





Evaluation Finale du Projet d'appui à la gouvernance locale et à l'accès équitable aux dividendes de la paix dans les préfectures de la Basse Kotto et au Haut-Mbomou

RAPPORT FINAL



Rédigé par:

Mr Oscar LOBELA BONYOMA, Consultant International, et Chef de Mission. Mr Luther Lewis PALABRE, Consultant National

Page de couverture

Table des matières	2
Acronymes	3
Tableaux	4
Résumé exécutif	5
I. Introduction	
I.1. Objectif de l'évaluation	10
I.2 Portée de l'évaluation	10
I.3. Evaluabilité de l'évaluation	11
I.4. Limites de l'évaluation	12
I.5. Méthodologie	12
I.5.1 Approche méthodologique	12
I.5.2 Revue documentaire	12
I.5.3 Entretiens	13
I.5.4 Visite de terrain	
I.5.5 Traitement et analyse des données	13
II. Brève description du projet	13
II.1 Objectif principal & stratégie d'intervention	13
II.2 Théorie du changement	
II.3 Résultats attendus du projet	14
III. Les principaux constats de l'évaluation	17
III.1 Pertinence du projet	
III.2 Cohérence du projet	
III.3 Efficacité du projet	
III.4 Efficience du projet	
III.5 Durabilité et appropriation	
III.6 Thèmes transversaux	45
IV Recommandations, bonnes pratiques et leçons apprises	50
V. Conclusion	55
VI Annexes	55
1. Questions évaluatives	
2. Outils de collecte des données	58
3. Matrice d'évaluation	
2. Liste des documents consultés	70
3. Liste des parties prepantes rencontrées	71

ACRONYMES

ACRONI	
ACDA	Agence Centrafricaine pour le Développement Agricole
ACTED	Agence de Coopération Technique pour le Développement
AGR	Activités Génératrices de Revenues
AHA	Afrique Humanitaire Assistance
ANDE	Agence Nationale de Développement de l'Elevage
APPR	Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation
ARAT RSE	Appui au Redéploiement de l'Administration Territoriale et à la Revitalisation Socio-Economique
AVEC	Association Villageoise d'Epargne et de Crédit
CEEAC	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CGI	Comité de Gestion des Infrastructures
COHEB	Community Humanitarian Emergency Board
CSO	Comité de Suivi Opérationnel
CPD	Country Programme Document
DH	Droits Humains
DTE	Délégué Technique Endogène
FAE	Fonctionnaires et Agents de l'Etat
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
FNEC	Fédération Nationale des Eleveurs de Centrafrique
FSI	Force de Sécurité Intérieur
GAP/GPA	Groupement Agropastoral
НІМО	Haute Intensité de Main d'Œuvre
ICASEES	Institut Centrafricain des Statistiques et des Etudes Economiques et Sociales
LRA	Lord Revolution Army
MINUSCA	Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation en Centrafrique
ND	Non Déterminé
NRC	Norwegian Refugee Council
Nbre	Nombre
OCDE	Organisation pour la Coopération et le Développement Economiques
ODD	Objectifs du Développement Durable
OFCA	Organisation des Femmes Centrafricaines
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OIM	Organisation de l'Immigration et de Migration
osc	Organisation de la Société Civile
PBF	Peacebuilding Fund (Fonds pour la Consolidation de la Paix)

PBSO	Peacebuilding Support Office / Bureau d'appui des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNRM	Person in Need Relief Mission
PRF	Peacebuilding Recovery Facility
PTF	Partenaire Technique et Financier
PV	Procès-Verbal
QIP	Quick Impact Project
RCPCA	Plan National de Relèvement et de la Consolidation de la Paix en Centrafrique
RCA	République Centrafricaine
REFAMP	Réseau des Femmes Africaines Ministres et Parlementaires
RELEFC	Réseau pour le Leadership de la Femme de Centrafrique
RESA	Stratégie Nationale de Restauration de l'Autorité de l'Etat
TdC	Théorie de Changement
TDR	Termes de Référence
SNU	Système des Nations Unies
SMART	Specific, Measurable, Achievable, Relevant and Time-bound
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne
UNCT	United Nations Team Country
UNDAF	United Nations Development Assistance Framework
UNEG	Groupe des Nations Unies pour l'Evaluation
UPC	Union pour la Paix en Centrafrique
USD	Dollar Américain

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Détails sur les entretiens individuels et discussions en groupe	12
Tableau 2 : Fiche de synthèse de données de base du projet	
Tableau 3 : : Analyse de l'efficacité basée sur le niveau d'atteinte des résultats attendus ou produits Tableau 4 : Capacité du projet à documenter sa contribution à l'atteinte des résultats	
Tableau 5 : Synthèse des difficultés ayant impacté la mise en œuvre de projet, de leurs conséquences solutions préconisées	
Tableau 6 : Récapitulatif des évidences de la performance du projet	

RESUMES EXECUTIF

Le projet d'appui à la gouvernance locale et accès équitable aux dividendes de la paix dans les préfectures de Haut-Mbomou et Basse-Kotto s'inscrit dans le cadre de l'appui à la mise en œuvre de l'accord politique pour la paix et la réconciliation en République Centrafricaine signé à Bangui le 6 février 2019 par le gouvernement et les 14 groupes militaro-politique. Il a pour objectif principal de contribuer à la paix et à la stabilité du pays à travers, d'une part, le renforcement des capacités de résilience des communes ciblées par le biais d'un système de gouvernance local participatif, inclusif et transparent, et, d'autre part, l'accès pour les populations à des dividendes de paix rapides et tangibles.

Le projet qui en découle a été mis en œuvre dans les préfectures de la Basse-Kotto et du Haut-Mbomou du 11 Octobre 2019 au 31 Janvier 2022.

Le coût total de ce projet s'élève à 3.000.000 USD réparti entre la FAO (1.500.000USD) et le PNUD (1.500.000USD). Le projet se proposait d'atteindre 3 résultats suivants : (i) les populations adhèrent au processus de paix et ont une confiance accrue aux institutions étatiques grâce à une présence et une prestation efficace de l'État, (ii) les populations s'approprient davantage le processus politique de paix grâce à une gouvernance locale plus inclusive et équitable et (iii)les populations les plus affectées par la crise, bénéficient des dividendes de paix à travers un accès accrue aux opportunités socioéconomiques grâce à la mise en œuvre de l'accord politique de paix et de réconciliation.

L'évaluation finale externe du projet intervient au terme de sa mise en œuvre conformément aux exigences du PNUD et du PBF en matière de suivi-évaluation et de redevabilité. Elle a été conduite par un Consultant international et appuyée par un Consultant national, la mission d'évaluation a eu des entretiens du **14 novembre au 2 décembre 2022** avec les responsables du Projet, les partenaires (ministères sectoriels, agences des Nations Unies, organisations de la société civile, ONGs, communautés bénéficiaires) et les représentants du bailleur de fonds (PBF) en vue de collecter les données.

Les objectifs de cette évaluation consistaient à (i) évaluer la performance globale du projet au regard des objectifs assignés et des résultats escomptés (effet et produit) selon les critères de de pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact/effet et durabilité¹ (aspects programmatiques et opérationnels) ;(ii) identifier et analyser les principaux facteurs internes et externes ayant favorisé ou entravé l'atteinte des effets et produits attendus par le projet; (iii) évaluer si l'appui du *Peacebuilding Fund* à travers le projet a mis une attention particulière portée sur le rétablissement du contrat social entre la population et l'État et la relance socioéconomique dans les zones touchées par les conflits armées;(iv) évaluer si le projet a été mis en œuvre selon une approche sensible au conflit; (v) identifier les bonnes pratiques et les leçons apprises de la mise en œuvre dudit projet ainsi que des innovations et (vi) évaluer l'impact du COVID-19 sur la mise en œuvre du projet.

Les constats de la mission d'évaluation, faits à partir de la revue documentaire, des entretiens individualisés et des focus groups avec les parties prenantes, y compris les observations faites sur terrain ont permis de déterminer le bilan global de la mise en œuvre de ce projet, de tirer les leçons apprises et faire des recommandations en vue de renforcer la qualité de la mise en œuvre et de dégager de nouvelles orientations pour les interventions en cours ou futures.

Les principaux constats faits durant la mission par rapport aux différents éléments évoqués ci-dessus se présentent comme suit :

Par rapport au bilan global du projet

Le bilan global de la mise en œuvre de ce projet a été globalement satisfaisant aux regards de l'analyse des critères de pertinence, cohérence, efficacité, efficience, durabilité et thèmes transversaux.

Pertinence: Pertinent

Le projet a été bien en adéquation (i) aux priorités nationales en matière de gouvernance au travers le Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix en Centrafrique (RCPCA) pour la période 2017-2021, (ii) Stratégie nationale de Restauration de l'Autorité de l'Etat (RESA) en RCA, (iii) aux produits et effets du programme de pays du PNUD, (iv) au Plan stratégique du PNUD, (v) au mandat de consolidation de la paix de l'ONU et (vi) aux Objectifs de Développement Durable. En plus, l'élaboration du projet a été effectuée sur base des consultations des bénéficiaires ; et ce projet s'inscrivait dans la dynamique de la mise en œuvre de l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation en République Centrafricaine qui a été signé en date du 6 février 2019 à Khartoum entre le Gouvernement centrafricain et 14 groupes armés officiellement reconnus en vue de mettre fin à plusieurs années des conflits violents. Enfin, la pertinence de ce projet a résidé aussi de la clarté de sa théorie de changement qui est articulée autour de deux hypothèses pour atteindre les résultats du projet.

Cohérence : Cohérent

Les activités du Projet d'appui à la gouvernance locale et accès équitable aux dividendes de la paix dans les préfectures de Basse-Kotto et Haut-Mbomou s'inscrivent dans le prolongement de plusieurs projets des partenaires techniques et financiers qui ont contribué à la paix et à la stabilité du pays à travers leurs interventions respectives, notamment le PNUD, FAO, OIM, MINUSCA, UE, etc. Aussi, ce projet a été conforme aux exigences de financement du PBF dès la conception et la mise en œuvre, en termes des rapports, développement des outils mandataires, prise en compte des thèmes transversaux, etc.

Efficacité : Moyennement satisfaisante

En matière de réalisation des activités, le projet a fait preuve d'une solide performance qui dénote une bonne stratégie de mise en œuvre ; 15 activités ont été complétement réalisées sur un total de 18 activités et 3 activités n'ont pas été réalisées. En outre, l'analyse de l'efficacité du projet à partir d'une comparaison entre les prévisions et les réalisations des produits escomptés a abouti à un taux moyen d'achèvement des produits de 95,83%, correspondant à une bonne performance pout ce critère. Et, l'évaluation estime que le projet a atteint ses objectifs et résultats escomptés et contribué à la vision stratégique du projet si l'on tient compte de cette analyse. La performance du projet en matière d'efficacité a été altérée par quelques limites, notamment la qualité des certains services fournis par le projet, absence de réhabilitation des infrastructures agropastorales et dotation des kits d'élevage à 15 GPA, etc.

Efficience: Moyennement satisfaisante

Les dispositions prises tout au long de la mise en œuvre pour la disponibilité des ressources nécessaires à la réalisation des interventions ont assuré une mobilisation constante des partenaires d'exécution autour de l'atteinte des résultats escomptés et a permis au projet d'atteindre ces derniers dans la limite du budget avec taux d'absorption de ressources correspondant à **99,68%** à la clôture du projet.

Toutefois, l'extension de la durée de mise en œuvre, inéluctable avec ou sans l'irruption de la COVID-19, a contribué à alourdir les charges administratives et subséquemment les coûts de livraison du projet; et en plus les dépenses de fonctionnement d'un montant de 1.033.426,00USD, représentaient 34.5 7% du budget total du projet, ce qui apparaît beaucoup élevé par rapport aux usages courants qui limitent ce type de ratio aux environs de 20.

Durabilité: Moyennement probable

L'alignement des interventions sur les priorités nationales, l'ancrage du projet au niveau des institutions de l'État (au niveau central et local), l'appropriation par l'Etat de certaines initiatives appuyées par ce projet et le maintien de la coopération entre le gouvernement et les partenaires techniques et financiers démontrent l'engagement du Gouvernement et des parties prenantes au projet de pérenniser les résultats du projet et des initiatives développées.

Toutefois, la pérennisation de ces acquis est mise à mal par la très faible mobilisation des ressources financières par les autorités pour prendre le relai du projet et l'insécurité qui sévit dans plusieurs zones d'intervention du projet.

Thèmes transversaux : Satisfaisants

Egalité des genres

Le projet a tenu compte de la nécessité de la parité hommes/femmes dans l'organisation des activités, ainsi que dans l'allocation des ressources dès la phase de conception et dans toutes les étapes de sa mise en œuvre. Les activités du projet en termes d'égalité des genres ont toutefois été influencées par les pesanteurs socio-culturelles; et l'évaluation a constaté une faible participation des femmes et des filles aux activités de mise en place et formation des comités de prévention et gestion des conflits, faible représentation de ces dernières dans les travaux HIMO, etc.

Droit de l'homme

Plusieurs interventions du projet ont spécifiquement ciblé des groupes défavorisés et marginalisés, y compris les pauvres, déplacés, autochtones et personnes handicapées, et la mission a pu constater cela sur terrain. Ils étaient impliqués dans les activités liées à la formation, les travaux HIMO et les AGRs.

Sensibilité aux conflits

Le projet avait une approche explicite sensible aux conflits au travers l'analyse des conflits, et la mise en place de la matrice des risques et des approches Ne pas Nuire comme transversales à toutes les activités du projet avec une forte composante de prévention et protection des bénéficiaires au travers l'élaboration de manière participative et inclusive.

Toutefois, il n'y a pas eu l'actualisation de la matrice des risques et l'examen préalable environnemental et social afin d'identifier et gérer les risques environnementaux et sociaux susceptibles d'être générés ou induits par les travaux de la réhabilitation de 25,6 km des pistes rurales et 19 ponts.

Sensibilité temporelle

Plusieurs facteurs de conflit ont été documentés par le projet y compris les deux opportunités d'engament politiques ayant entrainé un environnement politique favorable à des actions de relèvement et consolidation de la paix

Effet catalytique du projet

Le projet a mobilisé d'autres financements et d'autres acteurs par l'effet démonstratif de l'atteinte des résultats du projet afin de mettre en échelle les initiatives entamées par ce projet.

Invalidité

Plusieurs interventions du projet ont spécifiquement ciblé les personnes handicapées, et la mission a pu constater cela sur terrain. Elles étaient impliquées dans les activités liées à la formation, les travaux HIMO et les AGRs. Toutefois, le projet a adopté une seule voie sans prendre en compte les obstacles auxquels sont confrontés ces personnes handicapées.

Innovation

Le projet est innovant dans le contexte de la République Centrafricaine. Plusieurs bonnes pratiques et leçons apprises ont été identifiées pour enrichir les interventions futures.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Niveau opérationnel (finalisation du cycle programmatique en cours)

Achever les activités résiduelles du projet.

Les activités résiduelles sont de plusieurs types, notamment (i) dotation des kits d'élevage aux 15 GPA de Mobaye, Alindao et Dimbi, (ii) réhabilitation des infrastructures agropastorales et la mise en place de tous les comités de gestion de celles-ci, (iii) finalisation des travaux de réhabilitation des bureaux des Mairies de Zemio et Kembé et (iv) organisation des séances de formation des Clubs Dimitra et si possible le partage d'expérience à distance.

Responsables: PNUD & FAO

Poursuivre le redéploiement des FAE dans les zones d'intervention du projet et s'assurer qu'un plan de redéploiement est mis en place en amont et de commun accord avec l'autorité compétente.

Dans la préfecture de Basse-Kotto, il n'y a eu que le redéploiement de 6 FAE (commune d'Alindao) et l'évaluation a noté un déficit et avec un surplus de travail au risque d'impacter la qualité des services offerts à la population. Cette situation risque d'impacter négativement les acquis du projet et contribuer à fragiliser la présence de l'Etat dans ces zones d'intervention

Responsables : Ministère de l'Administration du Territoire et Décentralisation MINUSCA, PNUD

Mobiliser les ressources pour consolider les acquis de ce projet en termes d'appui aux actions prioritaires des PDLs, y compris le renforcement des comités de prévention et gestion des conflits.

Six PDLs ont été appuyés par ce projet. Ces derniers ont développé des actions prioritaires pour le redécollage de ces entités, mais leur opérationnalisation est entravée par l'un défis majeurs dont celui de la mobilisation des ressources. En plus, le faible appui des comités de prévention et gestion des conflits n'ont pas permis à ces derniers de bien effectuer leur mission

Responsables: PNUD & FAO

Organiser un audit du projet afin de certifier les dépenses engagées.

Les partenariats ont été établis et les fonds ont été décaissés, mais certains travaux de réhabilitation n'ont pas été complètement achevés (Mairies de Zemio et Kembé) et d'autres n'ont pas été effectués (réhabilitation des infrastructures agropastorales). La dotation des kits d'élevage aux 15 GPA à Mobaye,5 GPA à Alindao et 5 GPA à Dimbi) n'a pas été effectuée.

Responsables: PNUD & FAO

Niveau stratégique (en direction de projets futurs)

Développer un plan de suivi et évaluation au démarrage du projet et s'assurer que les autres outils sont disponibles pour l'accompagner.

A l'absence de S&E, il est difficile de savoir si le projet a été exécuté comme prévu, identifier les faiblesses et prendre des mesures correctives, contrôler la qualité des données, etc. Plusieurs recommandations ont été formulées par ce projet pour l'amélioration de sa mise en œuvre, mais elles n'ont pas été prises en compte.

Responsables: PNUD et FAO

Partager les informations détaillées en ce qui concerne les différents travaux de réhabilitation y compris les kits d'insertion avec les parties prenantes.

En partageant les informations détaillées aux bénéficiaires, on renforce la redevabilité et l'implication de ces derniers dans la mise en œuvre des activités, y compris l'appropriation de ce projet. Les témoignages recueillis auprès des informateurs clés étaient unanimes sur ce point, tous n'ont pas reçu les informations utiles sur les modalités d'acquisition et dotation des kits d'élevage et kits non agricoles, et ni des différents travaux à effectuer pour la réhabilitation des infrastructures.

Responsables : PNUD et FAO

Mener un examen préalable environnemental et social du projet afin d'identifier et gérer les risques environnementaux et sociaux susceptibles d'être générés par les interventions de ce dernier.

Il y a eu la réhabilitation de 25,6km des axes routiers et 19 ponts dans les deux préfectures sans effectuer un examen préalable environnemental et social. Donc, il sera difficile de faire le suivi de potentiel impact inattendu qui pourrait être induit par les différents travaux de réhabilitation.

Responsables: PNUD et FAO

Effectuer le Baseline dès le démarrage du projet et s'assurer que tous les indicateurs font l'objet de suivi L'évaluation n'a permis d'analyser de manière complète l'impact global ou la vision stratégique de ce projet du fait de l'absence de suivi de certains indicateurs.

Responsables: PNUD et FAO

Elaborer un plan de communication et visibilité, et s'assurer que la visibilité des partenaires et du donateur est prise en compte

La communication a été apparu comme le maillon faible de ce projet, et à l'absence d'un plan de communication et visibilité, il a été difficile d'analyser les actions entreprises dans ce volet. Les visites de terrain des staffs de communication ont été effectuées, mais celles-ci n'ont pas été documentées.

Responsables: PNUD et FAO

Continuer à appuyer les efforts du gouvernement de la RCA en matière de consolidation de la paix et relèvement dans l'optique de se focaliser sur les interventions s'attaquant non seulement aux causes structurelles de la crise mais aussi aux principaux vecteurs de la conflictualité dans les zones d'intervention du projet

Les défis auxquels la République Centrafricaine se trouve confrontée sont considérables en ce qui concerne la consolidation de la paix et le relèvement, mais les ressources sont très limitées. Avec la crise économique engendrée par la pandémie de Covid-19, la persistance de l'inflation, et surtout accroissement des besoins considérables en Ukraine, Moyen Orient (Yémen, Syrie, etc.) où les donateurs sont très sollicités, il serait difficile de maintenir le volume important de financement international comparable aux années précédentes. Donc, l'appui des partenaires technique et financier est encore indispensable pour relever tous ces défis.

Ce projet est une réponse aux causes structurelles dans la région et il serait aussi utile de s'attaquer aux principaux vecteurs de la conflictualité dans les zones d'intervention du projet qui requièrent des actions en profondeur et à longue terme

Responsable: PBF

En vue de renforcer la coordination du projet, il est important de mettre en place un task force dirigé par l'agence lead et composé par un représentant de chaque agence pour assurer une bonne interaction entre les agences d'exécution du projet.

La mission a noté qu'il n'y avait pas une bonne coordination dans la planification, mise en oeuvre et suiviévaluation de projet. Les contradictions ont été observées dans la communication entre les agences récipiendaires et partenaires d'exécution. A cela s'ajoutent, notamment : la rareté des visites conjointes sur terrain, l'absence de chronogramme conjoint des activités, la faible coopération des partenaires de mise en œuvre pour échanger les bonnes pratiques et leçons apprises ; etc.

Responsable : Agence PNUD et FAO

PRINCIPALES LECONS APPRISES

- L'ancrage des interventions de ce projet au niveau des institutions de l'État (au niveau central et local) et le renforcement des capacités ont favorisé l'appropriation par l'Etat de certaines initiatives entamées par ce projet
- Le choix des bénéficiaires s'est fait de manière participative et inclusive impliquant toutes les parties prenantes suivant les critères spécifiques prédéfinis et arrêtés conjointement dans chaque zone du projet. Ce processus a renforcé la cohésion sociale et minimisé tout soupçon de discrimination.
- Le partage des informations relatives du projet à tous les niveaux et à toutes les parties prenantes permet une meilleure appropriation, renforce la redevabilité et limite les préjugés.
- L'organisation de la communauté autour des activités d'intérêt commun est un facteur déterminant dans la consolidation de la paix et le développement local
- A l'absence d'une compétence exclusivement dédiée au suivi-évaluation, il a été difficile d'analyser de manière complète le progrès réalisé par le projet et ce dernier a connu un handicap majeur pour le suivi des activités et la mise en place de plusieurs outils.

I. INTRODUCTION I.1 Objectif de l'évaluation

En réponse aux exigences du PNUD et du Peacebuilding Fund (PBF) en matière de suivi-évaluation et de redevabilité, cette évaluation finale indépendante a été initiée par le Bureau de pays du PNUD en RCA, avec l'implication de toutes les parties prenantes du projet d'appui à la gouvernance locale et à l'accès équitable aux dividendes de la paix dans les préfectures de la Basse-Kotto et du Haut-Mbomou.

Cette évaluation est l'occasion d'évaluer les réalisations du projet d'*Appui à la gouvernance locale et à l'accès équitable aux dividendes de la paix dans les préfectures de la Basse-Kotto et du Haut-Mbomou.* Il s'agit de déterminer la contribution globale et sa valeur ajoutée du projet en matière de consolidation de la paix en RCA, et d'accès équitable aux dividendes de paix issus de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation (APPR) ainsi que les domaines où les résultats ont été plus mitigés par rapport aux attentes. Ainsi, cette évaluation s'inscrit dans une perspective d'apprentissage pour la définition des interventions futures.

Cette évaluation a pris en compte le contexte de mise en œuvre dudit projet notamment la crise de la pandémie du COVID-19 et la crise électorale de 2020.

Les objectifs de cette évaluation sont :

1. Evaluer la performance globale du projet d'Appui à la gouvernance locale et à l'accès équitable aux dividendes de la paix dans les préfectures de la Basse-Kotto et du Haut-Mbomou au regard des objectifs assignés et des résultats escomptés (effet et produit) selon les critères de pertinence, cohérence,

- efficacité, efficience, impact/effet et durabilité² , effet Catalytique, sensibilité au conflit, sensibilité temporelle, innovation, droits humains, égalités des genres, invalidité (aspects programmatiques et opérationnels);
- Identifier et analyser les principaux facteurs internes et externes ayant favorisé ou entravé l'atteinte des effets et produits attendus du projet d'Appui à la gouvernance locale et à l'accès équitable aux dividendes de la paix dans les préfectures de la Basse-Kotto et du Haut-Mbomou;
- Evaluer si l'appui du Peacebuilding Fund à travers le projet a mis une attention particulière portée sur le rétablissement du contrat social entre la population et l'État et la relance socioéconomique dans les zones touchées par les conflits armées;
- 4. Evaluer si le projet a été mis en œuvre selon une approche sensible au conflit ;
- 5. Identifier les bonnes pratiques et les leçons apprises de la mise en œuvre dudit projet ainsi que des innovations ;
- 6. Evaluer l'impact du COVID-19 sur la mise en œuvre du projet.

I.2. Portée de l'évaluation

- a) **Durée de la mission**: L'évaluation a été portée sur la durée de vie finale du projet et a été pilotée sur une période de 35 jours, soit 7 semaines réparties sur deux (2) mois.
- b) Portée thématique: Spécifiquement, l'évaluation a couvert toute la période de mise en œuvre et ainsi que toutes les interventions menées au niveau institutionnel, organisationnel et individuel en République Centrafricaine (Bangui et les 8 localités ciblées) dans le cadre du projet. L'évaluation a examiné la contribution du projet à l'atteinte de la théorie de changement et la pertinence de celle-ci, et du document de projet à l'époque de son élaboration. Aussi, l'évaluation a examiné la mise en œuvre du projet et les résultats atteints en s'appuyant sur le cadre de résultats du projet ainsi que sur l'ensemble des évidences collectées quant au suivi des produits et des résultats. Les questions d'évaluation ont été basées sur le Guide de l'évaluation du PNUD et des critères spécifiques au PBF. Et enfin, l'évaluation du projet a inclus une réflexion sur les progrès accomplis dans les domaines thématiques mis en œuvre ainsi que sur la mesure dans laquelle ces progrès peuvent ou non avoir contribué à remédier aux facteurs de conflit.
- c) **Portée géographique**: L'évaluation s'était déroulée sur l'ensemble des sites d'intervention du projet dans les deux préfectures (trois communes avaient fait l'objet d'échantillonnage par préfectures pour un nombre total de six (6) communes retenues dans le cadre du projet (Obo, Zemio, Mobaye, Alindao, Kembé, Satema).

I.3. Evaluabilité du projet

Suite à la revue documentaire réalisée au démarrage de la mission, celle-ci considère l'évaluabilité du projet d'appui à la gouvernance locale et accès équitable aux dividendes de la paix dans les préfectures de Basse-Kotto et Haut-Mbomou comme plausible du fait de l'existence dès sa conception d'une théorie de changement clairement définie, d'un cadre de résultats, d'une description détaillée du projet articulée autour de ses objectifs, ses activités, ses résultats, les intrants prévus à cet effet, ainsi que les mécanismes de coordination, de gestion et de suivi de sa mise en œuvre.

² "Better criteria for better evaluation, Revised Evaluation criteria, Definitions and Principles for Use", OECD/DAC Network on Development Evaluation

I.4. Limites de l'évaluation

Elles concernent les aspects exogènes et endogènes au projet. Sur le plan exogène, une des difficultés a été la question d'accessibilité due à un mauvais état de pistes rurales et insécurité grandissante dans les zones d'intervention. :

Sur le plan endogène, l'évaluation a rencontré surtout les difficultés de l'accès à quelques documents, notamment les rapports de visite de terrain, les rapports de formations, etc. Plusieurs visites de terrain et formations ont eu lieu, et la mission n'a reçu que 3 rapports de mission de terrain qui cadre avec ce projet :

- 10 au 15 octobre 2019 : identifier et évaluer les interventions du projet dans le Haut-Mbomou, dans la commune d'Obo, en concertation avec les autorités et autres acteurs locaux
- 14 au 18 septembre 2020 : Finaliser la sélection et procéder à l'évaluation technique des infrastructures prioritaires à réhabiliter dans le cadre de la mise en œuvre du projet conjoint PNUD/FAO d'appui à la gouvernance locale dans les préfectures du Haut-Mbomou et de la Basse-Kotto
- 16 au 18 septembre 2020 : état de lieux dans la sous-préfecture de Mboki afin de proposer des réponses fiables par rapport au contexte (éducation, santé, dialogue, structure de développement, AGR, Réhabilitation ou Construction...)

I.6. METHODOLOGIE

I. 6.1 Approche méthodologique

L'Equipe de l'Evaluation a adopté une approche participative et inclusive en utilisant une triangulation des données quantitatives et qualitatives provenant de la revue de la littérature, entretiens individuels (semi-structurés et structurés), focus groups et observations faites sur terrain.

I.6.2 Revue documentaire

Elle a été basée sur la collecte et l'exploitation de la documentation ayant un lien direct avec le projet ou pouvant apporter des éclairages sur le contexte de sa mise en œuvre. La liste des sources documentaires exploitées à cet effet est présentée dans les annexes.

I.6.3 Entretiens

Au total de 65 entretiens individuels ont eu lieu avec des informateurs clés, notamment 25 à Basse-Kotto (Communes de Mobaye et Mbelima), 20 à Haut-Mbomou (Commune de Zemio) et 20 à la capitale Bangui Les personnes interrogées au niveau national étaient comprises :

- (1) Ministère de l'Administration du Territoire, de la Décentralisation et du Développement local;
- (1) Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural;
- (1) Ministère de l'Elevage et de la Santé Animale ;
- (1) Comité Interministériel de Coordination et de Suivi de la RESA
- (1) Secrétariat du PBF
- (1) MINUSCA
- (7) Agences récipiendaires: PNUD FAO
- (7) Partenaires de mise en œuvre ;

Au niveau local, les entretiens individuels ont eu lieu avec les personnes ci-après : Préfet et Sous-préfet, Maires, Services déconcentrés de la préfecture, Chef de Groupement, Chef de quartier, Conseil communal, Leaders communautaires, Membres des organisations civiles, etc.

Au total, la mission a organisé 22 discussions en groupes, avec un total de 65 personnes rencontrées notamment 25 à la basse-Kotto, 20 à Haut-Mbomou et 20 à Bangui. L'Equipe d'Evaluation a conduit des discussions de

groupe séparées avec les femmes et les hommes. Ceci est conçu pour permettre aux femmes de s'ouvrir et de partager leurs points de vue. En outre, cela a fourni des données ventilées par sexe sur les bénéficiaires hommes et femmes. Par conséquent, dans la mesure du possible, les ménages dirigés par des femmes ont été identifiés et interrogés afin de fournir des informations plus détaillées sur la participation des femmes au projet. Il a été ainsi pour les groupes marginalisés et vulnérables (handicapés, personnes déplacées, etc.)

Le tableau 1 ci-dessous présente les détails sur les entretiens individuels et discussions en groupe.

Tableau 1 : Détails sur les entretiens individuels et discussions en groupe.

Préfectures	Commune	Séances de collecte de données			
		Nombre d'entretiens avec des informateurs clés	Nombre de discussions de groupe par genres		
			Homme	Femme	
Préfecture de la Basse Kotto	Mobaye Mbelima	25	8	5	
Préfecture du Haut Mbomou	Zemio	20	5	5	
Capitale Bangui	Bangui	20	16	4	
TOTAL	3	65	46	19	

I.6.4 Visite de terrain

Il s'agissait, à ce niveau, de mesurer par contact direct et témoignage de premier rang de la qualité des réalisations du projet.

1.6.5 Traitement et analyse des données.

Le souci de disposer de données de qualité, reflétant la réalité, a conduit la mission à diversifier les sources de données. L'analyse a ainsi eu recours à une triangulation des données. Les données et les informations tirées de la revue documentaire et celles collectées sur le terrain auprès des parties prenantes ont été confrontées les unes aux autres. Dans l'ensemble, l'exploitation des données a été faite sous forme d'analyse du contenu des documents et des témoignages recueillis auprès des informateurs clés lors des entretiens selon la méthode suivante : extraction pour chaque indicateur du volet du projet et critères d'évaluation y compris les questions d'évaluation ,des messages clés tels qu'exprimés par les informateurs; hiérarchisation de ces messages en fonction de leur fréquence d'apparition dans l'ensemble; comparaison entre les groupes de façon à dégager les divergences et les convergences. Enfin, les données quantitatives ont été traitées et analysées à l'aide de la feuille de calcul tandis que les données qualitatives, elles avaient fait l'objet d'une analyse manuelle.

II. BREVE DESCRIPTION ET CONTEXTE DU DEVELOPPEMENT DU PROJET

II.1. Objectif principal & stratégie d'intervention :

Le projet s'inscrit dans le cadre de l'appui à la mise en œuvre de l'accord politique pour la paix et la réconciliation en République Centrafricaine signé à Bangui le 6 février 2019. Il a pour objectif principal de contribuer à la paix et à la stabilité du pays à travers, d'une part, le renforcement des capacités de résilience des communes ciblées par le biais d'un système de gouvernance local participatif, inclusif et transparent, et, d'autre part, l'accès pour les populations à des dividendes de paix rapides et tangibles. De manière plus spécifique, le projet vise à :

- Soutenir la dynamique de redéploiement de l'Administration et de renforcement des capacités de des structures déconcentrées et décentralisées de l'administration en vue de meilleures prestations des services publics de base;
- Mobiliser l'ensemble des acteurs locaux autour d'une vision partagée de la gouvernance locale, soutenue par l'élaboration et la mise en œuvre de plans de développement local cohérents et réalistes à travers une démarche participative et inclusive;
- Comme dividendes de la paix et de la stabilité, améliorer durablement les conditions des populations à travers la relance des activités productives, notamment dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage.

En développant des interventions structurées et complémentaires autour de ces priorités locales (relance des services publics aux populations, développement d'une dynamique de gouvernance locale participative et inclusive, renforcement des capacités de prévention et de gestion des conflits et relance des dynamiques économiques locales, en particulier au bénéfice des jeunes et des femmes), le projet a l'ambition de répondre aux attentes de toutes les communautés locales, en particulier les groupes vulnérables que sont les jeunes défavorisés et les femmes démunies. De manière plus spécifique, il permettra de répondre à des préoccupations majeures de la population, qui sont : l'accès équitable aux ressources productives, la gestion de la transhumance et les problèmes y afférents ainsi que la relance de la production pastorale, base de la subsistance de la population mais, malheureusement, longtemps paralysée par les multiples crises et l'absence d'investissements et d'encadrement de la part des services publics. In fine, il s'agira de renforcer les capacités de résilience des communautés bénéficiaires, tant au plan institutionnel (y compris la restauration de l'autorité de l'Etat) que technique et économique/financier.

A cet égard, dans l'approche de sa mise œuvre, toutes les interventions seront identifiées et validées de manière participative, en concertation avec tous les acteurs concernés, y compris les autorités locales, les leaders communautaires et les représentants des jeunes et des femmes ; l'objet étant de ne laisser personne pour compte. De même, le projet investira dans la promotion de la redevabilité des gestionnaires publics au niveau local à travers des mécanismes de présentation et de débats ouverts sur la gestion des affaires publiques.

Ce faisant, tout en contribuant à l'effort de paix et de stabilité en RCA, le projet constituera une opération pilote à mettre à l'échelle. A cet effet, les résultats du projet, notamment en termes de gouvernance participative locale et de renforcement des capacités de gestion des conflits, seront capitalisés pour mobiliser d'autres partenaires et étendre les interventions dans les autres préfectures de la région (il est à noter que le présent projet constitue la première intervention du genre dans la région du Sud-Est de la RCA).

II.2. Théorie de changement

Pour atteindre ces objectifs, la théorie du changement adoptée pour le projet est :

Si les populations des zones cibles, surtout les jeunes et les femmes, bénéficient des dividendes de paix rapides et tangibles permettant d'adhérer au processus politique pour la paix et la réconciliation, et :

Si ces populations participent mieux aux mécanismes de concertations et de prise de décisions et que leurs préoccupations sont prises en compte dans le système de gouvernance locale,

Alors nous parviendrons, d'une part, à renforcer l'appropriation du processus politique de paix par les communautés locales, et d'autre part, à réduire les inégalités profondes entre ses différentes composantes, favorisant ainsi les conditions d'une paix durable dans les zones concernées.

II.3. Résultats attendus :

Les résultats attendus du projet sont les suivants :

 Les populations adhèrent au processus de paix et ont une confiance accrue aux institutions étatiques grâce à une présence et une prestation efficace de l'État;

- Les populations s'approprient davantage le processus politique de paix grâce à une gouvernance locale plus inclusive et équitable ;
- Les populations les plus affectées par la crise, bénéficient des dividendes de paix à travers un accès accrue aux opportunités socioéconomiques grâce à la mise en œuvre de l'accord politique de paix et de réconciliation.

Tableau 2: Fiche de synthèse de données de base du projet

	DONNEES DE BASE DU PROJET				
Titre du projet	Le projet d'appui à la gouvernance locale et à l'accès équitable aux dividendes de la paix dans les préfectures de la Basse-Kotto et du Haut-Mbomou				
Bailleur	Peacebuilding Fund (Fonds pour la Consolidation de la Paix)				
Montant du budget	3 000 000 USD				
Durée du projet	Deux (2) ans avec une extension de trois (allant d'Octobre 2019 au 31 janvier 2022)				
Pays /Zone d'intervention	République Centrafricaine (Préfectures du Haut Mbomou et de la Basse Kotto)				
Organisations récipiendaires	Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO)				
Parties prenantes/Bénéficiaires	Le projet d'appui à la gouvernance locale et à l'accès équitable aux dividendes de la paix dans les préfectures de la Basse-Kotto et du Haut-Mbomou cible la population en général et les bénéficiaires directs suivants : • Le Ministère de l'Administration du Territoire, de la Décentralisation et du Développement local ; • Le Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale ; • Le ministère de l'Agriculture et du Développement Rural ; • Le Autorités locales Préfectorales du Haut Mbomou et de la Basse Kotto ; • Le Ministère de l'Elevage et de la Santé Animale ; • Le Comité Interministériel de Coordination et de Suivi de la RESA • Les groupements d'intérêt économique ; • Les Services déconcentrés de l'Etat ; • Les Municipalités ; • Les organisations de la société civile ; • Les personnes vulnérables ;				
Objectif du projet	Contribuer à la paix et à la stabilité du pays à travers, d'une part, le renforcement des capacités de résilience des Communes ciblées par le biais d'un système de gouvernance local participatif, inclusif et transparent, et, d'autre part, l'accès pour les populations à des dividendes de paix rapides et tangibles				
Résultats attendus	 Les populations adhèrent au processus de paix et ont une confiance accrue aux institutions étatiques grâce à une présence et une prestation efficace de l'État ; Les populations s'approprient davantage le processus politique de paix grâce à une gouvernance locale plus inclusive et équitable ; 				

 Les populations les plus affectées par la crise, bénéficient des dividendes de paix à travers un accès accrue aux opportunités socioéconomiques grâce à la mise en œuvre de l'accord politique de paix et de réconciliation.

Produits et activités

Produit 1.1 : Les institutions étatiques déconcentrées, les collectivités locales et les structures de gestion des ressources naturelles des communes ont leurs capacités renforcées et fonctionnelles

Activité 1.1.1: Identifier et réhabiliter les bâtiments administratifs prioritaire (MATDDL, Agriculture Elevage et Sécurité) au niveau préfectoral, sous préfectoral et communal

Activité 1.1.2 : Equiper les bureaux en mobilier et les moyens de fonctionnement

Activité 1.1.3 : Soutenir le redéploiement des FAE ainsi que le suivi de leur présence dans les préfectures cibles.

Activité 1.1.4 : Poursuivre et étendre la formation et le renforcement de capacités des FAE en vue de meilleure prestation des services publics aux populations

Produit 1.2 : Les mécanismes et structures étatiques et non-étatiques de prévention et de gestion de conflits fonctionnent de façon efficiente et pérenne, et gèrent les conflits

Activité 1.2.1 : Identifier et renforcer les capacités des structures locales et des mécanismes de gestion et de prévention de conflits en analyse et résolution de conflit (Comite de paix, GIP, GIAP, FELGIP, FELGEC etc.)

Activité 1.2.2 : Appuyer à analyser et à répertorier les cas de conflits locaux

Activité 1.2.3 : Appuyer à gérer et à prévenir les cas de conflits locaux

Produit 2.1 : Des plans de développement local sensibles au genre et aux facteurs de conflits sont élaborés de manière participative et inclusive

Activité 2.1.1 : Former les acteurs locaux à la planification et la gestion du développement local, y compris la planification et la budgétisation sensible au genre et aux conflits

Activité 2.1.2 : Organiser un diagnostic participatif pour chaque commune

Activité 2.1.3 : Soutenir l'élaboration et la validation des plans de développement local sensible au genre et aux facteurs des conflits

Produit 2.2 : Les PDL intégrant des mécanismes de gestion concertée des ressources naturelles, sont mis en œuvre et suivis, avec des mécanismes de reddition de comptes aux populations opérationnels.

Activité 2.2.1 : Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources locales

Activité 2.2.2 : Soutenir l'élaboration/adaptation du manuel de procédure administrative, financières et ressources naturelles

Activité 2.2.3: Soutenir la mise en place des mécanismes de suivi des plans de développement local et de redevabilité à l'égard de la population

Produit 3.1 : Des infrastructures socio-économiques prioritaires (marchés, petits ponts, forages, puits améliorés, etc.) sont réhabilitées, opérationnelles et accessibles

Activité 3.1.1 : Identifier et réaliser des infrastructures communautaires de base (marches, ponts, forage, puits améliorés etc.)

Activité 3.1.2 : Appuyer la mise en place des mécanismes et organes de gestion inclusive et redevables des infrastructures

Activité 3.1.3 : Former des personnes désignées des organes sur la mise en œuvre des mécanismes de gestion

Produit 3.2 : Des mécanismes locaux de gestion concertée et apaisée de l'espace agropastoral sont mis en place et les capacités de production des moyens de subsistance sont renforcées

Activité 3.2.1 : Appuyer la mise en place des modes de gestion équitables des ouvrages par les communautés et les collectivités locales afin de faciliter l'accès des ressources pastorales a l'ensemble des usagers à travers les accords sociaux ou convention de gérances entre les usagers et les détenteurs des droits différenciés

Activité 3.2.2 : Renforcer les capacités locales (Techniques, juridiques, droits humains de gestions des espaces et des infrastructures pastorales en lien avec les textes et loi de décentralisation impliquant les différentes catégories des usagers, des élus communaux, des institutions foncières et des communautés

Activité 3.2.3: Renforcer les capacités des 10 groupement agropastoraux par communes et les moyens d'existence de leur membres grâces à l'établissement de l'approche Caisse de Résilience (CdR) à travers ces composantes économiques basées sur l'AVEC (Association Villageoise d'Epargne et de Crédit) et sociale à travers la promotion de la cohésion sociale et les clubs Dimitra (distribution des semences à travers des foires et des outils agricoles), AGR (distribution des moulins multifonctionnels, des matériels de transformation des produits agricoles, structuration, appui conseil, etc.)

Activité 3.2.4 : Promouvoir les Activités Génératrice des revenues et réinsertion socioéconomique notamment pour les jeunes déscolarisés des centres urbains

III. LES PRINCIPAUX CONSTATS DE L'EVALUATION

III.1. PERTINENCE DU PROJET

Dans quelle mesure le projet est-il conforme i) aux priorités nationales en matière de gouvernance, RESA en RCA, ii) aux produits et effets du programme de pays du PNUD, iii) au Plan stratégique du PNUD, iv) au mandat de consolidation de la paix de l'ONU, v) et aux ODD (en particulier de l'ODD 16 ?

Constat 1. Le projet est bel bien en adéquation aux priorités nationales en matière de gouvernance, RESA en RCA, aux produits et effets du programme de pays du PNUD, au Plan stratégique du PNUD, au mandat de consolidation de la paix de l'ONU et aux ODD (en particulier de l'ODD 16)

Selon les documents disponibles et les entretiens avec les informateurs clés, l'évaluation note que le projet est conforme, notamment :

1. Aux priorités nationales en matière de gouvernance, RESA en RCA à travers l'opérationnalisation du Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix en Centrafrique (RCPCA) pour la période 2017-2021 qui est articulé autour de 3 composantes prioritaires dont : (i) restaurer la paix, la sécurité et la réconciliation par des actions orientées vers l'appui à la réduction de la violence par le désarmement et la réintégration des ex-combattants et des enfants associés aux groupes armés , la promotion de la stabilité par la réforme du secteur de la sécurité , la réforme de l'institution judiciaire et la promotion de la fin de l'impunité , la réconciliation et la cohésion sociale, et la mise en place des conditions requises pour le retour des réfugiés, ainsi que l'application des solutions durables pour les personnes déplacées ; (ii)renouveler le contrat social entre l'État et la population à travers le redéploiement de l'administration sur tout le territoire et la mise en place d'une gouvernance locale inclusive , la fourniture de services de base à la population sur tout le territoire, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'eau, et le transfert progressif des capacités et des moyens aux structures nationales , l'assurance de la sécurité alimentaire et la résilience ,le renforcement de la bonne gouvernance (stabilité macroéconomique, gestion et contrôle des finances publiques, recettes fiscales, lutte contre la

corruption), (iii) promouvoir le relèvement économique et la relance des secteurs productifs par la relance et le développement des secteurs productifs (agriculture et élevage, industries extractives et forestières), la réhabilitation et la construction des infrastructures (notamment les réseaux de transport, d'électricité et de communication), l'assurance des conditions propices au développement du secteur privé et à l'emploi (amélioration de l'appui aux entreprises, aux services financiers, à la formation professionnelle, à l'entrepreneuriat et à l'emploi). Ensuite, ce projet est conforme aussi à la stratégie nationale de Restauration de l'Autorité de l'Etat (RESA) à travers ses trois domaines d'action prioritaires, dont : (i) instaurer progressivement la sécurité ; (ii) redéfinir le rôle des services publics (restructuration de l'administration / gouvernance locale, modernisation de la fonction publique, redéploiement progressif des services publics essentiels); (iii) améliorer la gouvernance locale et le développement économique local intégré. Ce projet a été structuré autour de 3 priorités ,notamment : (i) le rétablissement du contrat social entre l'Etat et la population, grâce à des structures de l'Etat plus proches et au service de la population ;(ii) l'amélioration de la gouvernance locale ainsi qu'une meilleure appropriation par les collectivités à la base de leurs propres préoccupations, y compris de la prévention et gestion du conflit, et comme dividendes de la paix retrouvée, un accès plus large, et équitable aux opportunités économiques et de revenus, notamment pour le jeunes et femmes. En développant les interventions structurées et complémentaires autour de ces priorités, le projet avait l'ambition de répondre aux attentes de toutes les communautés dans les zones d'intervention, en particulier les groupes vulnérables, les jeunes défavorisés et les femmes démunies. Etant donné que les besoins sont très énormes, ceci constitue jusqu'à présent un défi pour le gouvernement et ses partenaires techniques et financiers, y compris les Nations Unies.

- 2. Aux produits et effets du programme de pays du PNUD au travers l'opérationnalisation du produit 1.3 (La politique nationale sur la décentralisation est mise en œuvre conformément aux principes d'égalité des sexes) et produit 2.3 (populations vulnérables, y compris les réfugiés rapatriés, les personnes déplacées, les anciens combattants, les femmes et les jeunes, ayant accès à des moyens de subsistance et à des emplois durables). En plus, le projet contribue aussi à l'atteinte des effets de l'UNDAF, notamment : (i) effet 3.1,d"ici 2021, les institutions publiques et administratives ,les OSC et le secteur privé mettent en œuvre des programmes et approches qui renforcent la résilience des communautés urbaines et rurales aux crises et aux changements climatiques) et (ii) effet 3.2, d'ici 2021, les institutions publiques et administratives ,les OSC et le secteur privé mettent en œuvre des politiques, programmes et reformes axés sur la croissance économique inclusive et la gestion transparente et durable des ressources naturelles.
- 3. Au Plan stratégique du PNUD au travers les solutions de développement intégrées axées sur les priorités nationales dans les domaines, notamment de : (i) la gouvernance ,aider le pays à faire face aux difficultés émergentes en assurant l'avenir des systèmes de gouvernance grâce à des approches prospectives ainsi qu'à une meilleure compréhension et gestion des risques ; (ii) la résilience ,aider les pays et les communautés à renforcer la résilience face aux multiples chocs et crises, y compris les conflits, le changement climatique, les catastrophes et les épidémies) et (iii) l'égalité de sexe, surmonter les obstacles structurels à l'égalité entre les genres, renforcer l'autonomisation économique et le leadership des femmes). Avec ce Plan Stratégique (2022-2025), le Programme des Nations Unies pour le Développement peut aider les pays à offrir un plus large éventail de choix aux personnes afin de leur assurer un avenir plus sûr et équitable, et de bâtir le monde auquel aspire le Programme de développement durable à l'horizon 2030, un monde où la planète et sa population seraient en harmonie.
- 4. Au mandat de consolidation de la paix de l'ONU au travers la Résolution 2448 du 13/12/ 2018 du Conseil de Sécurité des Nations Unies prolongeant le mandat de la MINUSCA avec une tâche prioritaire

- dont celle de bons offices et appui au processus de paix. En outre, la Mission devrait, selon cette résolution, renforcer son rôle à ce processus dans le cadre de sa participation à l'Initiative africaine, tout en favorisant un processus de paix « plus cohérent. » Elle devrait aussi offrir ses bons offices pour lutter contre les causes profondes du conflit et appuyer les efforts pour traiter de la justice transitionnelle.
- 5. Aux ODD à travers sa contribution à l'atteinte des objectifs de développement durables (ODD), notamment ODD2 (Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable), ODD5 (Réaliser l'égalité de sexe et autonomiser toutes les femmes et les filles, ODD16 (Promouvoir l'avènement des sociétés pacifistes et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes).

Le projet était-il approprié et stratégique par rapport aux principaux objectifs et défis de consolidation de la paix en RCA lors de la conception du projet Appui à la gouvernance locale et à l'accès équitable aux dividendes de la paix dans les préfectures de la Basse-Kotto et du Haut-Mbomou ? La pertinence s'est-elle maintenue tout au long de la mise en œuvre du projet ?

Constat 2. Le projet est le résultat de l'issue de l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation en République Centrafricaine, signé à Khartoum en février 2019.

Les documents disponibles et les entretiens avec les informateurs clés ont révélé que le projet s'inscrivait dans la dynamique de la mise en œuvre de l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation en République Centrafricaine. Ce dernier a été signe en date du 6 février 2019 à Khartoum sous l'égide l'Union africaine et de la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC), et entre le Gouvernement centrafricain et 14 groupes armés officiellement reconnus en vue de mettre fin à plusieurs années des conflits violents. A la suite de cet accord, le Gouvernement a pris plusieurs engagements, y compris ceux de la relance du processus de la décentralisation et développement local, et l'UNCT (United Nations Team Country) a engagé des discussions et une réflexion sur la façon d'accompagner la mise en œuvre de cet accord en tenant compte des avantages comparatifs de chaque agence. Il convient aussi de souligner que le projet s'est aligné non seulement sur les principes et les recommandations de cet accord de paix, mais aussi du Plan National pour le Relèvement et Consolidation de la Paix (RCPCA 2017-2023) sur le pilier 2 « Renouveler le contrat social entre l'État et la population ».

Au cours des entretiens avec les membres du Comité de prévention et gestion des conflits, ces derniers ont révélé de la persistance des besoins en matière de consolidation de la paix et ils éprouvent des difficultés pour se déplacer et faire leur travail suite au manque des moyens de locomotion (moto).

Eu égard à ce qui précède, l'évaluation note que la pertinence s'est maintenue tout au long de la mise en œuvre du projet.

La théorie du changement du projet était-elle pertinente ? A-t-elle clairement articulé des hypothèses sur les raisons pour lesquelles l'approche du projet devrait produire les résultats souhaités ? Dans quelle mesure était-elle fondée sur des évidences et reste encore valable ? Sinon pourquoi ?

Constat 3. La théorie de changement a été claire et bien articulée autour de deux hypothèses pour obtenir les résultats

Pour atteindre les objectifs, **la théorie du changement** adoptée pour le projet a été énoncée de la façon suivante :

Si les populations des zones cibles, surtout les jeunes et les femmes, bénéficient des dividendes de paix rapides et tangibles permettant d'adhérer au processus politique pour la paix et la réconciliation, et ;

Si ces populations participent mieux aux mécanismes de concertations et de prise de décisions et que leurs préoccupations sont prises en compte dans le système de gouvernance locale,

Alors nous parviendrons, d'une part, à renforcer l'appropriation du processus politique de paix par les communautés locales, et d'autre part, à réduire les inégalités profondes entre ses différentes composantes, favorisant ainsi les conditions d'une paix durable dans les zones concernées.

Dans cet énoncé, l'atteinte des résultats du projet est subordonnée à la confirmation des hypothèses suivantes :

Hypothèse 1 : Si les populations des zones cibles, surtout les jeunes et les femmes, bénéficient des dividendes de paix rapides et tangibles permettant d'adhérer au processus politique pour la paix et la réconciliation ;

Hypothèse 2 : Si ces populations participent mieux aux mécanismes de concertations et de prise de décisions et que leurs préoccupations sont prises en compte dans le système de gouvernance locale.

La mission estime que cette théorie de changement a été restée valable au vu des dynamiques locales et de la part des dividendes de la paix que peuvent bénéficier les populations cibles.

Les groupes cibles/bénéficiaires ont-ils été consultés lors de la conception et de l'exécution du projet ?

Constat 4. Le contexte de fragilité de la Centrafrique a été favorable pour la consultation des bénéficiaires lors de la conception et exécution du projet

Selon la revue documentaire et les entretiens avec les informateurs clés, le projet a été conçu à la suite du mécanisme de consultation dans le pays en vue de son entérinement au financement du PBF. Et, toutes les institutions concernées, y compris le Ministère de l'Élevage et Santé Animale, les partenaires de ce projet ainsi que la MINUSCA avaient participé à ces consultations. Parmi ces dernières, on peut citer, notamment : (i) la relance de la décentralisation et développement local faisant partie des priorités du Plan National de relèvement et consolidation de la paix (RCPCA 2017-2021) ,(ii)la signature de l'accord de paix du 6 février 2019 faisant de la décentralisation et développement local comme l'un des principaux engagements du Gouvernement ; (iii) mission organisée par PBSO (Peacebuilding Support Office) en mars 2019 pour identifier les thématiques prioritaires devant bénéficier du financement du PBF (Peacebuliding Fund) ;(iv) initiative conjointe du PNUD et FAO de mettre en place le présent projet précédant le processus de concertations et réflexions entre les différents acteurs.

Au cours de l'exécution du projet, il a été révélé selon les entretiens et revue documentaire d'une succession des activités entreprises dans le cadre de l'identification des besoins au travers un état des lieux effectué par les parties prenantes. On peut aussi souligner les descentes sur terrain effectuées par l'Equipe du Projet dès l'approbation de ce dernier en Octobre 2019 pour l'identification des besoins en concertation avec les acteurs concernés dans la sous-préfecture de Zemio, Mobaye, Satema et Kembe.

Les documents disponibles et les entretiens avec les informateurs clés ont révélé qu'un Comité de Pilotage a été mis en place et présidé par le Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation et du Développement Local en vue d'examiner et d'échanger sur les orientations stratégiques du projet, les conditions de sa mise en œuvre ainsi que les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs visés. A ce dernier s'ajoute le Comité Technique qui a été présidé par le Directeur Général de la Décentralisation et du développement local, comprenant des représentants des principales institutions concernées (ministères sectoriels, PNUD, FAO, MINUSCA, Coordination du PBF). Le Comité technique avait pour mission de servir de cadre de concertation, de coordination et de suivi au niveau technique de la mise en œuvre du projet.

L'évaluation considère que la mise en place de ces mécanismes de gestion prouve à suffisance de la consultation et implication des bénéficiaires lors de la mise en œuvre de ce projet.

III.2. COHERENCE DU PROJET

Dans quelles mesures le projet Appui à la gouvernance locale et à l'accès équitable aux dividendes de la paix dans les préfectures de la Basse-Kotto et du Haut-Mbomou a-t-il complété les interventions passées et en cours mises en œuvre par le PNUD et d'autres acteurs dans les zones d'intervention, en particulier des agences des Nations Unies et la MINUSCA ?

Constat 5. Le projet a été mis en œuvre en complémentarité avec les interventions précédentes et en cours d'exécution par les agences des Nations Unies et d'autres acteurs.

La synergie d'action entre les Agences du Système des Nations-Unies se manifeste à travers l'approche conjointe basée sur la mise en œuvre d'actions concomitantes et complémentaires réparties entre deux (02) Agences selon leurs avantages comparatifs respectifs (PNUD et FAO).

Cette synergie au sein du SNU s'est manifestée aussi par la complémentarité entre le projet d'appui à la gouvernance locale et accès équitable aux dividendes de paix dans les préfectures de Basse-Kotto et Haut-Mbomou et les interventions précédentes ou en cours d'exécution par les Agences des Nations Unies, notamment : (i) Projet d'appui au redéploiement de l'administration territoriale et à la revitalisation socio-économique des communautés locales (PNUD) ,(ii) Projet d'appui à la Restauration de l'Etat et au Relèvement économique à Bambari (PNUD),(iii) Projet d'appui au développement local et à la résilience (PNUD) ;(iv) Projet d'amélioration de la résilience des communautés marginalisées dans la région de l'Ouham Pende, République Centrafricaine (OIM,MINUSCA) ;(v) projet de restauration de la paix et du dialogue entre les communautés affectées par la transhumance transfrontalière» en République centrafricaine et au Tchad (FAO),etc.

Enfin, le projet a complété aussi les efforts des autres partenaires techniques et financiers intervenant dans les mêmes domaines d'activités, notamment : l'Union Européenne au travers le projet d'appui au redéploiement de l'Etat centrafricain et des services essentiels.

Dans quelle mesure la conception, la mise en œuvre, le suivi et les rapports du projet Appui à la gouvernance locale et à l'accès équitable aux dividendes de la paix dans les préfectures de la Basse-Kotto et du Haut-Mbomou sont-alignés sur d'autres projets financés par le PBF ?

Constat 6. Le projet est cohérent avec le financement du PBF

Au niveau conceptuel, le document du projet a illustré les caractéristiques spécifiques des projets appuyés par PBF, notamment :la modalité de financement PRF (Peacebuilding Recovery Facility) pour une durée de 2 ans, degré de contribution du projet à l'égalité genre avec Gender Marker 2 et zones les plus affectées par les conflits comme ciblage géographique.

A ces dernières caractéristiques, s'ajoute le rôle catalyseur du projet en termes de mobilisation de financements additionnels auprès d'autres bailleurs, capitalisation des leçons tirées des évaluations réalisées pour d'autres initiatives, programmes et projets, etc. En outre, le projet s'aligne au Plan National de Relèvement et Consolidation de la paix (RCPCA) et prend en compte les thèmes transversaux notamment, le genre, droit de l'homme, invalidité, effet catalytique, sensibilité au conflit ; etc.

Enfin, les documents disponibles ont révélé que le portefeuille des projets PBF 2107-2019 a été particulièrement essentiel pour soutenir et consolider les acquis de processus de paix pour la RCA, notamment grâce à l'Initiative Africaine pour la Paix en Centrafrique menée par l'Union Africaine (UA) et la Communauté des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et appuyé par PBF; et la mission estime que cette illustration démontre l'éligibilité de ce projet à cet appui du PBF en RCA.

Au niveau de mise en œuvre et suivi, l'évaluation note la flexibilité du projet au contexte sécuritaire, de désenclavement des zones d'intervention, de la rareté des partenaires d'exécution, etc. Ensuite, on note la

contribution du projet à la mise en œuvre de RCPCA et la mise en place et fonctionnalité de mécanisme de gestion impliquant les autorités nationales et locales ; Comité de Pilotage et Comité Technique d'Experts présidés par les représentants des ministères sectoriels. Enfin, l'Equipe de projet a développé et utilisé les outils mandataires du PBF de planification et de suivi et évaluation.

III.3. EFFICACITE DU PROJET

Dans quelles mesures le projet a-t-il atteint ses objectifs et résultats escomptés et contribué à la vision stratégique du projet ? De quelle manière le projet a-t-il contribué à la réalisation des droits humains ? Dans quelles mesures le projet a-t-il intégré de manière substantielle le genre et soutenu la consolidation de la paix sensible au genre ? Le marqueur de genre affecté au projet reflète-t-il la réalité du projet ?

Constat 7. Le projet a su atteindre ses objectifs et résultats escomptés malgré l'absence d'exécution de certaines activités, notamment : réhabilitation des infrastructures agropastorales, distribution des kits agricoles à 15 GPA, etc.

A titre de rappel, le cadre des résultats ayant servi de base pour analyser l'atteinte des objectifs et des résultats escomptés et contribué à la vision stratégique du projet ,a été décliné à un ensemble de 3 résultats : (i) Les populations adhèrent au processus de paix et ont une confiance accrue aux institutions étatiques grâce à une présence et prestation efficace ; (ii) Les populations s'approprient davantage le processus politique de paix grâce à une gouvernance locale plus inclusive et équitable ;(iii) Les populations vulnérables, les plus affectées par la crise, bénéficient des dividendes de paix à travers un accès accrue aux opportunités socioéconomiques grâce à la mise en œuvre de l'accord politique de paix et de réconciliation. En effet, les trois résultats, solidairement, c'est-à-dire en se soutenant mutuellement, concourent à la réalisation de la finalité du projet : contribution à la consolidation de paix et à la stabilisation du pays. Si les résultats montrent une grande consistance au fond, le projet a peiné à exprimer de manière complète leur itinéraire de progression suite à l'absence de situation de base et suivi de certains indicateurs. Il en est de même pour les 6 produits ou extrants du projet. Quand bien même les performances seraient déterminées, leur signification resterait indécise puisqu'on ne saurait pas d'où sont partis les efforts dont les résultats ont été observés.

N°	Indicateurs	Baseline	Valeur	Réalisation	Taux	Commentaires
			cible fin projet		d'exécution	
	luit 1.1 Les institutions étatiques déconcentrées, les tionnelles	collectivit	és locales e	t les structure	s de gestion de	es ressources naturelles des communes ont leurs capacités renforcées et
	Nombre de bâtiments administratifs réhabilités, équipés et dotés en moyens de fonctionnement	2	6	7	116.66%	Sources : Cadre de résultats, Rapport annuel du projet en date de décembre 2021 et Rapport final des partenaires d'exécution
	Niveau de la présence des FAE.	100	130	92	70.76%	Sources : Cadre de résultats et Rapport annuel du projet en date de décembre 2021
	Nombre de cadre et responsables des structures déconcentrées formés en vue de l'amélioration des prestations des services publics	39	120	60	50%	Source : PNRM_Rapport d'atelier de renforcement de capacité aux profits des autorités locales dans 3 sous-préfectures de (Obo, Mboki et de Zemio)
Taux	de réalisation du Produit 1.1				95.80 %	
Prod	uit 1.2 : Les mécanismes et structures étatiques et no	n-étatiques	de prévention	on et de gestio	n de conflits fon	ctionnent de façon efficiente et pérenne et gère les conflits
	Nombre de comités de prévention et gestion des conflits renforcées	0	8	12	150%	Sources : Cadre de résultats et Rapport final des partenaires NRC. AHA et PNRM
	Nombre de clubs DIMITRA fonctionnel dans les zones du projet	20	18	10	44.4%	Sources : Cadre de résultats et Rapport annuel du projet en date de décembre 2021
	Pourcentage des conflits enregistrés et résolus	23%³	75%	80.55%	107.4%	Sources : Cadre de résultats et Rapport final des partenaires NRC. AHA et PNRM
Taux de réalisation du Produit 1.2					100.6%	

Rapport Sondage Paix, Justice et Sécurité en République Centrafricalne # 4 | mai 2019, visiter www.peacebuildingdata.org/CAR

^{23 |} EVALUATION FINALE DU PROJET « D'APPUI A LA GOUVERNANCE LOCALE ET A L'ACCES EQUITABLE AUX DIVIDENDES DE LA PAIX DANS LES PREFECTURES DE LA BASSE KOTTO ET DU HAUT MBOMOU»

	Nombre d'acteurs locaux formés sur la planification/gestion du développement local	0	80	105	135%	Sources : Cadre de résultats et Rapport annuel du projet en date de décembre 2021
	Nbre de communes ayant élaboré et adopté de plans de développement local de manière participative et inclusive	0	6	6	100%	Les 6 communes ont élaborés et validés leur PDL. L'équipe de l'évaluation était en possession de tous ces documents
Taux	de réalisation du Produit 2.1				117.5%	
	uit 2.2 : Les PDL intégrant des mécanismes de gestion tionnels	n concertée	des ressour	ces naturelles,	sont mis en œuv	re et suivis, avec des mécanismes de reddition de comptes aux populations
	Nbre de communes ayant mis en place un dispositif et de mécanisme de coordination et suivi de la mise en œuvre des PDLs.	.0	6	6	100%	Sources : Cadre de résultats et Rapport annuel du projet en date de décembre 2021
	Nbre de communes ayant adopté un plan d'investissement assorti d'une stratégie de mobilisation des ressources locales	0	6	6	100%	Sources : Cadre de résultats et Rapport annuel du projet en date de décembre 2021
	Nbre de communes ayant de mécanismes de reddition de compte opérationnels	0	6	6	100%	Sources : Cadre de résultats et Rapport annuel du projet en date de décembre 2021
Taux	de réalisation du Produit 2.2				100%	
Produ	uit 3.1 : Des infrastructures socio-économiques priori	taires (mar	chés, petits _l	ponts, forages,	puits améliorés,	etc.) sont réhabilitées, opérationnelles et accessibles
	Nbre d'infrastructures réhabilitées ou construites et qui sont opérationnelles.	0	6 au minimum	8	133.3%	Le rapport annuel du projet de décembre 2021 indique que 8 ponts et 3 km de routes déjà réhabilités. En plus un processus a été lancé pour la construction de 27 infrastructures agropastorales (aire de séchage, magasin de stockage, puits maraichers/pastoraux, pharmacies vétérinaires). Selon l'examen des documents disponibles et entretiens avec les informateurs clés, ces infrastructures agropastorales n'ont pas été réhabilitées malgré la contractualisation avec les partenaires (entrepreneurs).
	Nbre d'organes de gestion des infrastructures mises en place et opérationnels	0	6 au minimum	6	100%	Sources : Cadre de résultats et Rapport annuel du projet en date de décembre 2021

^{24 |} EVALUATION FINALE DU PROJET « D'APPUI A LA GOUVERNANCE LOCALE ET A L'ACCES EQUITABLE AUX DIVIDENDES DE LA PAIX DANS LES PREFECTURES DE LA BASSE KOTTO ET DU HAUT MBOMOU»

	Nbre de personnes bénéficiaires d'infrastructures par sexe	0	2500 au minimum	0	0%	Ces infrastructures n'ont pas été réhabilitées malgré l'identification des partenaires d'exécution (Entreprises).
Taux	Taux de réalisation du Produit 3.1			77.76%		
Produit 3.2 : Des mécanismes locaux de gestion concertée et apaisée de l'espace agropastoral sont mis			en place et les ca	apacités de production des moyens de subsistance sont renforcées		
	Nbre d'organisations professionnelles d'encadrement et d'appui au secteur de développement rural sont organisées et répondant efficacement aux demandes des producteurs	0	60	100	166.66%	Sources : Cadre de résultats et Rapport annuel du projet en date de décembre 2021
	Nbre d'agents des organisations professionnelles et des communautés de base formée et fournissant des services de qualité/durables aux agriculteurs/éleveurs	0	200	199	99.5%	Sources : Cadre de résultats et Rapport annuel du projet en date de décembre 2021
	Nombre d'accords sociaux ou de convention de gérance équitable des ressources naturelles	0	6	0	0%	Les désaccords profonds entre les différentes communautés dans le contexte sécuritaire de la zone du projet n'ont pas permis d'aboutir a des accords sociaux
	Nbre de comité de gestion de conflit en place et fonctionnel et% de conflits enregistrés et résolus	0	12	12	100%	Sources : cadre des résultats et rapport final des partenaires d'exécution.
	% des conflits enregistrés et résolus	23%	75%	80.55%	107.4%	
	Nbre d'émissions radio contribuant à la résolution des conflits	0	30	0	0%	
	Nbre de clubs Dimitra fonctionnels dans la zone du projet	0	24	10	41.6%	
	Nbre de personnes (sexospécifique) formées par commune.	581	120	120	100%	Sources : Cadre de résultats et Rapport annuel du projet en date de décembre 2021
	Nbre de personnes (sexospécifique) bénéficiaires des activités d'insertion socio-économique	0	500	675	135%	Sources : Cadre de résultats et Rapport annuel du projet en date de décembre 2021
Taux	Taux de réalisation du Produit 3.2				83.35. %	
Total	Total général de réalisation de produit				95.83. %	

En définitive, les objectifs quantitatifs assignés à ce projet ont été globalement atteints avec le taux moyen d'achèvement de l'ensemble des produits qui s'est établi à **95.83%**, ce qui correspond à une bonne performance en termes d'efficacité Cela étant, les analyses ont également démontré que le niveau de performance dans ce domaine a varié d'un produit à un autre. Selon ce tableau, le projet a plus performé dans l'élaboration et validation des PDLs.

L'évaluation note que cette approche quantitative d'apprécier l'efficacité du projet a quelques insuffisances du fait du manque de situation de référence au démarrage de ce projet, cibles définies d'avance ou sous estimées, manque de suivi de certains indicateurs et du plan de suivi et évaluation, etc. Ceci a conduit à effectuer l'appréciation de l'efficacité du projet orientée vers une analyse qualitative qui s'appuie sur la nature et la qualité des résultats obtenus.

III.3.2 Analyse qualitative des résultats obtenus

Produit 1.1 : Les institutions étatiques déconcentrées, les collectivités locales et les structures de gestion des ressources naturelles des communes ont leurs capacités renforcées et fonctionnelles.

Au total 7 bâtiments publics ont été réhabilités et équipées dans les 2 préfectures, notamment le bureau de la préfecture de Basse-Kotto, Service des Affaires Sociales de Mobaye, Mairies de Mobaye et Mbelima (Basse-Kotto), et Mairies d'Obo et Zemio (Haut-Mbomou). A l'exception faite du bâtiment de Service Social de Mobaye, environ 25% des bénéficiaires n'ont pas apprécié la qualité de tous bâtiments publics réhabilités et équipés à Basse-Kotto. Dans le Haut-Mbomou, environ 50% de bénéficiaires n'ont pas apprécié la qualité des bâtiments publics réhabilités et équipés.

Les observations faites sur terrain et les entretiens avec les informateurs clés dans la préfecture de Haut-Mbomou ont confirmé cette perception des bénéficiaires sur la qualité des travaux de ces bâtiments, et ils ont formulé les recommandations de bien finaliser les travaux (toitures, menuiseries et autres), et ils ont révélé aussi que les toitures ont été mal faites à tel point qu'il est extrêmement difficile de travailler quand il pleut dans cette entité territoriale.

Selon les témoignages recueillis auprès des bénéficiaires, toutes les informations indispensables concernant les cahiers de charge n'ont pas été révélées à ces derniers, et ni encore au Point Focal PNUD ; ce qui n'a pas permis d'effectuer le suivi de proximité et renforcer la redevabilité, et moins encore d'éviter des réclamations non conformes aux travaux prévus pour la réhabilitation.

Dans la préfecture de Basse-Kotto, les recommandations formulées par l'Expert en Génie Civile du PNUD lors de la réception provisoire des travaux de réhabilitations du bureau de la préfecture de Basse-Kotto et de la Mairie de Mobaye n'ont pas été prises en compte, et ceci a été corroboré par la Note mensuelle Basse-Kotto du Janvier 2022. Ceci prouve les difficultés de retracer et faire le suivi de toutes les recommandations formulées dans le cadre de ce projet. Les observations effectuées sur terrain ont révélé aussi de doute en ce qui concerne la qualité de ces infrastructures, hormis le bâtiment de Service Social de Mobaye. L'évaluation note que ce bâtiment sert à accueillir plusieurs services préfectoraux de Basse-Kotto.

La situation est aussi identique dans la préfecture de Haut-Mbomou où les informations indispensables concernant les cahiers de charge n'ont pas été partagées avec les parties prenantes. Les témoignages recueillis auprès des informateurs clés ont confirmé cette situation qui ne cadre pas avec la redevabilité.

En ce qui concerne l'appui au déploiement des FAE, les bénéficiaires ont été satisfaits des services fournis par la MINUSCA. Et dans la préfecture de Basse-Kotto, il n'y a eu que le déploiement de 5 FAE à Alindao et aucun déploiement à Mobaye. Les autorités locales de cette entité ont révélé à l'Equipe d'Evaluation qu'elles ont un sérieux problème d'effectif des fonctionnaires où elles cumulent plusieurs taches afin de compenser l'absence des autres, ce qui impacte sur les services fournis aux administrés de leur entité territoriale.

Dans la préfecture de Basse-Kotto, il y a eu la quasi-totalité de déploiement des fonctionnaires y compris les policiers et les gendarmes, ce qui a réjoui de plus les autorités locales du fait de renforcement de la présence de l'Etat dans cette entité territoriale.

Selon les documents consultés et les entretiens avec les informateurs clés, le redéploiement des FAE se heurte à plusieurs défis, notamment la faiblesse de FAE affectés par le Gouvernement et l'absence de mesures punitives contre ceux qui ne fournissent pas un effort pour rejoindre leurs postes sur terrain.

N.B. Sur un total de 4 activités de ce produit, toutes ces activités ont été complétement réalisées.

Produit 1.2 : Les mécanismes et structures étatiques et non-étatiques de prévention et de gestion de conflits fonctionnent de façon efficiente et pérenne, et gèrent les conflits.

Les comités de prévention et gestion des conflits ont été mis en place dans les deux préfectures par les partenaires NRC, AHA et PNRM.

A Basse-Kotto, 9 comités de prévention et gestion des conflits ont été mis en place respectivement 1 comité à Mobaye, Alindao et Mbelima par l'ONG NRC et 6 comités à Satema par l'ONG AHA. Ces derniers ont bénéficié des séances de formation focalisées essentiellement sur les techniques de prévention et gestion des conflits. Au-delà de cette formation, ces derniers ont été dotés des fournitures de bureau, mégaphone et torches pour faciliter leur travail. Lors de l'entretien avec les bénéficiaires, ces derniers ont été satisfaits des séances de formations et supports obtenus, et ainsi que d'autres dotations.

Dans la préfecture de Haut-Mbomou, 3 comités de prévention et de gestion de conflits ont été mis en place dans les trois localités (Obo, Zémio et Mboki) par l'ONG PNRM. Ces derniers n'ont bénéficié que des séances de formation sur trois thèmes notamment : (i) analyse de conflits, (ii) importance de la cohésion sociale et la paix et (iii) les fondements des droits humains. Ces derniers ont révélé à l'Equipe de l'Evaluation d'être satisfait aux différentes séances de renforcement des capacités dans leur mission de prévention et de gestion de conflits.

L'évaluation note que tous ces comités de gestion et prévention des conflits dans les deux préfectures ont identifié et résolu des conflits de manière pacifique dont 9 cas dans la Basse-Kotto et 20 cas dans le Haut-Mbomou sur un total de 36 cas identifiés. Et l'évaluation note que ces cas n'ont pas été reportés dans les deux Rapports annuels et autres documents disponibles. Cette situation pourrait relever des questions sur la planification des visites de terrain et suivi des indicateurs de performance du projet.

Les clubs d'écoute Dimitra sont des groupes de femmes, d'hommes ou de jeunes – mixtes ou non – qui décident de s'autoorganiser pour agir ensemble sur leur propre environnement. Ils se réunissent régulièrement pour discuter des problèmes auxquels ils sont confrontés dans leur vie quotidienne, pour prendre des décisions et passer à l'action afin de les résoudre.

Dans la préfecture de Haut-Mbomou, l'ONG PNRM a mis en place 3 comités des clubs Dimitra à Zemio, Mboki et Obo.

Dans la sous-préfecture de Basse-Kotto, 7 clubs Dimitra ont été mis en place respectivement 1 à Alindao et Mobaye, et ainsi que 5 clubs à Satema. Malheureusement, il n'a pas été possible de mettre en place celui du village de Damba suite aux conditions sécuritaires qui ont prévalu dans cette localité durant le période de mise en œuvre du projet. Dans le site d'Alindao, le Club DIMITRA a créé des groupes d'AVEC au sein de leur communauté, et a ouvert une grande parcelle de cultures vivrières (arachide, maïs et riz). A Mobaye, les membres du Club Dimitra du village Damba, ont réalisé des travaux d'entretien des voies d'accès à la source et une partie du tronçon Mobaye-Zangba. A Satema, les séances de formation ont eu lieu en période allant du 16 au 17 Novembre 2020 à la sous base AHA Satema en faveur des Clubs Dimitra. Après cette formation, les kits ont été remis aux membres du Club notamment une radio, clé USB avec les émissions de certaines chaines nationales et téléphone à la grande satisfaction des bénéficiaires dans un environnement où il n'existe aucune chaine de radio dans ce milieu.

En termes des bonnes pratiques, on peut retenir le partage de l'expérience par l'organisation des séances de projection des réunions des clubs DIMITRA de certains pays d'Afrique (MALI, NIGER, RD. Congo ...etc.).

N.B. Sur un total de 3 activités de ce produit, toutes ces activités ont été complètement réalisées.

Produit 2.1 : Des plans de développement local sensibles au genre et aux facteurs de conflits sont élaborés de manière participative et inclusive.

L'exploitation des documents disponibles et les entretiens avec les informateurs clés ont révélé qu'environ 105 acteurs locaux dont les Conseils communaux, les services déconcentrés et les membres de la société civile ont été formés sur la planification et gestion du développement local. Ces derniers ont témoigné à la mission d'évaluation leur satisfaction de ces séances de formation. L'évaluation note que plusieurs missions de terrain ont eu lieu pour renforcer les capacités des acteurs locaux dans ce processus de planification locale, mais il est difficile d'effectuer la traçabilité des recommandations formulées au cours de ces séances de formation, et moins encore les difficultés et solutions proposées.

Six plans de développement local intégrant les plans d'investissement budgétisés ont été élaborés et validés pour les communes de Zemio et Obo (**Préfecture de Haut-Mbomou**); et Mobaye, Alindao, Mbelima et Bakou (**Préfecture de Basse-Kotto**).

Il convient de signaler que ce processus de planification locale a été inclusif et participatif ; et les services techniques du Ministère de la Décentralisation et Développement local ont été impliqués durant toutes les phases de ce processus ; ce qui a renforcé son appropriation. Lors des discussions avec les autorités locales et les fonctionnaires des services déconcentrés et décentralisés, tous ont confirmé leur participation durant toutes les phases de ce processus, et ils étaient satisfaits d'être dotés de cet outil de planification locale.

Sous un autre angle, il y a eu de signaler que le processus de planification locale a suivi les quatre phases clés, notamment, (i) préparatoire du processus de planification locale, (ii) diagnostic participatif, (iii) formulation et élaboration du PDL intégrant le plan d'investissement, et (iv) adoption ou validation du PDL.

Cependant, les défis pour la mise en œuvre de ces PDLs sont notamment : l'insécurité, la faible mobilisation des ressources locales, insuffisance des FAE, enclavement des entités territoriales, défectuosité des infrastructures, etc.

L'analyse révèle que les cartes géographiques de ces entités territoriales ont été présentées de manière très sommaire, ce qui rend impossible de bien les localiser. Or, si les acteurs locaux ou enumérateurs avaient collecté les données institutionnelles, socio-économiques et culturelles de manière géolocalisée ou digitale

lors de diagnostic participatif, on aurait pu établir une carte géographique avec toutes les coordonnées spatiales.

Enfin, l'évaluation note aussi que l'appropriation du PDL diminue au fur et à mesure que l'on s'éloigne des entités territoriales décentralisées (groupements, quartiers et villages).

N.B. Sur un total de 3 activités de ce produit, toutes ces activités ont été complètement réalisées.

Produit 2.2 : Les PDL intégrant des mécanismes de gestion concertée des ressources naturelles, sont mis en œuvre et suivis, avec des mécanismes de reddition de comptes aux populations opérationnels.

Selon l'examen des documents disponibles et les entretiens avec les informateurs clés, six entités territoriales décentralisées ont bénéficié d'un appui pour la mise place des mécanismes ci-après : (i) Comité de coordination et mise en œuvre du PDL et (ii) Plan d'investissement et disposition de la mobilisation de ressource. Les arrêtés communaux ont été établis pour constituer ces mécanismes. Les arrêtes communaux ont été établis et signés pour désigner les animateurs ou membres de ces mécanismes.

Tous les atouts sont présents pour le bon fonctionnement de ces mécanismes, mais ces derniers vont se heurter à des défis soulignés ci-haut qui entraveront le redécollage de ces entités territoriales.

Selon plusieurs témoignages recueillis auprès des informateurs clés et la revue documentaire, ce processus a été participatif et inclusif, et il a connu l'implication de toute la composante de la société, y compris les services déconcentrés, autorités locales, les leaders communautaires et les organisations de la société civile.

N.B. Sur un total de 3 activités de ce produit, deux activités ont été complètement réalisées et une seule activité n'a pas été réalisée (Activité 2.2.2. Soutenir l'élaboration/l'adaptation de manuel des procédures de gestion administrative et financière et ressources naturelles).

Produit 3.1 : Des infrastructures socio-économiques prioritaires (marchés, petits ponts, forages, puits améliorés, etc.) sont réhabilitées, opérationnelles et accessibles.

Selon les documents consultés et les entretiens avec les informateurs clés, 8 ponts ont été réhabilités et 12 km des axes routiers réhabilités dans la préfecture de Haut-Mbomou. Selon les témoignages reçus des bénéficiaires, environ 40% d'eux ne sont pas satisfaits de la qualité de ces infrastructures. L'évaluation a noté que les cahiers des charges ou les travaux à réhabiliter n'ont pas été partagés ou révélés avec les bénéficiaires. De manière surprise, les points focaux du PNUD et l'Expert en Génie Civil du PNUD n'étaient pas en possession des cahiers de charge de ces infrastructures à, ce qui a suscité un grand défi lors de suivi des travaux de réhabilitation. Ceci prouve à suffisance que le Chargé de Génie Civil n'était pas impliqué dans la formulation des cahiers de charge.

Selon le Rapport annuel de décembre 2021, le processus de réhabilitation a été lancé pour 27 infrastructures agropastorales (aire de séchage, magasin de stockage, puits maraichers/pastoraux, pharmacies vétérinaires), dans les zones d'intervention du projet, et malheureusement les travaux de réhabilitation n'ont pas été effectués malgré l'identification des partenaires à exécuter (entreprises).

Au total, trois comités de gestion des infrastructures agropastorales non réhabilitées ont été mis en place et formés dans la préfecture de Basse-Kotto (Mobaye, Alindao et Dimbi). Un PV de mis en place de comité de gestion a été établi à cet effet et chaque comité est composé de 4 femmes et 6 hommes avec des

responsabilités bien déterminées. Tous les membres de ces comités ont été satisfaits de la formation sur le suivi des travaux de réhabilitation de ces infrastructures et leur maintenance. De l'autre côté, 3 comités de gestion des infrastructures réhabilitées (CGI) 'ont os été mis en place et formés sur l'entretien et la maintenance dans la préfecture de Haut-Mbomou.

N.B. Sur un total de 2 activités de ce produit, une seule activité a été complétement réalisée et une autre activité a été partialement réalisée. Et, il y a eu identification des infrastructures agropastorales de manière participative et non leur réhabilitation

Produit 3.2 : Des mécanismes locaux de gestion concertée et apaisée de l'espace agropastoral sont mis en place et les capacités de production des moyens de subsistance sont renforcées.

Au total, 35 groupements agricoles ont été appuyés notamment 15 à Haut-Mbomou (5 GPA à Zemio, 5 GPA à Obo et 5 GPA à Mboki et 20 à la Basse-Kotto (5 GPA à Mobaye, 5 GPA à Alindao .5 GPA à Dimbi et 5 GPA à Satema). Et à ces derniers s'ajoutent 15 groupements non agricoles dont 8 appuyés dans la préfecture de Haut-Mbomou (d'Obo et Zémio) et 7 dans la Basse-Kotto (Kembé et Satéma).

En plus, 23 AVEC ont été mis en place notamment 22 dans la préfecture de Basse-Kotto (5 à Mobaye, 5 à Alindao, 5 à Dimbi et 5 à Satema) et 3 à Haut-Mbomou (Zemio et Mboki). L'évaluation note qu'aucune indication n'a été fournie en ce qui concerne le suivi des indicateurs de performance de ces structures (nombre de femmes par AVEC, nombre d'hommes par AVEC, montant total de l'épargne des femmes, montant total de l'épargne des hommes, nombre de ménages qui ont emprunté de l'argent par AVEC, etc.). Cette situation démontre à suffisance les difficultés de détecter les problèmes à temps, prendre des mesures correctives pour améliorer la performance de ces AVEC, etc.

Au total 90 DTE (Délégué Technique Endogène) ont été identifiés et formés notamment pour l'encadrement technique et le suivi de proximité de 35 GPA. Le meilleur ratio a été observé à Satema où 30 DTE ont été identifiés et formés pour encadrement technique et suivi de 5 GPA, soit une moyenne de 6 DTE par groupement. A Mobaye, Alindao et Dimbi où il n'y a eu que 15 DTE pour accompagner 15 GPA (375 bénéficiaires), soit une moyenne d'1 DTE par groupement et 45 DTE à Obo, Zemio et Mboki pour l'accompagnement de 15 GPA, soit une moyenne de 3 DTE par GPA. La formation des groupements agropastoraux a porté sur les itinéraires techniques sur l'élevage, les cultures maraichères et vivrières. Les bénéficiaires étaient satisfaits de ces séances de renforcement des capacités qui leur ont permis d'acquérir les connaissances sur les bonnes pratiques agricoles et d'élevage.

Cependant, 25 Facilitateurs Communautaires ont été identifiés et formés pour accompagner 23 AVEC notamment 18 à Basse-Kotto et 7 à Haut-Mbomou. Les séances de renforcement ont porté sur fa structuration et organisation des AVEC, mobilisation et le suivi conseil de ces derniers.

Dans la préfecture de Basse-Kotto, 5 GPA de Satéma ont été dotés de la totalité de leur kit notamment : (i) kit vivrier et outil aratoire, (ii) kit maraicher et outil aratoire et (ii) kit d'élevage. Néanmoins, 15 GPA de Mobaye, Alindao et Dimbi n'ont pas reçu le kit d'élevage. Lors de l'entretien avec ces bénéficiaires, ces derniers ont exprimé leur indignation face à cette situation qui tarde à se concrétiser. Ce kit d'élevage a été constitué de 12 caprins (10 femelles et 2 boucs), aliment pour bétail (farine), etc. Selon les entretiens avec les informateurs clés, tous ont confirmé qu'il n'y avait pas une foire aux caprins et le fonds alloué pour l'achat de 12 caprins n'a été révélé aux bénéficiaires.

Dans la préfecture de Haut-Mbomou, 15 GPA ont reçu la totalité de leur kit agropastoral, et le kit d'élevage a été constitué des caprins (2 males et 8 femelles), volailles de race locale (5coqs et 20 poules) et porcins (2 males et 8 femelles). L'évaluation a noté que les bénéficiaires de kit d'élevage des volailles ont vendu leurs kits pour les reconvertir à ceux des caprins suite à une mortalité élevée et manque des produits vétérinaires.

Les documents disponibles et les entretiens avec les informateurs clés ont révélé que les semences ont été distribuées tardivement selon le calendrier agricole, et ce retard a conduit au report de semis pour la saison prochaine. En ce qui concerne la qualité des intrants agricoles, les bénéficiaires étaient satisfaits mais, pour celui de l'élevage, la perception est mitigée car environ 40% des bénéficiaires interviewés n'étaient pas satisfaits de cette dernière suite à l'opacité du fond alloué au kit, la mortalité élevée, etc.

N.B. Sur un total de 3 activités de ce produit, une seule activité a été complétement réalisée et deux autres n'ont pas été réalisées (Activité 3.2.1. Appuyer la mise en place de mode de gestion équitable des ouvrages par les communautés locales afin de faciliter l'accès aux ressources locales à l'ensemble des usagers à travers les accords sociaux ou de convention de gérance entre usagers et détenteurs des droits différenciés et Activité 3.2.2. Renforcer les capacités locales (techniques, juridiques, droits humains) de gestion des espaces et infrastructures pastorales, en lien avec les textes et Loi de la Décentralisation, impliquant les différentes catégories d'usagers, les élus communaux, les intuitions foncières et les communautés.)

Le projet d'appui à la gouvernance locale et à l'accès équitable aux dividendes de la paix dans les préfectures de la Basse-Kotto et du Haut-Mbomou repose sur deux hypothèses pour atteindre les résultats du projet. A cet effet, le document du projet a été articulé autour de trois résultats mesurables par des indicateurs prévus à cet effet. Le tableau ci-dessous permet d'examiner et de se prononcer sur la contribution de ces résultats à l'atteinte de l'objectif principal du projet.

Le tableau 4 : Capacité du projet à documenter sa contribution à l'atteinte des résultats

Indicateurs	Baseline	Cible	Progrès à la fin du projet	Commentaires			
Résultat 1 : Les populations adhèrent au processus de paix et ont une confiance accrue aux institutions étatiques grâce à une présence et prestation efficace							
Indicateur 1a: % de la population qui déclare avoir confiance aux institutions étatiques déconcentrées et décentralisées	100%4	60% ou plus (dont 30% de femmes)	Non disponible	Le rapport de l'enquête réalisée début 2022 en partenariat avec ICASEES n'a pas été partagé.			
Indicateur 1b: % de la population qui déclare croire au processus de paix	50%5	60% ou plus (dont 30% de femmes)	Non disponible	Le rapport de l'enquête réalisée début 2022 en partenariat avec ICASEES n'a pas été partagé.			
Indicateur 1c : % des conflits enregistrés et résolus	23%AD	75%	80.55%	Au total, 36 cas de conflit ont été identifiés et 29 cas ont été résolus.			

⁴Rapport Sondage Paix, Justice et Sécurité en République Centrafr licaine # 3 | Octobre 2018

^{31 |} EVALUATION FINALE DU PROJET « D'APPUI A LA GOUVERNANCE LOCALE ET A L'ACCES EQUITABLE AUX DIVIDENDES DE LA PAIX DANS LES PREFECTURES DE LA BASSE KOTTO ET DU HAUT MBOMOU»

Résultat 2 : Les populations s'approprient davantage le processus politique de paix grâce à une gouvernance locale plus inclusive et équitable							
Indicateur 2a : Nbre de communes ayant de mécanismes de gouvernance locale et de reddition des comptes opérationnelles		6	6	6 communes ont mis en place des mécanismes de gouvernance locale et de reddition des comptes opérationnels.			
Indicateur 2b : % de la population qui déclare avoir confiance à la gouvernance locale	45% ⁶	60% ou plus (dont 30% de femmes)	Non disponible	Le rapport de l'enquête réalisée début 2022 en partenariat avec ICEES n'a pas été partagé.			
Résultat 3 : Les populations vulnérables aux opportunités socioéconomiques grâ				endes de paix à travers un accès accrue de réconciliation			
Indicateur 3a: –Nbre de cadres/agents des institutions décentralisées, des organisations professionnelles et des communautés de base formée et fournissant des services de qualité et durables aux agriculteurs/éleveurs	10 cadres et agents de l'ANDE et de la FNEC (2017), 6 FAE des services déconcentré s dans le Haut Mbomou (2019)	200 (dont 60 femmes)	199	Cet indicateur ne permet pas de mesurer le changement observé en termes d'accessibilité accrue aux opportunités socioéconomiques.			
Indicateur 3b : Nombre de personnes impliquées dans des activités économiques prospères et fournissent des services de qualité aux populations.	0	180	500 (dont 160 femmes)	Cet indicateur permet de mesurer le changement observé en termes d'accessibilité accrue aux opportunités socioéconomiques.			
Indicateur 3c : Nombre de structures et de personnes impliquées dans les activités de cohésion sociale en faveur de la paix dans les communautés de base	20 structures dans les deux préfectures Nombre des bénéficiaire s (Haut Mbomou 57 602 et Basse Kotto 249.150) ⁷	Cibles: nbre de structures (12), nbre de personnes (120), Bénéficiaires (2500) dont hommes (375,15%), Femmes (875,35%), Garçons (625,25%), Filles (625,25%)	Structures : 21 Personnes :148 Bénéficiaires : 2000	Cet indicateur permet de mesurer le changement observé en termes d'implication des personnes et structures pour la cohésion sociale et la paix dans les communautés de base			

Le tableau 7 ci-dessus révèle une capacité du projet à documenter sa contribution à l'atteinte des changements anticipés par sa théorie de changement malgré certaines faiblesses dues à la formulation

[∘] Perception des efforts de l'État au cours du temps, Rapport Sondage Paix, Justice et Sécurité en République Centrafricalne # 3 | mai 2019

⁷ Rapport final des résultats de l'enquête par grappes à indicateurs multiples 2018-2019, MICS6-RCA

^{32 |} EVALUATION FINALE DU PROJET « D'APPUI A LA GOUVERNANCE LOCALE ET A L'ACCES EQUITABLE AUX DIVIDENDES DE LA PAIX DANS LES PREFECTURES DE LA BASSE KOTTO ET DU HAUT MBOMOU»

de certains indicateurs, absence du plan de suivi et évaluation, etc. En plus, les témoignages et les observations faites sur terrain permettent de formuler une opinion sur les perspectives d'atteinte des résultats escomptés du projet

Constat 8. Plusieurs interventions du projet ont ciblé les marginalisés, y compris les handicapés

Les formations sur la planification locale, AGR, éducation à la paix et comité de gestion des infrastructures ont ciblé explicitement les personnes invalides ou handicapées, les jeunes désœuvrés, les femmes démunies, etc.

L'évaluation a pu relever la participation des femmes démunies, jeunes désœuvrés et personnes marginalisées dans les travaux HIMO.

Enfin, la visite de terrain a permis à l'Equipe d'Evaluation d'observer la présence des personnes handicapées parmi les bénéficiaires du projet.

L'évaluation note que leur proportion est faible mais encourageante pour ce projet, soit 25% si l'on tient compte des données fournies par les activités d'appui aux GPA. Donc, il y a eu un seul GPA des personnes handicapées sur un total de 5 GPA dans la plupart des cas.

Constat 9 : le projet a pris en compte la dimension genre à tout le cycle du projet et a soutenu la consolidation de la paix sensible au genre

L'engagement du projet à mettre en avant le critère de l'égalité de genre par la détermination des cibles de plusieurs indicateurs du cadre des résultats est clairement énoncé dans le document du projet.

En plus, le marqueur **Gender Marker 2 ou niveau 2** a été bien défini ; et tous ces engagements du projet contribuent de promouvoir le rôle des femmes dans la consolidation de la paix selon les résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies, notamment :

- Résolution 1325 du 22 Novembre 2018 dédiée aux femmes, la paix et la sécurité, mettant ainsi en relief l'importance d'une participation active des femmes, dans des conditions d'égalité, à la prévention et au règlement des conflits;
- **Résolution 1889 du 5 Octobre 2009** exhortant les États Membres et les organisations internationales et régionales à prendre de nouvelles mesures pour renforcer la participation des femmes à tous les stades des processus de paix.

L'évaluation note que les ressources financières allouées aux activités dédiées à l'égalité des sexes, de l'ordre de 900 000USD, représentent 30 % du budget du projet, ce qui est conforme au Gender Marker 2 qui a été attribué au projet. Et la dotation des kits AGR a respecté aussi cette norme, au moins 30% des kits destinés aux femmes.

Les rapports des partenaires d'exécution qui ont conduit à des activités de renforcement des capacités des femmes sur le terrain attestent que l'égalité de genre a été globalement prise en compte. A titre d'illustration, il y a eu : la formation de 50 femmes à Obo sur la planification locale sensible au genre, la dotation des kits agricoles aux membres de l'Organisation des Femmes Centrafricaines (OFCA), la participation de 341 femmes aux travaux HIMO pour la réhabilitation des pistes rurales et ponts, la dotation des kits non agricoles à 15 groupements avec un effectif de 297 femmes sur un total de 420 membres, etc.

Dans quelles mesures la stratégie de ciblage du projet était-elle appropriée et claire en termes de ciblage géographique et de ciblage des bénéficiaires ?

Constat 10. La stratégie de ciblage du projet a été appropriée et claire en termes de ciblage géographique et ciblage des bénéficiaires

Les documents disponibles et les entretiens avec les entretiens avec les informateurs clés ont révélé que le choix de ces deux préfectures a été basé sur plusieurs facteurs, notamment : (i) situation dans la zone cristallisée par les violences et tensions ces deux dernières années, (ii) préfectures défavorisées en termes d'accessibilités, de présence de l'Etat et d'offres des services publics de base ,(iii) faible présence des partenaires, à l'exception des humanitaires,(iii) immensité des potentialités économiques, notamment agricoles et pastorales, (iv) absence des interventions du projet ARAT-RSE dans la préfecture de Basse-Kotto en termes de réhabilitation d'infrastructures administratives, etc.

Et l'évaluation estime que le projet a été bien ancré dans la connaissance du contexte et a ciblé les zones géographiques les plus affectées par le conflit. Et comme le souligne la documentation, les préfectures de Basse-Kotto et Haut-Mbomou sont les plus défavorisées en termes d'accessibilité, de présence de l'Etat et de développement, mais aussi fortement affectées par les tensions et violences ces deux dernières années.

Le choix des bénéficiaires s'est fait de manière participative et inclusive impliquant les autorités administratives, les leaders communautaires responsables des femmes et jeunes, suivant les critères spécifiques prédéfinis et arrêtés conjointement dans chaque zone du projet.

Cette stratégie a été aussi appropriée car les témoignages recueillis auprès de la plupart des informateurs clés ont révélé que les critères prédéfinis ont été établi pour identification des bénéficiaires. Par exemple, les bénéficiaires des travaux HIMO dans la préfecture de Basse-Kotto ont témoigné à l'Equipe d'Evaluation que le tirage au sort a été le critère prédéfini pour le choix des bénéficiaires. Et ils ont ajouté que ce critère n'a pas suscité aucune réclamation ou contestation car ce dernier s'est déroulé en public et de manière transparente.

Dans la préfecture de Basse-Kotto, 375 ménages bénéficiaires ont été identifiés et sélectionnés par les comités de ciblage avec l'appui du partenaire, sur base des critères de vulnérabilité socio-économiques discutés et validés par les communautés et les autorités locales des communes ciblées.

Comme bonne pratique, on peut retenir cette approche participative et inclusive du choix des bénéficiaires impliquant toutes les parties prenantes selon les critères spécifiques prédéfinis et arrêtes conjointement dans chaque zone du projet.

Quels sont les facteurs internes et externes qui ont eu un impact négatif sur l'atteinte des effets/résultats prévus ? Quelles sont les solutions de mitigations à mettre en place pour minimiser cet impact dans d'autres projets similaires ?

Constat 11. Plusieurs facteurs ont impacté négativement sur les résultats prévus du projet et le choix des certaines orientations programmatiques n'était pas pertinent et adapté

La performance du projet en matière d'efficacité a été entravée par de nombreuses contraintes qui ont entamé sa capacité à atteindre les résultats escomptés au temps opportun. Le tableau ci-dessous résume les contraintes ou difficultés rencontrées, incidences sur l'atteinte des résultats prévus et les solutions de mitigation.

Tableau 5 : Synthèse des difficultés ayant impacté la mise en œuvre de projet, de leurs conséquences et des solutions préconisées

Difficultés rencontrées	Incidence sur la réalisation des activités	Solutions adoptees
Résurgence de la pandémie de Covid-19	Arrêt des activités essentielles du projet, Absence de visite de terrain	Report des activités de terrain ; Télétravail ou travail à distance
Inaccessibilité des certaines zones du projet due à l'insécurité ou à la défectuosité des voies d'accès	Retard dans le démarrage d'exécution des activités du projet	Délocalisation des activités du projet, Réajustement des activités du projet
Incompatibilité entre la durée de mise en œuvre du projet et son objectif	Au 10 Octobre 2021, date de clôture du projet, mais les activités du projet n'ont pas été totalement mises en œuvre	Extension sans coût,
Faible présence des partenaires d'exécution (ONGs, Entreprises)	Report de publication Contractualisation tardive	Octroi de l'avenant au contrat des partenaires d'exécution
Résurgence des épidémies des volailles	Mortalité accrue des volailles	Reconversion à l'élevage des caprins après la vente des volailles, Mise en quarantaine des animaux
Distribution tardive des semences	Absence de semis	Report de semis à la prochaine saison culturale
Faible présence des institutions financières	Retard de la relance de l'économie locale, Surcoûts liés à l'exécution de certaines activités : réhabilitation, intrants agricoles, etc.	Transport liquide des fonds

Au regard de ce tableau ci-dessus, on remarque que plusieurs ajustements ont été apportés à la stratégie d'intervention du projet pour atténuer les conséquences négatives de ces facteurs sur les perspectives d'atteinte des résultats prévus.

Les documents disponibles et les entretiens avec les informateurs clés ont révélé que le choix des certaines orientations programmatiques ; couvrant la capacité du projet à résoudre les problèmes rencontrés sur les différents sites d'intervention, et ainsi qu'à déployer un modèle d'organisation adéquat pour y arriver ; n'était pas pertinent ou adapté. On peut énumérer ceci :

 Le projet a distribué des intrants agricoles (semences, outils aratoires et géniteurs) et réhabilité des pistes rurales pour faciliter la commercialisation des produits agricoles (marchés, pistes rurales, etc.) et sans tenir compte de la dotation des matériels de transformation agricole, y compris les moulins multifonctionnels; or cette activité a été bien déclinée dans le document du projet. En

- appuyant les groupements agricoles par ces équipements, on renforce la chaine de valeur des produits agricoles. Lors des entretiens avec les groupements agricoles dans la sous-préfecture de Mobaye, ces derniers ont formulé des recommandations pour l'acquisition de ces unités de transformation des produits agricoles du fait de la disponibilité d'une source d'énergie produite par la centrale hydro-électrique de Mobayi-Mbongo (RD Congo)., et cet appui leur permettra d'augmenter la valeur ajoutée des produits agricoles ;
- La distribution des bétails (caprins, poules, cochons, etc.) n'a pas été effectuée à travers une foire comme prévu, et celle-ci a été caractérisée par des disparités en termes de l'effectif, âge et qualité des géniteurs. Les informations en ce qui concerne le changement de mode de distribution, y compris la composition du kit d'élevage (effectif et âge des géniteurs, intrants, etc.) n'ont pas été révélées aux bénéficiaires. Cette situation a été similaire pour les kits des groupements non agricoles. Les témoignages des bénéficiaires ont révélé qu'ils n'avaient pas reçu les informations suffisantes sur la composition des kits d'élevage et kits non agricoles;
- La dotation des caprins aux groupements agricoles était accompagnée de l'aliment pour bétail (farine) et d'aucun encadrement technique pour la construction des abris pour chèvres (chèvrerie) afin de lutter contre la divagation des animaux, et contribuer à la prévention des conflits entre éleveurs et agriculteurs. Les groupements agricoles de la préfecture de Basse-Kotto ont révélé à la mission d'évaluation qu'il n'y avait pas une nécessité de leur doter cet intrant au moment où les pâturages sont abondants pour les petits ruminants dans le milieu. Sur base des documents disponibles et les observations faites sur terrain, la mission estime que cet appui n'était pertinent suite à l'abondance des pâturages sur terrain et aussi des enseignements tirés des autres projets exécutés dans la région. Et on peut citer le Projet d'Appui à la Réhabilitation et Relance du Secteur Agricole (PARRSA, en sigle) qui a été appuyé par la Banque Mondiale et exécuté les provinces de Nord Ubangi et Sud Ubangi de la RD Congo. Ce projet avait doté les chèvres sans farine aux groupements agricoles ou organisations paysannes et il y avait eu un accompagnement des bénéficiaires pour la construction des abris pour chèvres. Et ce projet a atteint les résultats prévus sans cet apport de farine. Or, l'une de ces deux entités territoriales est voisine et aussi dans la même région-agroécologique que la préfecture de Basse-Kotto;
- La distribution des poules locales dans la préfecture de Haut-Mbomou, sans procéder en amont par la vaccination contre certaines épidémies dévastatrices des volailles (pseudo-peste aviaire et autres) et disponibilisation des produits vétérinaires a entrainé des pertes dans l'élevage de ces petits producteurs; de tel point que tous les GPA ont vendu leurs poules et cogs pour acheter des caprins;
- La disparité en ce qui concerne les appuis apportés aux entités décentralisées : la commune de Bakou est parmi l'une des entités territoriales qui n'a pas bénéficié de la réhabilitation et équipement des bâtiments administratifs et autres appuis contrairement aux autres entités dans le cadre de ce projet. En raison des difficultés d'accès, la commune de Mboki n'a pas été touchée, ce qui a justifié le choix de la commune de Bakou dans la Préfecture de la Basse-Kotto. Cependant, celle-ci a bénéficié d'autres appuis notamment le renforcement de 5 groupements agropastoraux et les moyens d'existence de leurs membres. L'évaluation estime que cette stratégie pourrait alimenter le préjugé de discrimination de la part des bénéficiaires de cette entité territoriale, d'où la nécessité de mobiliser des ressources techniques et financières supplémentaires pour éliminer ou réduire cette disparité;

- La réhabilitation partielle du bâtiment administratif de la Mairie de Mobaye sans tenir compte des indications pertinentes pour sa durabilité. En effet, la toiture de la Mairie de Mobaye a été réhabilitée partiellement en renouvelant une petite portion de sa toiture avec pose de quelques tôles. Comme il pleut abondamment dans cette entité territoriale, les bénéficiaires se demandent s'il n'eût pas mieux valu en réduire les frais liés aux autres travaux ou dotations d'équipements et de réhabiliter totalement la toiture de ce bâtiment;
- La mise en place et formation des comités de gestion des infrastructures agropastorales sans la réhabilitation de celles-ci. Les partenaires d'exécution, notamment les ONGs ont accompagné les bénéficiaires pour l'identification des infrastructures socioéconomiques et ainsi que la mise en place des comités de gestion de celles-ci. Les listes de ces ouvrages ont été transmises aux concernés pour sa réhabilitation. Des entreprises ont été identifiées pour effectuer ces travaux de réhabilitation, mais jusqu'à la date de l'évaluation de ce projet, aucune infrastructure n'a été réhabilitée ou construite :
- La réhabilitation des pistes rurales en se focalisant sur les points critiques dans un environnement où il pleut abondamment. Ce choix a fortement été mis en débat par les bénéficiaires et autorités locales rencontrés par l'Equipe de l'Evaluation. D'ailleurs, c'est une telle option, expliquée par l'insuffisance des ressources, qui n'a pas rendu les routes parfaitement opérationnelles pour le passage de toute catégorie des engins roulants. En plus, 25.6km de routes ont été réhabilités, y compris 19 ponts dont 12 PSD (pont semi-définitif) et 7 PD (pont définitif) sans avoir mené un examen préalable environnemental et social afin d'identifier et gérer les risques environnementaux et sociaux potentiels consécutifs aux différents travaux de réhabilitation de ces infrastructures.

Dans quelle mesure la stratégie de partenariat a-t-elle été adaptée et efficace ?

Constat 12. Bien que certains partenaires n'aient pas été capables d'effectuer les travaux de réhabilitations des infrastructures agropastorales et de finir les travaux des bâtiments de certaines Mairies, la stratégie a été adaptée et efficace pour plusieurs cas de partenariat.

Le PNUD et la FAO sont les deux agences de Nations Unies pour l'exécution de ce projet. En premier lieu, les partenaires de mise en œuvre étaient la MINUSCA, le Ministère de l'Administration du Territoire, les Ministères en charge de l'Agriculture et de l'Elevage, et les collectivités locales.

Le partenariat a été renforcé entre les agences récipiendaires et la MINUSCA, ceci a été observé durant le redéploiement des FAE dans les préfectures de Basse-Kotto et Haut Mbomou. Cet appui a facilité une animation et une coordination des services publics au niveau local. Les Préfets et Maires dans les deux préfectures ont témoigné et ils ont reformulé des recommandations d'accélérer encore ce reploiement suite à l'enclavement de leurs entités territoriales et difficultés d'accès.

Les documents disponibles et les entretiens avec les informateurs clés ont révélé que le PNUD a établi des partenariats, non seulement avec les agences des Nations Unies et les ministères sectoriels, mais aussi avec les ONGs qui ont exécuté des sous-projets dans les zones d'intervention. L'évaluation note que ce partenariat a été efficace malgré les difficultés rencontrées dans le finissage des certaines activités dont les travaux de réhabilitation des bâtiments pour les mairies de Zemio et Kembé.

La FAO a établi des partenariats expérimentés, notamment avec le FNEC (Fédération Nationale des Eleveurs Centrafricains) et ses associations de base, l'ANDE (Agence Nationale de Développement d'Elevage), les autorités locales, les ONGs et les entreprises. Les observations faites sur terrain et les

entretiens avec les informateurs clés ont relevé que les entreprises n'ont pas effectué les travaux de réhabilitation des infrastructures agropastorales. Et l'évaluation estime que ce choix de ces partenaires n'avait pas tenu compte de leur ancrage au niveau local, et dans une telle situation, il y a lieu de s'inspirer de l'expérience de la MINUSCA en matière de réhabilitation des infrastructures publiques. A titre d'exemple, on peut citer la réhabilitation d'un des bâtiments de la Mairie de Zemio dans la préfecture de Haut-Mbomou par une ONG locale avec financement de la section QIP (Quick Impact Project) de la MINUSCA. Ce projet a été réalisé dans un délai de deux mois au lieu de quatre mois comme prévu. Lors de la visite de terrain, les autorités locales ont montré cette infrastructure publique à la mission d'évaluation pour effectuer une analyse comparative avec l'autre bâtiment réhabilité avec l'appui de ce projet en termes de qualité des travaux de réhabilitation, et en tirer les conclusions.

III.4. EFFICIENCE DU PROJET

Les ressources humaines et financières ont-elles été utilisées de manière économique ? Les ressources (fonds, personnel, temps, expertise, etc.) ont-elles été affectées de manière stratégique et économe pour obtenir les résultats ?

Constat 13. Bien que les ressources financières aient été utilisées de manière économique, le projet n'a pas pu exploiter le timing prévu pour obtenir les résultats et n'avait pas toutes les ressources humaines nécessaires.

Le rapport financier révèle que les dépenses du projet se sont élevées au 31 décembre 2021 à 2.990.650,00 USD sur un budget total de 3.000.000,00USD, ce qui correspond à **un taux d'absorption de ressources de 99,68%.** Ceci a permis d'atteindre les objectifs et résultats escomptés du projet dans la limite du budget. Selon les échanges avec les informateurs clés impliqués dans la gestion du projet, on peut anticiper que le taux d'absorption des ressources pourrait être porté à 100% lorsque la totalité des engagements financiers en cours auront été apurés. Cette capacité d'absorption des ressources par le projet est un indicateur de performance à mettre au crédit de l'efficacité et de l'efficience. L'évaluation estime que si projet a été exécuté dans le délai prévu, ce dernier pouvait encore faire plus d'économies et renchérir les coûts de livraison d'un produit donné ou d'un projet tout entier.

L'évaluation note que le projet n'a pas bien profité du temps imparti pour atteindre les résultats escomptés car le projet a connu une extension sans coût de trois mois et 20 jours et a clôturé en date du 31 Janvier 2022 au lieu de 10 Octobre 2021. Par ailleurs, le projet n'avait pas toutes les ressources humaines suffisantes pour obtenir ces résultats. Comme illustration, il n'y avait pas le Chargé de Suivi et Evaluation durant toute la mise en œuvre de ce projet, ce qui a entrainé l'absence de développement de la plupart des outils mandataires, y compris le plan de suivi et évaluation, cohérence de certaines données, suivi des recommandations formulées dans le cadre de ce projet, etc.

Enfin, l'évaluation estime que les fonds n'avaient pas été bien affectés par rapport aux usagers courants qui limitent les frais de fonctionnement à un ratio plus ou moins 20% du budget total.

En effet, la ventilation budgétaire du projet illustre la prise en compte dès sa phase conceptuelle de la volonté de ses initiateurs d'atteindre les objectifs poursuivis à moindre coût. Evalué à 3.000.000,00USD, ce budget a été réparti entre : (i) les coûts d'exécution des activités évalués à 1.966.574,00USD soit 65,55 % du coût total du Projet, et (ii) les dépenses de fonctionnement estimées à 1.033.426,00USD, soit 34.5 % du coût total, comprenant les coûts de personnel du projet, les coûts opérationnels, le budget de S&E et les coûts indirects.

En effectuant une analyse comparative pour les deux agences récipiendaires, la mission note la FAO a les coûts d'exécution des activités évalués à 1.001.574,00USD, soit 66.77% de son budget total et les dépenses de fonctionnement estimées à 498.426,00USD, soit 33.23% contrairement au PNUD ayant les coûts d'exécution des activités évalués à 965.000,00USD, soit 64.33% de son budget total et les dépenses de fonctionnement estimées à 535.000.00USD, soit 35.67%.

Les ratios obtenus suite à cette ventilation des coûts se compare de manière avantageuse aux normes et standards en usage au sein des institutions de financement telles que la Banque Mondiale et/ou la Banque Africaine de Développement qui financent des projets présentant des coûts de gestion de l'ordre de 20% des budgets approuvés.

Le rapport financier de Janvier 2022 a permis à la mission de bien d'analyser les ajustements opérés dans la livraison des activités

Est-ce que les activités ont été mises en œuvre dans les délais requis ? Est-ce que les fonds ont été reçus dans les délais requis ?

Constat 14. Les fonds ont été reçus dans le délai requis mais les activités n'ont pas été mises en œuvre dans les délais prévus.

L'exploitation de la documentation disponible sur le projet montre que toutes les agences récipiendaires (FAO et PNUD) ont effectivement reçu les fonds pour la mise en œuvre des activités relevant de leurs portefeuilles respectifs suivant les clauses établies.

L'analyse de la mise en œuvre des activités dans les délais ou respect de calendrier d'exécution du projet requis est fondée sur la comparaison entre la durée prévisionnelle et la durée réelle d'exécution des activités, à compter de la date de satisfaction des conditions du premier décaissement. Au regard de ce principe, il convient de rappeler les dates clés qui permettraient d'apprécier l'adéquation entre la durée prévisionnelle et la durée d'exécution effective du projet. A cet égard, les documents disponibles indiquent que le projet avait été initialement défini pour une durée de 2 ans, à compter du 11 octobre 2019, la date du premier décaissement de fonds. En l'absence d'indications contraires, l'évaluation prend pour acquis que les ressources mobilisées pour la mise en œuvre de ce projet étaient disponibles dès le premier décaissement, et que les activités auraient dû démarrer conformément au calendrier préétabli.

Du point de vue administratif, le projet devrait se clôturer en date du **10 Octobre 2021** mais suite aux difficultés évoquées ci-haut, le projet a connu une extension de trois mois et 20 jours pour prendre fin à la fin en date **du 31 Janvier 2022**.

En effet, parce que l'échéancier de mise en œuvre des activités à réaliser dans un délai convenu aura dérapé, l'on va se retrouver à alourdir les charges administratives sur lesquelles on aurait pu réaliser des économies (loyers, salaires, frais de fonctionnement en tous genres, etc.) et de ce fait, à renchérir les coûts de livraison d'un produit donné ou d'un projet tout entier. C'est la raison principale pour laquelle tout dépassement de délai de mise en œuvre d'une activité induit une incidence directe, visible ou non, sur son coût, et de ce fait, doit être traité comme facteur d'influence sur son efficience.

Dans le cas spécifique de ce projet, le report de sa date de clôture de trois mois et 20 jours devrait être appréhendé en tenant compte des coûts additionnels encourus pendant cette période supplémentaire. En d'autres termes, il s'agit d'admettre que les performances réalisées par le projet ont été d'un niveau tel qu'il n'a pas été possible d'atteindre les objectifs poursuivis dans les délais impartis, ce qui a forcément réduit la possibilité du projet de réaliser des économies qui étaient accessibles si l'échéancier initial avait été respecté.

Dans quelles mesures le projet a-t-il développé et utilisé des outils de planification et de suiviévaluation efficaces ?

Constat 15. La plupart des outils de planification et de suivi-évaluation n'ont pas été développés tel que prévu.

Le suivi et évaluation du projet d'appui à la gouvernance local et accès équitable aux dividendes de paix dans les préfectures de Basse-Kotto et Haut-Mbomou apparait comme le maillon le plus faible de ce projet si l'on tient compte de développement et utilisation des outils de planification et suivi et évaluation. Et l'évaluation note que le Chargé de S&E n'a pas été recruté pour ce projet. Ce qui aurait pu occasionner l'absence de développement de plusieurs de ces outils. Selon le document du projet, le plan de suivi et évaluation devrait être mis en place par la coordination du projet afin d'évaluer le progrès réalisé vers l'atteinte des résultats, identifier les éventuelles difficultés et proposer des mesures correctives pour l'amélioration de la performance du projet.

En outre, ce plan devrait servir de base pour le suivi du projet à travers des outils mandataires bien définis, notamment : les rapports d'étape trimestriels, les rapports requis par les donateurs financiers (PBF), le rapport annuel et le rapport final incluant un rapport narratif et financier, le journal des problèmes, le journal des risques, le journal des leçons apprises, une revue annuelle de la qualité du projet, les visites de terrain, les revues trimestrielles et annuelles, un journal de la qualité, l'évaluation indépendante, etc.

Pour la plupart, ces outils n'ont pas été produits tel que prévu, ce qui n'a pas été facile de rendre compte des progrès accomplis vers l'atteinte des résultats, y compris le suivi de tous les indicateurs et recommandations formulées dans le cadre de ce projet.

Dans quelles mesures l'équipe du projet a-t-elle communiqué avec les partenaires d'exécution, les parties prenantes au projet et les bénéficiaires sur les progrès réalisés et les défis rencontrés ?

Constat 16. La communication avec les partenaires d'exécution, parties prenantes et les bénéficiaires sur les progrès réalisés et les défis n'a pas bien fonctionné si l'on tient compte de la communication du projet avec les partenaires d'exécution et parties prenantes.

L'exploitation des documents disponibles sur le projet montre que les équipes du projet ont assuré la préparation de la documentation nécessaire et la publication détaillant les progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités du projet au niveau institutionnel. Cela s'est observé lors des réunions du Comité de Pilotage du Projet et Comité Technique du Projet au cours desquelles la présentation de l'état de mise en œuvre du projet a été signalée comme le principal point de discussion. Et la mission note que cette communication n'a pas été effectuée au niveau opérationnel suite à l'absence de la mise en place du Comité de Suivi Opérationnel qui est présidé par le Préfet ayant comme attribution d'encadrer la mise en œuvre du projet sur le plan opérationnel.

Les incohérences observées dans la compilation des données fournies par les partenaires d'exécution démontrent à suffisance que le volet communication n'a pas bien fonctionné si l'on tient compte de feeback entre les deux parties. A titre d'exemple, le rapport annuel de décembre 2021 a révélé le lancement de processus de la réhabilitation de 27 infrastructures agropastorales (Indicateur 3.1.1: Nbre d'infrastructures réhabilitées ou construites et qui sont opérationnelles), mais si on fait la compilation des données ressorties dans les rapports finaux des partenaires d'exécution (NRC et PNRM), on retrouve un total de 17 infrastructures agropastorales (3 aires de séchage et 3 magasins de stockage des intrants agricoles pour Mobaye, Alindao et Dimbi ,2 aires de séchage, 2 pharmacies vétérinaires,2 puits communautaires,2 aires d'abattage et 3 magasins de stockage à Zemio et Obo). En plus, les documents

disponibles et les entretiens avec les informateurs clé ont révélé que 12 comités de prévention et gestion des conflits ont été mis en place dans les deux préfectures par les partenaires d'exécution, notamment : 9 comités à Basse-Kotto (6 comités à Satéma et 1 comité respectivement à Mobaye, Alindao et Mbelima) et 3 comités de prévention et de gestion dans le Haut-Mbomou (1 comité respectivement à Obo, Zémio et Mboki).

L'évaluation estime qu'à l'absence du plan de communication et de visibilité, il n'a pas été facile de bien analyser les différentes actions entreprises par ce volet de communication. Selon les entretiens avec les informateurs clés, la Chargée de Communication du PNUD a effectué une seule descente sur terrain lors de l'exécution de ce projet où elle a réalisé un documentaire sur le projet. Cependant, ce dernier n'a pas été posté sur le site du PNUD RCA (YouTube, twitter, etc.) afin de communiquer avec bénéficiaires sur les progrès réalisés et les défis rencontrés dans l'exécution du projet.

Dans quelles mesures le projet a-t-il assuré des synergies entre les différents programmes mis en œuvre à la fois par le PNUD et par les agences des Nations Unies, la MINUSCA et autres organisations d'exécution et bailleurs de fond intervenant dans le même domaine d'activités ?

Constat 17. La synergie entre le projet et les différents programmes mis en œuvre par les agences des Nations et autres acteurs dans le même domaine d'activités démontre la similarité des projets appuyés par PBF.

Les documents disponibles et les entretiens avec les informateurs clés ont révélé que l'Equipe du projet a travaillé en partenariat avec la Section de l'Affaires Civiles de la MINUSCA pour le redéploiement des FAE dans les zones d'intervention afin de redynamiser l'administration locale.

Ensuite, l'évaluation note que le projet a assuré la synergie avec le projet d'appui au développement local et résilience. Ce projet a été mis en œuvre dans les 7 préfectures de l'Est (Vakaga, Ouaka, Nana-Gribizi, Mbomou, Bamingui Bangoran, Haute-Kotto et Haut-Mbomou) avec l'appui financier du PBF et PNUD.

Enfin, le projet a été exécuté en synergie, notamment avec : (i) les interventions appuyées par l'Union Européenne (Fonds Bekou) dans la préfecture de Basse-Kotto dans le domaine de relèvement communautaire, y compris l'insertion socioéconomique des jeunes désœuvrés. Créé en juillet 2014 pour faire face à la crise politique et sécuritaire qui a frappé la République Centrafricaine en 2013, le Fonds fiduciaire Békou a été prolongé jusqu'à la fin de l'année 2020 après la signature de l'accord de paix entre le gouvernement et des groupes armés, qui s'est déroulée à Bangui en février 2019 ; (ii) Les interventions de la campagne vivrière 2020 appuyées par la FAO sous financement de PBF (Fond de Consolidation de la Paix), DFID (Department for International Development/United Kingdom Aid), ECHO (Direction générale de l'aide humanitaire et de la protection civile) et MINUSCA dans les préfectures de Basse-Kotto et Haut-Mbomou ; etc.

III.5. DURABILITE ET APPROPRIATION

Quelle est la force de l'engagement du Gouvernement et de toutes les parties prenantes au projet à pérenniser les résultats du projet et des initiatives développées, notamment en matière de participation des femmes au sein du processus de paix ?

Constat 18. Il y a bien la force de l'engagement du Gouvernement et de toutes les parties prenantes au projet à pérenniser les résultats du projet et des initiatives développées, notamment en matière de participation des femmes au sein du processus de paix

Sur le plan conceptuel, le premier élément démontrant l'engagement du gouvernement et de toutes les parties prenantes au projet à pérenniser les résultats du projet et des initiatives développées, notamment en matière de participation des femmes au sein de processus de paix se trouve dans l'alignement du projet aux priorités nationales telles qu'elles ont été définies dans le **Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix en Centrafrique (RCPCA) pour la période 2017-2021**. L'évaluation note qu'il a été bien décrit dans le document du projet d'inclure plusieurs thèmes transversaux, notamment la promotion du genre afin de traiter les facteurs de fragilité, de conflit et de violence dans chacun des piliers et dans leurs sous-composantes respectives.

Ensuite, le projet a pris en compte la dimension genre afin de promouvoir l'implication des femmes au processus de paix pour une bonne appropriation des acquis de ce dernier au travers les résolutions du Conseil de Sécurité des Nations (Résolution 1889 du 5 Octobre 2009, Résolution 1325 du 22 Novembre 2018, etc.). Au cours de la Journée portes ouvertes sur la Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU dédiée aux femmes, la paix et la sécurité, les Nations Unies ont fait valoir qu'il n'y a pas de paix sans les femmes et leurs voies sont la voie de sagesse. Plusieurs femmes leaders de la plateforme d'organisations féminines dont l'Organisation des Femmes de Centrafrique (OFCA), du Réseaux pour le Leadership de la Femme en Centrafrique (RELEFCA) et du Réseau des Femmes Africaines Ministres et Parlementaires (REFAMP) ont rehaussé leur présence à cette table ronde sur l'analyse de l'implication des femmes centrafricaines dans la résolution de la crise.

Aussi, il convient aussi de souligner l'engagement du gouvernement de la RCA de maintenir le partenariat avec les partenaires technique et financier afin d'appuyer ses efforts en matière de consolidation de la paix et relèvement.

Enfin, l'ancrage des interventions de ce projet au niveau des institutions de l'État (au niveau central et local) et le renforcement des capacités ont favorisé l'appropriation par l'Etat de certaines initiatives appuyées par ce projet (Comité de Planification de Développement Local et Comité de Pilotage et Coordination de PDL)

Existe-t-il des risques sociaux ou politiques et financiers pouvant menacer la durabilité des produits du projet ?

Constat 19 : Il y a plusieurs risques qui peuvent menacer la durabilité des produits du projet mais à de degré différent.

L'évaluation estime qu'il existe plusieurs risques, notamment : social, politique, environnemental, financier, sanitaire etc. En plus, ces risques n'impacteraient pas toutes les activités de la même façon ou même intensité.

Risque financier: l'évaluation estime qu'il existe des risques financiers qui menaceraient la durabilité des acquis du projet si l'appui du donateur prend fin en faveur de ce projet. Les bâtiments publics et leur équipement (Bureau de préfecture de Basse-Kotto, Centre Social de Mobaye et les bureaux des Mairies de Mobaye, Mbelima, Obo et Zemio) exigeront moins de frais pour son entretien et sa maintenance que l'appui aux activités socioéconomiques. Les appuis aux moyens de subsistance agricoles et non agricoles fournis aux bénéficiaires ne sont pas encore autosuffisants et nécessitent un soutien externe pour les maintenir. Selon les discussions en groupe, la plupart des GPA ont révélé qu'ils seront dans l'incapacité de renouveler leurs intrants agricoles après deux saisons culturales, et maintenir le même rythme du travail.

Les formations reçues par les acteurs locaux sur la planification et gestion du développement local ont permis à ceux-ci de contribuer à l'élaboration et validation du PDL. Toutefois, ces actions entreprises méritent d'être poursuivies afin de garantir les acquis du projet. Malgré ces points positifs qui contribuent à la durabilité des produits du projet, le relais des actions étatiques au niveau national et local pourrait constituer un frein sur le long terme.

Le redéploiement des FAE est aussi un autre volet de ce projet qui exigera plus des ressources d'autant plus que ces derniers ne disposent pas assez des ressources pour se redéployer et aussi les capacités pour l'accueil. Aucune infrastructure n'a été réhabilitée dans le cadre de ce projet pour leur logement et bureau. Dans la préfecture de Mobaye, les bureaux du Service des Affaires Sociales de Mobaye sont utilisés pour accueillir plusieurs services préfectoraux et FAE.

Il est hautement souhaitable que les autorités nationales et locales jouent leur rôle de leadership, en mobilisant des ressources pour la continuité des actions entreprises par le projet.

Risque environnemental: ce sont certains acquis du Résultat 3 notamment les infrastructures socioéconomiques (route, pont, etc.) et les champs qui sont les cibles potentielles et sont plus concernées que les autres. Les chocs climatiques comme les inondations et les pluies diluviennes fréquentes dans les zones d'intervention du projet peuvent réduire ou même anéantir certains acquis du projet. Le débordement des eaux du lit des rivières, le glissement de terrain, etc. sont quelques manifestations de ces conséquences du changement climatique.

Risque sanitaire: l'évaluation considère l'élevage comme la cible potentielle par les épidémies et maladies touchant les animaux. L'exemple le plus frappant est celui de l'élevage des volailles dans la préfecture de Haut-Mbomou où les bénéficiaires ont vendu leurs poules et coqs suite à la résurgence de l'épidémie pour se convertir à l'élevage des caprins.

Risque social et politique : de l'analyse de l'environnement social et politique du pays et particulièrement dans les deux préfectures, les facteurs tels que : (i) l'instabilité des institutions locales ; (ii) faible reddition des comptes ; et (iii) la volatilité du contexte sécuritaire de ces deux entités sont autant des risques sociaux ou politiques qui pourraient menacer la durabilité des produits du projet ou les contributions du projet aux produits et effets du programme de pays. Selon l'examen des documents disponibles, plusieurs activités ont été délocalisées, annulées ou reportées du fait de l'insécurité persistante dans certains sites d'intervention du projet.

Et l'évaluation considère que quelques risques énumérés ci-dessus ont été identifiés à travers une matrice des risques avec la stratégie de mitigation développée par le projet, mais celle-ci n'avait pas fait l'objet de suivi et d'actualisation au cours de la mise en œuvre du projet.

Dans quelle mesure les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus en matière d'égalité des sexes, d'autonomisation des femmes, de respect des droits fondamentaux et de développement humain ?

Constat 20 : Les mécanismes mis en place n'ont pas été efficace pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus en matière d'égalité des sexes, d'autonomisation des femmes, de respect des droits fondamentaux et de développement humain

Les documents disponibles et les entretiens avec les informateurs clés ont révélé que le mécanisme de gestion a été mis en place comme ancrage des interventions de ce projet au niveau des institutions de l'Etat tant niveau national que local.

Au niveau national, il y a eu un Comité de Pilotage ayant pour attribution principale d'assurer l'orientation et la coordination stratégique du projet et apporter le soutien nécessaire à sa mise en œuvre efficace. Ce comité était présidé par le Ministre Délégué auprès du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, Chargé de Développement Local.

Pour faciliter les concertations et la prise de décision selon les besoins, le Comité de Pilotage a été appuyé par un Comité Technique présidé par le Directeur Général de la Décentralisation et Développement Local et comprenaient des représentants des institutions concernées (ministères sectoriels, PNUD, FAO, MINUSCA et Coordination PBF).

Au niveau local ou préfectoral, un Comité de Suivi Opérationnel (CSO) présidé par le préfet, qui a eu pour attribution d'encadrer la mise en œuvre du projet au niveau opérationnel, et était composé de tous acteurs impliqués dans la mise en œuvre de ce projet.

L'évaluation note que le Comité de Pilotage avait une autre attribution dont celle de prendre toutes les mesures nécessaires à l'atteinte et à la pérennisation des résultats, notamment à travers la mobilisation des ressources additionnelles requises ainsi que la pleine appropriation du projet par les différents acteurs concernés.

Au cours d'une seule réunion tenue, aucun détail de l'agenda n'a fait allusion en ce qui concerne les actions à mener pour la pérennisation des résultats obtenus de ce projet, y compris ceux en matière d'égalité des sexes, d'autonomisation des femmes, de respect des droits fondamentaux et de développement humain.

Dans quelle mesure les stratégies de désengagement sont-elles bien conçues, planifiées et prises en compte dans la mise en œuvre du projet ?

Constat 21 : les stratégies de désengagement n'avaient pas été bien conçues, planifiées et prises en compte dans la mise en œuvre du projet.

Les stratégies de désengagement se sont établies sur deux aspects : (i) le projet mettra l'accent sur le renforcement des capacités et la responsabilisation des acteurs, tant au niveau déconcentré que décentralisé, et sur la gouvernance participative et inclusive, comme deux facteurs essentiels pour optimiser les résultats et leur pérennisation ; et (ii) les acteurs engagés dans la zone ou dans d'autres zones sur la même thématique, notamment la Banque Mondiale, l'Union Européenne, l'Agence Française de Développement seront particulièrement mis à profit et informés des progrès du projet afin de s'assurer d'une complémentarité dans la dynamique de gouvernance locale mais aussi afin de faciliter les opportunités de mise à l'échelle des initiatives entamées par le projet .

Les documents disponibles et les entretiens avec les informateurs clés ont révélé que l'un des objectifs spécifiques du Comité de Pilotage était de prendre des mesures nécessaires pour la pérennisation des résultats, notamment à travers la mobilisation des ressources additionnelles requises ainsi que la pleine appropriation du projet par les différents acteurs concernés ; et l'évaluation note que cette situation n'a jamais fait l'objet de l'agenda de la seule réunion organisée au courant de la mise en œuvre de ce projet. Or la durabilité de ce projet est tributaire de la mobilisation des ressources pour prendre le relai de ce dernier et le retour de la sécurité dans les zones d'intervention du projet. En outre, le projet n'a pas précisé les acteurs dont les capacités seront renforcées pour la pérennisation des acquis du projet. La pérennisation des acquis de ce projet varie d'un volet à un autre, et l'évaluation estime qu'il faudrait d'abord préciser ces acteurs et la nature d'appui à apporter en termes de renforcement des capacités dans l'optique de la maintenance et protection de ces acquis. Les expériences des partenaires d'exécution pour la maintenance et protection des

certains acquis du projet pouvaient être prises en compte. Les documents disponibles et les entretiens avec les informateurs clés ont révélé que les partenaires d'exécution ont accompagné les bénéficiaires à la mise en place des comités de gestion des infrastructures (entrepôt, aire de séchage, pistes rurales et pont ; etc.) et leur formation pour leur maintenance. En plus, certains matériels ont été dotés à ces derniers, notamment : les barres à mines hexagonales, des clés plates, une brouette renforcée, des faucilles artisanales, des houes avec manche, des haches avec manche, des marteaux charpentiers, des masses, des pelles rondes, des pioches, des bidons de 20 litres et des fournitures de bureau (cahiers, stylos, règles et classeurs) pour assurer la maintenance de ces pistes rurales et ponts.

Pour la seconde option, l'évaluation note que celle-ci a abouti uniquement à la mise à échelle des initiatives entamées par ce projet grâce à son effet démonstratif dans l'atteinte des résultats. A titre d'exemple, on peut citer l'engagement de la Banque Mondiale pour appuyer le projet d'appui à la gouvernance locale et la résilience des communautés locales dans les régions I et II de RCA avec un financement de l'ordre des milliers de dollars américains. Compte tenu du contexte particulier du pays, l'évaluation estime qu'il serait nécessaire de mettre en place un Groupe de Travail sur la gouvernance locale afin bien valoriser cette stratégie et aussi mener des réflexions pour adapter les interventions futures face à plusieurs défis relevés lors de l'exécution de ce projet (mobilisation des fonds pour financer les PDLs, etc.).

Le projet a-t-il adéquatement documenté ses progrès, ses résultats, défis et leçons apprises ?

Constat 22. Le projet n'a pas suffisamment documenté ses progrès, ses résultats, défis et leçons apprises suite à l'absence de la documentation de plusieurs missions effectuées sur terrain et du suivi de certains indicateurs.

Les documents disponibles et les entretiens avec les informateurs clés ont révélé que le projet a documenté ses progrès, ses résultats, défis et leçons apprises à travers la production des rapports annuels du projet et les comptes rendus des réunions. L'évaluation note qu'elle a eu accès à 2 rapports annuels, 1 compte rendu de réunion du Comité de Pilotage,1 compte rendu de réunion du Comité Technique et deux rapports de visite de terrain. L'examen des documents disponibles a révélé que quelques indicateurs des produits et résultats n'avaient pas fait l'objet de suivi ou de documentation. En plus, l'évaluation note que plusieurs missions de visite de terrain ont été effectuées, mais elles ont été peu documentées.

Le projet a documenté quelques résultats avec des incohérences des données ,notamment au travers le rapport annuel de 2021 où il a été reporté le lancement du processus de réhabilitation de 27 infrastructures agropastorales (Indicateur 3.1.1: Nbre d'infrastructures réhabilitées ou construites et qui sont opérationnelles), or en compilant les données du rapport final de des deux partenaires d'exécution, il a été documenté seulement 17 infrastructures agropastorales (3 aires de séchage et 3 magasins de stockage des intrants agricoles pour Mobaye, Alindao et Dimbi ,2 aires de séchage, 2 pharmacies vétérinaires,2 puits communautaires,2 aires d'abattage et 3 magasins de stockage à Zemio et Obo).

Enfin, l'examen des documents disponibles a révélé que plusieurs outils mandataires pouvant documenter les progrès, résultats, défis et leçons apprises n'ont pas été développés, notamment : les rapports d'étape trimestriels, le journal des problèmes, le journal des risques, le journal des leçons apprises, une revue annuelle de la qualité du projet, les revues trimestrielles et annuelles et un journal de la qualité.

III.6. THÈMES TRANSVERSAUX

III.6.1 Sensibilité aux conflits

Le projet avait-il une approche explicite sensible aux conflits?

Constat 23. Le projet avait une approche explicite sensible aux conflits.

Du point de vue conceptuel, une analyse du conflit a été effectuée de manière générale et spécifique en ce qui concerne les préfectures de Basse-Kotto et Haut-Mbomou en documentant les trois facteurs de conflit qui étaient des contraintes réelles pour asseoir les bases d'une gouvernance locale efficace permettant de pallier les risques sécuritaires et renforcer la cohésion nationale. En plus, les approches Ne Pas Nuire devraient être transversales à toutes les activités du projet avec une forte composante de prévention et protection des bénéficiaires au travers l'élaboration de manière participative et inclusive, tout en prenant compte de contexte sécuritaire dans les zones d'intervention et les expériences de chaque groupe d'individus ciblés.

Enfin, une matrice des risques a été établie avec les mesures de mitigations afin de réduire l'impact négatif sur un contexte de conflit et de renforcer la contribution du projet au cheminement vers la paix. Toutefois, cette matrice n'avait pas fait l'objet d'une actualisation malgré la résurgence de la pandémie de Covid-19.

Les capacités internes des agences d'exécution étaient-elles suffisantes pour garantir une approche continue sensible au conflit (mise en œuvre & suivi) ?

Constat 24. Les agences d'exécution ont les capacités suffisantes pour garantir une approche continue sensible au conflit (mise en œuvre & suivi).

Les entretiens avec les informateurs clés ont révélé que les approche Ne pas Nuire ont été observées au travers les activités mises en œuvre dans le cadre de ce projet. Les témoignages recueillis auprès des bénéficiaires engagés dans les travaux HIMO ont démontré que les équipements nécessaires pour la protection (salopette, gants, bottes, etc.) ont été dotés à ces derniers. Ces équipements ont permis à ces derniers de bien exécuter ces travaux sans aucun préjudice à leur intégrité physique.

Par ailleurs, les principaux facteurs pouvant impacter négativement sur la bonne exécution de ce projet, ont été identifiés à travers la matrice des risques, mais ils n'ont pas fait l'objet de suivi durant la mise en œuvre de ce projet.

Le projet est-il responsable de tout impact inattendu (positif ou négatif) ?

Constat 25. Aucun n'impact inattendu (positif ou négatif) n'a été identifié ou documenté à la clôture de ce projet.

Selon les documents consultés les entretiens avec les informateurs clés et les observations faites sur terrain, aucun impact inattendu n'a été signalé aux cours de la mise en œuvre de ce projet.

Pour rappel, 25,6km de pistes rurales et 19 ponts (définitifs et semi-définitifs) ont été réhabilités, et l'évaluation estime qu'un examen préalable environnemental et social devrait été effectué afin d'identifier et gérer les risques environnementaux et sociaux susceptibles d'être générés ou induits par les activités découlant de la réhabilitation de toutes ces infrastructures. Cependant, cet examen n'a pas été réalisé.

Un processus de monitoring continu d'évolutions du contexte et un processus de suivi de potentiel impact inattendu ont-ils été définis et mis en œuvre ?

Constat 26. Une matrice des risques a été établie mais elle n'a pas fait l'objet de suivi

Le projet a été mis en œuvre dans un contexte de plusieurs défis, notamment : l'enclavement des zones d'intervention, la faible présence des services techniques de l'Etat, la présence active des groupes armés et

les tensions intercommunautaires. Du point de vue conceptuel, le projet a établi une matrice de gestion des risques avec les mesures de mitigation, mais celle-ci n'a pas été actualisée afin d'effectuer un suivi continue du contexte.

Comme indiqué ci-haut, aucun examen préalable environnemental et social n'a pas été effectué afin d'effectuer le suivi d'un potentiel impact inattendu qui peut être induit à la suite des travaux de réhabilitation des pistes rurales et ponts.

III.6.2 Effet catalytique du projet

Le projet a-t-il été un catalyseur pour des ressources financières additionnelles et des opportunités programmatiques additionnelles ? Le financement du PBF a-t-il été utilisé pour intensifier d'autres interventions en matière de consolidation de la paix ou a-t-il aidé à créer/redynamiser des plateformes extensives pour la consolidation de la paix ?

Constat 27. Le projet a mobilisé des ressources financières additionnelles et d'autres acteurs pour appuyer les initiatives entamées par ce projet

L'évaluation note que les effets catalytiques du projet incluent :

- La mobilisation d'autres financements ; le projet a permis de mobiliser de fonds additionnel au près du PNUD d'un montant de 306 500 USD pour appuyer l'effort global pour la riposte au covid-19 en République Centrafricaine au travers le projet d'appui au renforcement des moyens de subsistance et de la résilience des communautés locales à risque de covid-19 dans la préfecture de Basse-Kotto.
- L'effet démonstratif du projet grâce aux résultats atteints avec l'engagement de la Banque Mondiale pour appuyer le projet d'appui à la gouvernance locale et la résilience des communautés locales dans les régions I et II de RCA pour un financement de l'ordre des milliers de dollars américains.

Quelles sont les orientations programmatiques pertinentes et réalistes en matière de consolidation de la paix, d'appui à la gouvernance locale et à l'accès équitable aux dividendes de la paix dans les préfectures de la Basse-Kotto et du Haut-Mbomou, y compris les plus vulnérables ?

Constat 28. Toutes les orientations programmatiques ont été pertinentes à l'exception de quelques-unes énumérées ci-haut (Référence au Constat 11 sur l'efficacité).

Comme souligné ci-haut, le projet a atteint les résultats escomptés dans la limite du budget malgré le choix de certaines orientations non pertinentes et inadaptés. Dans le même d'ordre d'idées, l'évaluation estime que toutes les orientations programmatiques développées par ce projet étaient pertinentes, à l'exception de :

- La réhabilitation partielle et équipements de certains bâtiments sans tenir sans tenir compte des indications pertinentes pour sa durabilité ;
- La réhabilitation des axes des routes et ponts sans effectuer une étude d'impact environnemental et social;
- La disparité observée des appuis apportés aux entités territoriales décentralisées réduisant les possibilités de consolider l'impact de ce projet ;
- La mise en place des comités de gestion sans réhabilitation des infrastructures agropastorales ;
- La distribution des poules sans vaccination des volailles en amont ;

- La dotation des caprins avec aliment (farine) pour bétail malgré l'abondance des pâturages dans les zones d'intervention :
- La réhabilitation de 25,6km de pistes rurales et 19 ponts (définitifs et semi-définitifs) sans organiser une étude d'impact environnemental et social ; etc.

III.6.3 Sensibilité temporelle

Le projet a-t-il été opportun pour adresser un facteur de conflit ou tirer profit d'une opportunité spécifique/particulière ? Le financement du PBF a-t-il été utilisé pour tirer parti d'une fenêtre d'opportunité d'engagement politique ?

Constat 29. Plusieurs facteurs de conflit ont été documentés par le projet y compris les opportunités d'engament politiques ayant entrainé un environnement favorable à des actions de relèvement et consolidation de la paix.

Du point de vue conceptuel ; l'origine de la crise en Centrafrique est reliée à plusieurs facteurs dont l'effritement continue de la qualité de gouvernance et des capacités de l'Etat à répondre aux défis liés à la stabilité et au développement social et économique du pays. Et cette situation avait eu comme conséquence : un repli progressif de l'Etat au détriment des régions et préfectures du pays, l'effondrement des capacités de production et d'offre des services publics de base, émergence de frustrations et sentiments d'exclusion de la part de certaines régions ou composantes de la société civile du pays, etc.

Également, les préfectures de Basse-Kotto et Haut-Mbomou ont éprouvé des contraintes réelles pour asseoir les bases d'une gouvernance locale efficace permettant de pallier aux risques sécuritaires et renforcer la cohésion sociale.

Enfin, à ces précédents facteurs de conflits, il y a lieu de signaler d'autres notamment : (i) les fables capacités et présence limitée de l'Etat ;(ii) absence de gouvernance locale et accès équitable aux ressources ; (iii) le manque d'opportunités économiques.

Par ailleurs, il est à signaler que deux opportunités d'engagement politique ont créé un environnement favorable à des actions de relèvement et consolidation de la paix, notamment : (i)Accord de Paix et Réconciliation pour la RCA signé en date 06 février 2019 à Bangui qui a créé un environnement politique favorable pour le relèvement et (ii) Accord politique de Khartoum signé entre le Gouvernement et les groupes armés de RCA pour éliminer définitivement les causes profondes de la crise ayant ravagé le pays et promouvoir une véritable réconciliation nationale .

Et, l'évaluation note que ces deux opportunités d'engagement politique ont créé un environnement politique favorable pour les actions de relèvement et consolidation de la paix en Centrafrique.

III.6.4 Innovation

Dans quelles mesures l'approche du projet *Appui à la gouvernance locale et à l'accès équitable aux dividendes de la paix dans les préfectures de la Basse-Kotto et du Haut-Mbomou* était-elle innovante ? Peut-on identifier des bonnes pratiques et leçons apprises pour enrichir des approches similaires dans d'autres programmations ?

Constat 30. Le projet est innovant dans le contexte de la République Centrafricaine. Plusieurs bonnes pratiques et leçons apprises ont été identifiées pour enrichir les interventions futures.

Du point de vue conceptuel, le projet est innovateur que si les mécanismes de gestion participatif et nondiscriminatoire à l'égard de certaines régions sont mis sur pieds, alors bons nombres de revendication et d'actes violents n'auront plus lieu d'être, et les dynamiques de consolidation de la paix et de relèvement pourront se déployer aisément.

Il est à noter que le présent projet a constitué la première intervention du genre dans la région du Sud-Est de la RCA.

III.6.5 Prise en compte des dimensions transversales des Droits humains

Dans quelle mesure les pauvres, les autochtones et les handicapés physiques, les femmes, les hommes, les déplacés et autres les groupes défavorisés et marginalisés ont-ils bénéficié du travail du PNUD dans le pays ?

Constat 31. Plusieurs interventions du projet ont spécifiquement ciblé des groupes défavorisés et marginalisés, y compris les pauvres, autochtones, personnes handicapées, etc.

Les activités mises en œuvre par les partenaires d'exécution, notamment : les formations sur la planification locale, AGR, éducation à la paix et comité de gestion des infrastructures ont ciblé explicitement les personnes handicapées, les déplacés, les autochtones, etc.

L'évaluation a pu relever la participation des groupes défavorisés et marginalisés dans les travaux HIMO.

Enfin, la visite de terrain a permis à l'Equipe d'Evaluation d'observer la présence des personnes handicapées, déplacés et autochtones parmi les bénéficiaires du projet dans la commune de Zemio.

III.6.6 Egalité des genres

Dans quelle mesure l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont-elles été abordées dans la conception, mise en œuvre et suivi du projet ? Le marqueur genre attribué à ce projet est-il représentatif de la réalité ?

Constat 32. Le projet a tenu compte de la nécessité de l'égalité de genre dans l'organisation des activités, ainsi que dans l'allocation des ressources dès la phase de conception et dans toutes les étapes de sa mise en œuvre.

L'engagement du projet à mettre en avant le critère de l'égalité de genre par la détermination des cibles de plusieurs indicateurs du cadre des résultats est clairement énoncé dans le document du projet. Les rapports des partenaires d'exécution qui ont conduit à des activités de renforcement des capacités des femmes sur le terrain attestent que l'égalité de genre a été globalement prise en compte. A titre d'illustration, il y a eu : la formation de 50 femmes à Obo sur la planification locale sensible au genre, la dotation des kits agricoles aux membres de l'Organisation des Femmes Centrafricaines (OFCA), la participation de 341 femmes sur un total de 1 012 personnes aux travaux HIMO pour la réhabilitation des pistes rurales et ponts, la dotation des kits non agricoles à 15 groupements avec un effectif de 297 femmes sur un total de 420 membres, etc.

Les entretiens avec les informateurs clés et les observations faites sur terrain ont révélé que la difficulté majeure a résidé dans la participation d'autant de filles que de garçons dans les activités du projet, en raison notamment de barrières sociales et du manque d'autonomisation des femmes/filles. Il s'agissait de la répartition des rôles sociaux et la participation des femmes à certaines activités communautaires et dans les espaces publics. Ainsi, la mission d'évaluation a constaté une faible participation des femmes et des filles aux activités de mise en place et formation des comités de prévention et gestion des conflits, faible représentation de ces dernières dans les travaux HIMO (671 hommes et 341 femmes ont travaillé dans les pistes rurales).

Par ailleurs, l'évaluation note que les ressources financières allouées aux activités dédiées à l'égalité des sexes, de l'ordre de 900 000USD, représentent 30 % du budget du projet, ce qui est conforme au Gender Marker 2 qui a été attribué au projet. Et la dotation des kits AGR a respecté aussi cette norme, au moins 30% des kits destinés aux femmes.

Des effets indésirables sont-ils apparus pour les femmes, les hommes ou les personnes ou groupes vulnérables ?

Constat 33. Aucun effet indésirable n'a pu être détecté durant l'exécution de ce projet

Les documents disponibles, les entretiens avec les informateurs clés et ainsi que les observations faites sur terrain n'ont rien révélé d'effets indésirables apparus pour les femmes, les hommes ou groupes vulnérables dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet.

III.6.7. Invalidité

Les personnes handicapées ont-elles été consultées et impliquées de manière significative dans la planification et la mise en œuvre ? Quelle proportion des bénéficiaires d'un programme était des personnes handicapées ?

Constat 34. Les personnes handicapées ont été consultées et impliquées dans la planification et mis en œuvre des activités.

Les activités menées par les partenaires d'exécution ont ciblé les personnes handicapées. Celles-ci ont été consultées lors de la sélection des bénéficiaires du projet. A titre d'exemple, le critère de chef ménage vivant avec handicap physique a été retenu parmi tant d'autres lors de l'identification des bénéficiaires pour les activités de réinsertion socioéconomique à Mobaye, Alindao et Dimbi. Lors de la visite de terrain, l'évaluation a pu rencontrer un GPA composé de 25 membres des personnes vivant avec handicap ayant bénéficié des formations et intrants agricoles dans la commune de Mobaye.

Les personnes vivant avec handicap ont représenté 25% du total des bénéficiaires du projet si l'on tient compte de la dotation des kits de réinsertion socioéconomique. A Mobaye, Alindao et Dimbi ;3 GPA sur un total de 15 GPA étaient composés des personnes vivant avec handicap et elles ont reçu les kits agricoles.

À quels obstacles les personnes handicapées ont-elles été confrontées ? Une approche à deux voies a-t-elle été adoptée ?

Constat 35. Les personnes handicapées sont confrontées à plusieurs obstacles et aucune approche à deux voies n'a été adoptée.

Selon les entretiens avec les informateurs clés, les personnes avec handicap physique dans les localités ciblées par le projet ont un problème de manque de moyens de mobilité pour se déplacer, y compris l'absence des supports pour communiquer avec les sourds-muets. Cependant, une approche à une seule voie a été adoptée au cours de la mise en œuvre de ce projet.

IV. RECOMMENDATIONS, BONNES PRATIQUES ET LEONS APPRISES

IV.1 RECOMMENDATIONS

Niveau opérationnel (finalisation du cycle programmatique en cours)

1. Achever les activités résiduelles du projet.

Les activités résiduelles sont de plusieurs types, notamment (i) dotation des kits d'élevage aux 15 GPA de Mobaye, Alindao et Dimbi, (ii) réhabilitation des infrastructures agropastorales et la mise en place de tous

les comités de gestion de celles-ci, (iii) finalisation des travaux de réhabilitation des bureaux des Mairies de Zemio et Kembé et (iv) organisation des séances de formation des Clubs Dimitra et si possible le partage d'expérience à distance.

Responsables: PNUD & FAO

 Poursuivre le redéploiement des FAE dans les zones d'intervention du projet et s'assurer qu'un plan de redéploiement est mis en place en amont et de commun accord avec l'autorité compétente.

Dans la préfecture de Basse-Kotto, il n'y a eu que le redéploiement de 6 FAE (commune d'Alindao) et l'évaluation a noté un déficit où il y a un surplus de travail au risque d'impacter la qualité des services offerts à la population. Cette situation risque de fragiliser les acquis du projet et contribuer à fragiliser la présence de l'Etat dans ces zones d'intervention.

Responsables : Ministère de l'Administration du Territoire et Décentralisation MINUSCA, PNUD

 Mobiliser les ressources pour consolider les acquis de ce projet en termes d'appui aux actions prioritaires des PDLs, y compris le renforcement des comités de prévention et gestion des conflits.

Six PDLs ont été appuyés par ce projet. Ces derniers ont développé des actions prioritaires pour la relance de développement de ces entités, mais leur opérationnalisation est entravée par l'un des défis majeurs de mobilisation des ressources. En plus, le faible appui des comités de prévention et gestion des conflits n'ont pas permis à ces derniers de bien effectuer leur mission.

Responsables: PNUD & FAO

4. Organiser un audit du projet afin de certifier les dépenses engagées.

Les partenariats ont été établis et les fonds ont été décaissés, mais certains travaux de réhabilitation n'ont pas été complètement achevés (Mairies de Zemio et Kembé) et d'autres n'ont pas été effectués (réhabilitation des infrastructures agropastorales). La dotation des kits d'élevage aux 15 GPA à Mobaye,5 GPA à Alindao et 5 GPA à Dimbi) n'a pas été effectuée.

Responsables: PNUD & FAO

Niveau stratégique (en direction de projets futurs)

5. Développer un plan de suivi et évaluation au démarrage du projet et s'assurer que les autres outils sont disponibles pour l'accompagner.

A l'absence de S&E, il est difficile de savoir si le projet est exécuté comme prévu, identifier les faiblesses et prendre des mesures correctives, contrôler la qualité des données, etc. Plusieurs recommandaient ont été formulées par ce projet pour l'amélioration de sa mise en œuvre, mais elles n'ont pas été prises en compte.

Responsables: PNUD et FAO

6. Partager les informations détaillées en ce qui concerne les différents travaux de réhabilitation y compris les kits d'insertion avec les parties prenantes.

En partageant les informations détaillées aux bénéficiaires, on renforce la redevabilité et l'implication de ces derniers dans la mise en œuvre des activités, y compris l'appropriation de ce projet. Les témoignages

recueillis auprès des informateurs clés étaient unanimes sur ce point, tous n'ont pas reçu les informations détaillées sur les modalités d'acquisition et dotation des kits d'élevage et kits non agricoles, et ni des différents travaux à effectuer pour la réhabilitation des infrastructures.

Responsables : PNUD et FAO

7. Mener une étude d'impact environnemental et social sur les travaux de réhabilitation des pistes rurales ou autres afin d'identifier et évaluer les impacts environnementaux et sociaux susceptibles d'être générés ou induis par les activités de ces derniers.

Il y a eu la réhabilitation de 25,6km des axes routiers et 19 ponts dans les deux préfectures sans effectuer une étude d'impact environnemental et social. Donc, il sera difficile de faire le suivi de potentiel impact inattendu qui pourra être induit par les différents travaux de réhabilitation.

Responsables: PNUD et FAO

8. Effectuer le Baseline dès le démarrage du projet et s'assurer que tous les indicateurs font l'objet de suivi

L'évaluation n'a permis d'analyser l'impact global ou la vision stratégique de ce projet du fait de l'absence de suivi de certains indicateurs.

Responsables: PNUD et FAO

9. Elaborer un plan de communication et visibilité, et s'assurer que la visibilité des partenaires et du donateur est prise en compte

La communication a été le maillon faible de ce projet, et à l'absence d'un plan de communication et visibilité, il a été difficile d'analyser les actions entreprises dans ce volet. Les visites de terrain des staffs de communication ont été effectuées, mais celles-ci n'ont pas été documentées.

Responsables: PNUD et FAO

10. Continuer à appuyer les efforts du gouvernement de la RCA en matière de consolidation de la paix et relèvement dans l'optique de se focaliser sur les interventions s'attaquant non seulement aux causes structurelles de la crise mais aussi aux principaux vecteurs de la conflictualité dans les zones d'intervention du projet

Les défis auxquels la République Centrafricaine se trouve confrontée sont considérables en ce qui concerne la consolidation de la paix et le relèvement, mais les ressources sont très limitées. Avec la crise économique engendrée par la pandémie de Covid-19, la persistance de l'inflation, et surtout accroissement des besoins considérables en Ukraine, Moyen Orient (Yémen, Syrie, etc.) où les donateurs sont très sollicités, il serait difficile de maintenir le volume important de financement international comparable aux années précédentes. Donc, l'appui des partenaires technique et financier est encore indispensable pour relever tous ces défis. Ce projet est une réponse aux causes structurelles dans la région et il serait aussi utile de s'attaquer aussi aux principaux vecteurs de la conflictualité dans les zones d'intervention du projet qui requièrent des actions en profondeur et à longue terme

Responsable: PBF

11. En vue de renforcer la coordination du projet, il est important de mettre en place un task force dirigé par l'agence lead et composé par un représentant de chaque agence pour assurer une bonne interaction entre agences d'exécution du projet

La mission a noté qu'il n'y avait pas une bonne coordination dans la planification, mise en oeuvre et suivi-évaluation de projet. Les contradictions ont été observées dans la communication entre les agences récipiendaires et partenaires d'exécution. A cela s'ajoutent, notamment : la rareté des visites conjointes sur terrain, l'absence de chronogramme conjoint des activités, la faible coopération des partenaires de mise en œuvre pour échanger les bonnes pratiques et leçons apprises ; etc

Responsables : PNUD & FAO

IV.2 BONNES PRATIQUES

- L'effet démonstratif dans l'atteinte des résultats de ce projet a permis de mobiliser d'autres acteurs pour la mise à échelle des initiatives entamées par ce projet.
- Le partage de l'expérience par le partenaire d'exécution des séances de projection des réunions des clubs DIMITRA de certains pays d'Afrique (MALI, NIGER, RD. Congo ...etc.) a contribué à renforcer les capacités des Clubs appuyés par ce projet afin de bien jouer leur rôle dans la cohésion sociale des communautés.
- Le processus d'identification des bénéficiaires du projet a été marqué du sceau de la rigueur, de la transparence et de l'implication de toutes les parties prenantes selon les critères spécifiques prédéfinis et arrêtes conjointement dans chaque zone du projet.

IV.3 LEÇONS APPRISES

- L'ancrage des interventions de ce projet au niveau des institutions de l'État (au niveau central et local) et le renforcement des capacités ont favorisé l'appropriation par l'Etat de certaines initiatives appuyées par ce projet
- Le choix des bénéficiaires s'est fait de manière participative et inclusive impliquant toutes les parties prenantes suivant les critères spécifiques prédéfinis et arrêtes conjointement dans chaque zone du projet. Ce processus a renforcé la cohésion sociale et minimisé tout soupçon de discrimination.
- Le partage des informations relatives au projet à tous les niveaux et à toutes les parties prenantes permet une meilleure appropriation, renforce la redevabilité et limite les préjugés.
- L'organisation de la communauté autour des activités d'intérêt commun est un facteur déterminant dans la consolidation de la paix et le développement local.
- A l'absence d'une compétence exclusivement dédiée au suivi évaluation, il a été difficile d'analyser de manière complète le progrès réalisé par le projet et ce dernier a connu un handicap majeur pour le suivi des activités et la mise en place de plusieurs outils de planification et suivi-évaluation.

V CONCLUSIONS.

Selon le Guide d'évaluation du PNUD, la synthèse des conclusions du présent rapport est construite autour des constatations et des réponses aux questions d'évaluation qui ont permis de qualifier la performance du projet d'appui à la gouvernance locale et à l'accès équitable aux dividendes de la paix dans les préfectures de la Basse-Kotto et du Haut-Mbomou.

Au regard des résultats enregistrés au terme de sa mise en œuvre, la performance de ce projet est globalement satisfaisante par l'évaluation.

Examinée sur la base des constats et conclusions tirées de l'analyse de chaque critère d'évaluation, cette performance a été établie de manière détaillée tel qu'il apparaît dans le tableau 6 ci-après.

Tableau 6 : Récapitulatif des évidences de la performance du projet

Critères	Evidences	Qualification attribuée
Pertinence	 Alignement du projet aux (i) priorités nationales en matière de gouvernance au travers le Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix en Centrafrique (RCPCA) pour la période 2017-2021, (ii) Stratégie nationale de Restauration de l'Autorité de l'Etat (RESA) en RCA, (iii) aux produits et effets du programme de pays du PNUD, (iv) au Plan stratégique du PNUD, (v) au mandat de consolidation de la paix de l'ONU et (vi) aux Objectifs de Développement Durable. Consultation des bénéficiaires lors de la conception et mise en œuvre du projet Projet s'inscrivant dans la dynamique de la mise en œuvre de l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation en République Centrafricaine qui a été signé en date du 6 février 2019 à Khartoum Théorie de changement claire et articulée autour de deux hypothèses pour atteindre les résultats du projet 	
Cohérence	Cohérence attestée par : Complémentarité du projet avec les interventions précédentes et en cours d'exécution par les agences des Nations Unies et d'autres acteurs Cohérence du projet avec le financement du PBF Limites substantielles : Rien à signaler	Cohérent
Efficacité	 Efficacité attestée par : Taux d'achèvement des produits à 95,83%, Réalisation complète de 15 activités sur un total de 18 activités. Prise en compte de genre et soutien à la consolidation de la paix sensible au genre Appréciation de la qualité de certains services fournis par le projet (bâtiments publics surtout le Foyer social de Mobaye, outils aratoires, formation sur la planification locale, kit AGR, etc.) Stratégie de ciblage du projet appropriée et claire Plusieurs interventions du projet ciblant les marginalisés, y compris les handicapés Partenariat efficace en général hormis pour les entreprises Limites substantielles : 	Moyennement satisfaisante

	·	
Efficience	 Plusieurs orientations programmatiques non pertinentes et inadaptées Pas de travaux de réhabilitation des infrastructures agropastorales, y compris la dotation des kits d'élevage pour 15 GPA et finalisation des travaux de réhabilitation des bâtiments des mairies de Zemio et Satéma. Pas de partage des informations indispensables sur les travaux de réhabilitation et modalités d'octroi des kits d'élevage. Absence de suivi de plusieurs indicateurs de performance du projet Efficacité attestée par :	
	 Atteinte des résultats escomptés à la limite du budget Adéquation entre dépenses engagées et résultats atteints Disponibilité des ressources financières pour la mise en œuvre du projet Synergies entre le projet et différents programmes mis en œuvre à la fois par le PNUD et agences des Nations Unies Limites substantielles : Prolongation de délai d'exécution du projet Plupart des outils de planification et de suivi-évaluation non développés tel que 	Moyennement satisfaisante
	prévuCoûts élevés des frais de fonctionnement (34.5%)	
Durabilité	 Mesures prises pour pérennisation des résultats du projet : Alignement des objectifs du projet sur les priorités nationales Maintien de la coopération entre le Gouvernement et les partenaires technique et financier Ancrage des interventions de ce projet au niveau des institutions de l'État Appropriation par l'Etat de certaines initiatives appuyées par ce projet (Comité de Planification de Développement Local et Comité de Pilotage et Coordination de PDL) Implication des femmes au processus de paix pour une bonne appropriation des acquis de ce projet au travers les résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Facteurs impactant la durabilité : Faible mobilisation des ressources financières pour le relai et persistance de l'insécurité dans les zones d'intervention du projet Perspectives fragiles des AGRs appuyées Rotation fréquente des cadres des services déconcentrés impliqués dans les activités de ce projet 	Moyennement probable
Thèmes transversaux	 Prise en compte des thèmes transversaux attestés par : Prise en compte de l'égalité de genre dans l'organisation des activités, ainsi que dans l'allocation des ressources à la phase de conception et mise en œuvre. Consultation et implication des personnes handicapées dans la planification et mis en œuvre des activités Plusieurs interventions du projet ont spécifiquement ciblé des groupes défavorisés et marginalisés, y compris les handicapés physiques Projet est innovant dans le contexte de la République Centrafricaine. Plusieurs bonnes pratiques et leçons apprises pour enrichir les interventions futures 	Satisfaisant

- Documentation de plusieurs facteurs de conflit, y compris les opportunités d'engament politiques ayant entrainé un environnement favorable à des actions de relèvement et consolidation de la paix
- Pertinence de plusieurs orientations programmatiques
- Mobilisation des ressources financières additionnelles et d'autres acteurs pour appuyer les initiatives entamées par ce projet
- Capacités avérées des agences d'exécution pour garantir une approche continue sensible au conflit
- Mise en place d'une matrice des risques

Limites substantielles:

- Matrice des risques non actualisée
- L'examen préalable environnemental et social n'a pas été effectué afin d'effectuer le suivi d'un potentiel impact inattendu
- Barrières sociales limitant la participation des femmes aux activités du projet au même titre que les hommes

VI. ANNEXES

ANNEXE 1: QUESTIONS EVALUATIVES

Pertinence:

- Dans quelle mesure le projet est-il conforme i) aux priorités nationales en matière de gouvernance, RESA en RCA, ii) aux produits et effets du programme de pays du PNUD, iii) au Plan stratégique du PNUD, iv) au mandat de consolidation de la paix de l'ONU, v) et aux ODD (en particulier de l'ODD 16)?
- Le projet était-il approprié et stratégique par rapport aux principaux objectifs et défis de consolidation de la paix en RCA lors de la conception du projet Appui à la gouvernance locale et à l'accès équitable aux dividendes de la paix dans les préfectures de la Basse-Kotto et du Haut-Mbomou ? La pertinence s'est-elle maintenue tout au long de la mise en œuvre du projet ?
- La théorie du changement du projet était-elle pertinente ? a-t-elle clairement articulé des hypothèses sur les raisons pour lesquelles l'approche du projet devrait produire les résultats souhaités ? Dans quelle mesure était-elle fondée sur des évidences et reste encore valable ? sinon pourquoi ?
- Les groupes cibles/bénéficiaires ont-ils été consultés lors de la conception et de l'exécution du projet ?

Cohérence:

- Dans quelles mesures le projet Appui à la gouvernance locale et à l'accès équitable aux dividendes de la paix dans les préfectures de la Basse-Kotto et du Haut-Mbomou a-t-il complété les interventions passées et en cours mises en œuvre par le PNUD et d'autres acteurs dans les zones d'intervention, en particulier des agences des Nations Unies et la MINUSCA ?
- Dans quelle mesure la conception, la mise en œuvre, le suivi et les rapports du projet Appui à la gouvernance locale et à l'accès équitable aux dividendes de la paix dans les préfectures de la Basse-Kotto et du Haut-Mbomou sont-alignés sur d'autres projets financés par le PBF ?

Efficacité:

- Dans quelles mesures le projet a-t-il atteint ses objectifs et résultats escomptés et contribué à la vision stratégique du projet ? De quelle manière le projet a-t-il contribué à la réalisation des droits humains ? Dans quelles mesures le projet a-t-il intégré de manière substantielle le genre et soutenu la consolidation de la paix sensible au genre ? Le marqueur de genre affecté au projet reflète-t-il la réalité du projet ?
- Dans quelles mesures la stratégie de ciblage du projet était-elle appropriée et claire en termes de ciblage géographique et de ciblage des bénéficiaires ?
- Quels sont les facteurs internes et externes qui ont eu un impact négatif sur l'atteinte des effets/résultats prévus ? Quelles sont les solutions de mitigations mises en place ou à mettre en place pour minimiser cet impact dans d'autres projets similaires ?
- Dans quelle mesure la stratégie de partenariat a-t-elle été adaptée et efficace ?

Efficience:

- Les ressources humaines et financières ont-elles été utilisées de manière économique? Les ressources (fonds, personnel, temps, expertise, etc.) ont-elles été affectées de manière stratégique et économe pour obtenir les résultats?
- Est-ce que les activités ont été mises en œuvre dans les délais requis ? Est-ce que les fonds ont été reçus dans les délais requis ?
- Dans quelles mesures le projet a-t-il développé et utilisé des outils de planification et de suiviévaluation efficaces ?
- Dans quelles mesures l'équipe du projet a-t-elle communiqué avec les partenaires d'exécution, les parties prenantes au projet et les bénéficiaires sur les progrès réalisés et les défis rencontrés ?
- Dans quelles mesures le projet a-t-il assuré des synergies entre les différents programmes mis en œuvre à la fois par le PNUD et par les agences des Nations Unies, la MINUSCA et autres organisations d'exécution et bailleurs de fond intervenant dans le même domaine d'activités ?

Durabilité & Appropriation:

- Quelle est la force de l'engagement du Gouvernement et de toutes les parties prenantes au projet à pérenniser les résultats du projet et des initiatives développées, notamment en matière de participation des femmes au sein du processus de paix?
- Existe-t-il des risques sociaux ou politiques et financiers pouvant menacer la durabilité des produits du projet ?
- Dans quelle mesure les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus en matière d'égalité des sexes, d'autonomisation des femmes, de respect des droits fondamentaux et de développement humain?
- Dans quelle mesure les stratégies de désengagement sont-elles bien conçues, planifiées et prises en compte dans la mise en œuvre du projet ?
- Le projet a-t-il adéquatement documenté ses progrès, ses résultats, défis et leçons apprises?

Sensibilité au conflit:

- Le projet avait-il une approche explicite sensible aux conflits?
- Les capacités internes des agences d'exécution étaient-elles suffisantes pour garantir une approche continue sensible au conflit (mise en œuvre & suivi) ?
- Le projet est-il responsable de tout impact inattendu (positif ou négatif)?

• Un processus de monitoring continu d'évolutions du contexte et un processus de suivi de potentiel impact inattendu ont-ils été définis et mis en œuvre ?

Catalytiques:

- Le projet a-t-il été un catalyseur pour des ressources financières additionnelles et des opportunités programmatiques additionnelles ?
- Le financement du PBF a-t-il été utilisé pour intensifier d'autres interventions en matière de consolidation de la paix ou a-t-il aidé à créer/redynamiser des plateformes extensives pour la consolidation de la paix ?
- Quelles sont les orientations programmatiques pertinentes et réalistes en matière de consolidation de la paix, d'appui à la gouvernance locale et à l'accès équitable aux dividendes de la paix dans les préfectures de la Basse-Kotto et du Haut-Mbomou, y compris les plus vulnérables ?

Sensibilité temporelle:

- Le projet a-t-il été opportun pour adresser un facteur de conflit ou tirer profit d'une opportunité spécifique/particulière ?
- Le financement du PBF a-t-il été utilisé pour tirer parti d'une fenêtre d'opportunité d'engagement politique ?

Innovations:

 Dans quelles mesures l'approche du projet Appui à la gouvernance locale et à l'accès équitable aux dividendes de la paix dans les préfectures de la Basse-Kotto et du Haut-Mbomou était-elle innovante ? Peut-on identifier des bonnes pratiques et leçons apprises pour enrichir des approches similaires dans d'autres programmations ?

Prise en compte des dimensions transversales Droits humains

 Dans quelle mesure les pauvres, les autochtones et les handicapés physiques, les femmes, les hommes, les déplacés et autres les groupes défavorisés et marginalisés ont-ils bénéficié du travail du PNUD dans le pays ?

Égalité des genres :

- Dans quelle mesure l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont-elles été abordées dans la conception, mise en œuvre et suivi du projet ?
- Le marqueur genre attribué à ce projet est-il représentatif de la réalité ?
- Des effets indésirables sont-ils apparus pour les femmes, les hommes ou les personnes ou groupes vulnérables ?

Invalidité:

- Les personnes handicapées ont-elles été consultées et impliquées de manière significative dans la planification et la mise en œuvre ?
- Quelle proportion des bénéficiaires d'un programme était des personnes handicapées ?
- À quels obstacles les personnes handicapées ont-elles été confrontées ? Une approche à deux voies a-t-elle été adoptée ? Dans quelle mesure les pauvres, les populations autochtones, les personnes ayant des difficultés physiques et d'autres groupes défavorisés ou marginalisés y compris les déplacés ont-ils bénéficié des résultats du projet ?

ANNEXE 2: OUTILS DE COLLECTE DES DONNEES

Guide d'entretien : Equipe du Projet (PNUD & FAO)

Pertinence

- Pensez-vous que l'objectif du projet répond-il aux besoins des bénéficiaires ? si oui, comment ?
- A votre avis, est-ce les bénéficiaires de ce projet étaient-ils impliqués ou consultés durant la conception de ce projet ?
- Selon vous, ce projet s'aligne aux priorités nationales en matière de gouvernance, RESA ; aux produits et effets du PNUD, mandat de consolidation de la paix de l'ONU, et aux ODD ?

Cohérence

- Ce projet est-il complémentaire aux interventions passées et en cours de mise en œuvre par le PNUD et d'autres acteurs dans les zones d'intervention, en particulier des agences des Nations Unies et la MINUSCA?
- Est-ce les leçons apprises aux interventions précédentes ont été prises en compte lors de la conception de ce projet ?
- Est-ce le projet était-il aligné sur d'autres projets financés par le PBF ? Si oui, Dans quelle mesure a-t-il été coordonné ?

Efficacité

- Quelles sont les principales réalisations du projet ?
- Quelles sont les résultats inattendus et quelles sont les raisons des différences de performance ?
- Quels sont les principaux facteurs qui concourent à la réalisation des objectifs ?
- Quels sont les facteurs qui ont été à la base de ciblage géographique et de ciblage des bénéficiaires
 ?
- Y a-t-il eu les facteurs internes et externes qui ont eu un impact négatif sur l'atteinte des effets/résultats prévus ? Si oui, énumérez-les. Quelles actions ont été les actions prises par le comité de pilotage, l'Equipe de projet pour minimiser cet impact ?
- Selon vous, quelles ont été les principales insuffisances et difficultés du projet ?
- Quelles ont été les bonnes pratiques/leçons apprises attribuables au projet ?
- La stratégie de partenariat a-t-elle été efficace et adaptée ? Quels types de partenariat ont été établis (politique, technique, financier, etc), avec qui et quel a été son impact sur l'atteinte des résultats ?
- La stratégie de partenariat a-t-elle créée des synergies (par exemple avec d'autres partenaires, d'autres projets et dans quel sens ?
- Quels sont les éléments de la prise en compte de la dimension genre et des droits humains du projet
 ?
- Comment estimez-vous la qualité des services fournis par le projet (formation, infrastructures, intrants agricoles, dotation, etc.)?

Efficience

- Les ressources (financières, humaines et matérielles) investies ont-ils été utilisés de façon économique pour atteindre les produits ?
- Existe-t-il de meilleurs moyens (plus efficients) d'atteindre les objectifs?
- Les résultats prévus ont-ils été atteints dans les délais ? si non pourquoi ? Les intrants ont-ils été fournis en temps opportun (personnel, conseillers, voyage, formation, équipement, services) ?
- Dans quelles mesures le projet a-t-il développé et utilisé des outils de planification et de suiviévaluation efficace ?

- Le projet avait-il développé une stratégie de communication permettant de tenir au courant les partenaires d'exécution, les parties prenantes au projet et les bénéficiaires sur les progrès réalisés et les défis rencontrés ?
- Dans quelle mesure la synergie développée entre le projet et différents programmes mis en œuvre à la fois par le PNUD et par les agences des Nations Unies, la MINUSCA et autres organisations d'exécution et bailleurs de fond intervenant dans le même domaine d'activités a-t-elle apporté plus d'efficience dans la mise en œuvre?

Durabilité et appropriation

- Quels sont les efforts fournis par Gouvernement et de toutes les parties prenantes au projet à pérenniser les résultats de ce dernier ?
- Comment estimez-vous la pérennité du projet ?
- Quels sont les risques socioéconomiques, environnementaux, politiques et financiers pouvant compromettre la durabilité des produits du projet ?
- Quelles mesures pourraient-elles être adoptées pour renforcer les stratégies de désengagement?

Thèmes transversaux (sensibilité aux conflits, effet catalytique du projet, sensibilité temporelle, innovation, Droits humains, égalité du genre, invalidité)

- A votre avis, comment le projet a-t-il contribué positivement à l'égalité genre?
- Le projet a-t-il abouti à des résultats différents pour les femmes, les hommes, les garçons et les filles
 ?
- Dans quelle mesure les questions genre, invalidité, innovation, sensibilité aux conflits, sensibilité temporelle, droits humains, rôle catalytique du projet ont été prises en compte dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi du projet ?
- Quels sont les mécanismes mis en place par le projet pour contribuer éfficacement à la réduction des conflits dans les localités du projet (surtout les conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles) ?
- Quelle est la stratégie mise en place par le projet pour garantir la pérennité des acquis ?

Guide d'entretien : Autorités gouvernementales nationales et locales

- Le projet s'aligne-il aux priorités nationales et les stratégies de développement du gouvernement ?
- Comment avez-vous appris l'existence de ce projet
- Ce projet répond-il aux besoins à vos besoins ? Si oui, comment ? Si non, Pourquoi ?
- Êtes-vous impliqués dans la mise en œuvre du projet ? si oui, comment ?
- Etes-vous satisfait de la qualité des services fournis par le projet (formation, infrastructures, intrants agricoles, dotation, etc.) ?
- Les activités de ce projet ont-elles été exécutées dans le délai imparti ? Si non, pourquoi ?
- Pensez-vous que les ressources allouées par ce projet ont été bien utilisées ?
- Avez-vous observé des changements en termes de renforcement des capacités des services déconcentrés, appui aux mécanismes de prévention et gestion des conflits, appropriation du processus de paix, relance des activités économiques moyens d'existences?
- Quels sont les souhaits et les recommandations que vous pourriez formuler dans le cadre de la mise en œuvre du projet ?
- Quelles sont les enseignements tirés de ce projet

- Pensez-vous que le projet a pris en compte les questions de genre, groupes vulnérables, droits humains et sensibilité aux conflits lors de la mise en œuvre de ce projet ?
- Comment avez-vous soutenu la pérennisation des résultats de ce projet ?
- Quelle est votre perception en ce qui concerne l'appropriation des acquis de ce projet au niveau de la base ?
- Y a-t-il des effets inattendus ou négatifs observés au sein de la population suite à la mise en œuvre de ce projet.
- Avez reçu une formation quelconque ? laquelle ?
- Ce projet communique-t-il réellement au temps opportun?
- Dans quelle mesure les questions genre, invalidité, innovation, sensibilité aux conflits, sensibilité temporelle, droits humains, rôle catalytique du projet ont été prises en compte dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi du projet ?

Guide entretien: MINUSCA et PBF

- Pensez-vous que ce projet s'aligne au mandat de consolidation de la paix de l'ONU ?
- Êtes-vous impliqués dans la mise en œuvre du projet ? si oui comment ?
- Quel est votre niveau de satisfaction par rapport à la mise en œuvre du projet ?
- Ce projet est-il complémentaire aux interventions passées ou en cours de mise en œuvre par les agences des Nations Unies et la MINUSCA ?
- Y a-t-il eu synergie entre ce projet et d'autres interventions exécutées dans les mêmes domaines ?
- Les activités de ce projet ont-elles été exécutées dans le délai imparti ?
- Pensez-vous que les ressources allouées par ce projet ont été bien utilisées ?
- Avez-vous observé des améliorations en termes de renforcement des capacités des services déconcentrés, sécurité/paix, relance des activités économiques moyens d'existences ?
- Quels sont les recommandations que vous voudriez bien adresser à l'endroit du PNUD et FAO pour des interventions futures ?

Guide entretien : Partenaires de mise en œuvre

- Pensez-vous que ce projet répond réellement aux besoins des bénéficiaires ? Si non, quels sont les besoins prioritaires des bénéficiaires ?
- Quelles sont les grandes réalisations de ce projet ?
- Quelles sont les principales difficultés rencontrées pendant la mise en œuvre du projet ? Comment avez-vous surmonté cela ?
- Les activités de ce projet ont-elles été exécutées dans le délai imparti ? Est-ce le décaissement des fonds a été réalisé dans le délai ?
- Pensez-vous que les ressources allouées par ce projet ont été bien utilisées ? si oui, comment ? Si non, pourquoi ?
- Avez-vous observé des améliorations en termes de renforcement des capacités des services déconcentrés, appui aux mécanismes de prévention et gestion des conflits, appropriation du processus de paix, relance des activités économiques moyens d'existences ? Si oui, citez quelques exemples
- Les activités exécutées par ce projet ont-elles permis à renforcer les capacités des services déconcentrés, sécurité/paix, les moyens d'existences, la cohésion sociale entre communautés ?
- Y a-t-il des effets inattendus négatifs observés au sein de la population suite à la mise en œuvre de ce projet

- Dans quelle mesure les questions genre, invalidité, innovation, sensibilité aux conflits, sensibilité temporelle, droits humains, rôle catalytique du projet ont été prises en compte dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi du projet ?
- Selon vous, pensez-vous que la population a confiance aux institutions étatiques déconcentrées et décentralisées ? Si oui, pouvez-vous estimer leur proportion ?
- Selon vous, pensez-vous que la population croit encore au processus de paix ? Si oui, pouvez-vous estimer leur proportion ?

Focus groupe : Acteurs communautaires, Bénéficiaires (activités de cohésion sociale et économiques)

- Ce projet répond-il aux besoins à vos besoins ? Si non, quelles sont les priorités de vos besoins ?
- Comment avez-vous appris l'existence de ce projet
- Êtes-vous impliqués dans la mise en œuvre du projet ? si oui, comment ?
- Etes-vous satisfait de la qualité des services fournis par le projet (formation, infrastructures, intrants agricoles, etc.) ? Si non pourquoi ?
- Est-ce que les interventions de ce projet ont permis d'améliorer le niveau du revenu des bénéficiaires (pour les bénéficiaires des intrants agricoles, des kits AVEC et les vendeurs locaux), la cohabitation pacifique entre les communautés... (pour les comités locaux de prévention et gestion des conflits) ? Si oui, Parlez-en
- Pensez-vous que les activités de ce projet ont-elles été exécutées dans le délai ? Si non pourquoi ?
- Quels sont les changements positifs ou négatifs que les interventions du projet ont apportés ? Si oui Selon vous, ces changements vont- ils perdurer à moyen et long terme ?
- Avez reçu une formation quelconque ? laquelle ?
- Jusqu'à quel point les effets atteints ont-ils bénéficié aux femmes et aux hommes de manière égale?
- Avez-vous observé des améliorations en termes de renforcement des capacités des services déconcentrés, sécurité/paix, cohésion sociale, relance des activités économiques ?
- Quels sont les recommandations que vous voudriez formuler pour des interventions futures ?
- Avez-vous confiance aux institutions étatiques déconcentrées et décentralisées ? Si non, pourquoi ?
- Pensez-vous croire au processus de paix ? Si non pourquoi

ANNEXE 3: MATRICE D'EVALUATION

Questions d'évaluation	Indicateurs	Sources des données	Méthodes de collecte des données	Méthodes d'analyse des données
Pertinence				
Dans quelle mesure le projet est-il conforme i) aux priorités nationales en matière de gouvernance, RESA en RCA, ii) aux produits et effets du programme de pays du PNUD, iii) au Plan stratégique du PNUD, iv) au mandat de consolidation de la paix de l'ONU, v) et aux ODD (en particulier de l'ODD 16?	Conformité du projet	Document du projet, RESA, RCPCA, UNDAF, CPD, UN PBF, ODD,	Revue documentaire, Entretiens individuels	Analyse comparative et thématique
Le projet était-il approprié et stratégique par rapport aux principaux objectifs et défis de consolidation de la paix en RCA lors de la conception du projet Appui à la gouvernance locale et à l'accès équitable aux dividendes de la paix dans les préfectures de la Basse-Kotto et du Haut-Mbomou ? La pertinence s'est-elle maintenue tout au long de la mise en œuvre du projet ?	Appréciation de la pertinence	Document du projet, RCPCA	Revue documentaire, Entretiens individualisés	Analyse comparative
La théorie du changement du projet était-elle pertinente ? a-t-elle clairement articulé des hypothèses sur les raisons pour lesquelles l'approche du projet devrait produire les résultats souhaités ? Dans quelle mesure était-elle fondée sur des évidences et reste encore valable ? sinon pourquoi ?	Appréciation de la conception du projet	Document du projet, Rapport annuel, Rapport final	Revue documentaire, Entretiens individualisés	Analyse comparative
Les groupes cibles/bénéficiaires ont-ils été consultés lors de la conception et de l'exécution du projet ? Cohérence	Consultation des bénéficiaires	Document du projet, Rapport annuel, Rapport final	Revue documentaire, Entretiens individualisés, Focus group, visite de terrain	Analyse comparative

Dans quelles mesures le projet Appui à la gouvernance locale et à l'accès équitable aux dividendes de la paix dans les préfectures de la Basse-Kotto et du Haut-Mbomou a-t-il complété les interventions passées et en cours mises en œuvre par le PNUD et d'autres acteurs dans les zones d'intervention, en particulier des agences des Nations Unies et la MINUSCA?	Complémentarité du projet	Document du projet, Rapport annuel, Rapport final	Revue documentaire, Entretiens individualisés	Analyse comparative et analyse thématique
Dans quelle mesure la conception, la mise en œuvre, le suivi et les rapports du projet Appui à la gouvernance locale et à l'accès équitable aux dividendes de la paix dans les préfectures de la Basse-Kotto et du Haut-Mbomou sont-alignés sur d'autres projets financés par le PBF ?	Alignement du projet	Document du projet, Rapport annuel, Rapport final	Revue documentaire, Entretiens individualisés	Analyse comparative et analyse thématique
Efficacité	N			A 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
Dans quelles mesures le projet a-t-il atteint ses objectifs et résultats escomptés et contribué à la vision stratégique du projet ? De quelle manière le projet a-t-il contribué à la réalisation des droits humains ? Dans quelles mesures le projet a-t-il intégré de manière substantielle le genre et soutenu la consolidation de la paix sensible au genre ? Le marqueur de genre affecté au projet reflète-t-il la réalité du projet ?	Niveau d'atteinte des objectifs et résultats, Intégration du genre	Document du projet, Rapport annuel, Rapport final, Rapport de mission de terrain	Revue documentaire, Entretiens individualisés, Focus group, Visite de terrain	Analyse de contribution
Dans quelles mesures la stratégie de ciblage du projet était-elle appropriée et claire en termes de ciblage géographique et de ciblage des bénéficiaires?	Appréciation du ciblage du projet	Document du projet, Rapport annuel, Rapport final, Rapport de mission de terrain	Revue documentaire, Entretiens individualisés, Focus group, Visite de terrain	Analyse comparative
Quels sont les facteurs internes et externes qui ont eu un impact négatif sur l'atteinte des effets/résultats prévus ? Quelles sont les solutions de mitigations mises en place ou à mettre en place pour minimiser cet impact dans d'autres projets similaires ?	Appréciation des facteurs à impact négatif	Document du projet, Rapport annuel, Rapport final, Rapport de mission de terrain	Revue documentaire, Entretiens individualisés, Focus group, Visite de terrain	Analyse comparative

Dans quelle mesure la stratégie de partenariat a-t- elle été adaptée et efficace ?	Appréciation de la stratégie de partenariat	Document du projet, Rapport annuel, Rapport final, Rapport de mission de terrain	Revue documentaire, Entretiens individualisés	Analyse comparative
Efficience				
Les ressources humaines et financières ont-elles été utilisées de manière économique ? Les ressources (fonds, personnel, temps, expertise, etc.) ont-elles été affectées de manière stratégique et économe pour obtenir les résultats ?	Rapport coût-bénéfice	Document du projet, Rapport annuel, Rapport final, Rapport de mission de terrain	Revue documentaire, Entretiens individualisés	Analyse comparative
Est-ce que les activités ont été mises en œuvre dans les délais requis ? Est-ce que les fonds ont été reçus dans les délais requis ?	Appréciation de délai requis	Document du projet, Rapport annuel, Rapport final, Rapport de mission de terrain	Revue documentaire, Entretiens individualisés, Focus group, Visite de terrain	Analyse comparative
Dans quelles mesures le projet a-t-il développé et utilisé des outils de planification et de suiviévaluation efficaces ?	Appréciation des outils de planification et de suivi-évaluation	Document du projet, Rapport annuel, Rapport final, Rapport de mission de terrain	Revue documentaire, Entretiens individualisés,	Analyse comparative
Dans quelles mesures l'équipe du projet a-t-elle communiqué avec les partenaires d'exécution, les parties prenantes au projet et les bénéficiaires sur les progrès réalisés et les défis rencontrés ?	Appréciation de la communication	Document du projet, Rapport annuel, Rapport final, Rapport de mission de terrain	Revue documentaire, Entretiens individualisés, Focus group, Visite de terrain	Analyse comparative
Dans quelles mesures le projet a-t-il assuré des synergies entre les différents programmes mis en œuvre à la fois par le PNUD et par les agences des Nations Unies, la MINUSCA et autres organisations d'exécution et bailleurs de fond intervenant dans le même domaine d'activités ?	Appréciation de la synergie	Document du projet, Rapport annuel, Rapport final, Rapport de mission de terrain	Revue documentaire, Entretiens individualisés, Focus group, Visite de terrain	Analyse comparative
Durabilité et appropriation				
Quelle est la force de l'engagement du Gouvernement et de toutes les parties prenantes au projet à pérenniser les résultats du projet et des initiatives développées, notamment en matière de participation des femmes au sein du processus de paix ?	Pérennisation des résultats	Document du projet, Rapport annuel, Rapport final, Rapport de mission de terrain	Revue documentaire, Entretiens individualisés, Focus group, Visite de terrain	Analyse comparative

Existe-t-il des risques sociaux ou politiques et financiers pouvant menacer la durabilité des produits du projet ?	Appréciation des risques	Document du projet, Rapport annuel, Rapport final, Rapport de mission de terrain	Revue documentaire, Entretiens individualisés,	Analyse comparative et thématique
Dans quelle mesure les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus en matière d'égalité des sexes, d'autonomisation des femmes, de respect des droits fondamentaux et de développement humain	Pérennisation des résultats	Document du projet, Rapport annuel, Rapport final, Rapport de mission de terrain	Revue documentaire, Entretiens individualisés, Focus group, Visite de terrain	Analyse comparative et thématique
Dans quelle mesure les stratégies de désengagement sont-elles bien conçues, planifiées et prises en compte dans la mise en œuvre du projet ?	Appréciation de la stratégie de désengagement	Document du projet, Rapport annuel, Rapport final, Rapport de mission de terrain	Revue documentaire, Entretiens individualisés,	Analyse comparative
Le projet a-t-il adéquatement documenté ses progrès, ses résultats, défis et leçons apprises ?	Documentation des progrès, résultats, défis et leçons apprises	Document du projet, Rapport annuel, Rapport final, Rapport de visite de terrain.	Revue documentaire, Entretiens individualisés, Focus group, Visite de terrain	Analyse comparative
Questions relatives aux thèmes transversaux				
Sensibilité aux conflits		I -	T =	
Le projet avait-il une approche explicite sensible aux conflits ? Les capacités internes des agences d'exécution étaient-elles suffisantes pour garantir une approche continue sensible au conflit (mise en œuvre & suivi) ?	Sensibilité aux conflits	Document du projet, Rapport annuel, Rapport final, Rapport de visite de terrain.	Revue documentaire, Entretiens individualisés, Focus group, Visite de terrain	Analyse comparative
Le projet est-il responsable de tout impact inattendu (positif ou négatif) ?	Appréciation de l'impact inattendu	Rapport annuel, Rapport final, Rapport des enquêtes, Rapport de visite de terrain.	Revue documentaire, Entretiens individualisés, Focus group, Visite de terrain	Analyse comparative
Un processus de monitoring continu d'évolutions du contexte et un processus de suivi de potentiel	Appréciation de l'impact inattendu	Rapports trimestriels, Rapport annuel, Rapport	Revue documentaire, Entretiens individualisés,	Analyse comparative

impact inattendu ont-ils été définis et mis en œuvre ?		final, Rapport de visite de terrain.	Focus group, Visite de terrain		
Effet catalytique du projet					
Le projet a-t-il été un catalyseur pour des ressources financières additionnelles et des opportunités programmatiques additionnelles ?	Mobilisation des ressources additionnelles	Document du projet, Rapport financier, Rapport annuel, Rapport final.	Revue documentaire, Entretiens individualisés	Analyse comparative	
Le financement du PBF a-t-il été utilisé pour intensifier d'autres interventions en matière de consolidation de la paix ou a-t-il aidé à créer/redynamiser des plateformes extensives pour la consolidation de la paix ?	Liste des interventions	Document du projet, Rapport financier, Rapport annuel, Rapport final, Rapport de visite de terrain.	Revue documentaire, Entretiens individualisés	Analyse comparative	
Quelles sont les orientations programmatiques pertinentes et réalistes en matière de consolidation de la paix, d'appui à la gouvernance locale et à l'accès équitable aux dividendes de la paix dans les préfectures de la Basse-Kotto et du Haut-Mbomou, y compris les plus vulnérables ?	Appréciation des orientations programmatiques	Document du projet, Rapport financier, Rapport annuel, Rapport final, Rapport de mission de terrain.	Revue documentaire, Entretiens individualisés, Focus group, Visite de terrain	Analyse comparative	
Sensibilité temporelle					
Le projet a-t-il été opportun pour adresser un facteur de conflit ou tirer profit d'une opportunité spécifique/particulière ?	Appréciation du facteur de conflit	Document du projet, Rapport annuel, Rapport final, Rapport de mission de terrain.	Revue documentaire, Entretiens individualisés, Focus group, Visite de terrain	Analyse comparative	
Le financement du PBF a-t-il été utilisé pour tirer parti d'une fenêtre d'opportunité d'engagement politique ?	Appréciation d'opportunité d'engagement politique	Document du projet, Rapport annuel, Rapport final, Rapport de mission de terrain.	Revue documentaire, Entretiens individualisés, Focus group, Visite de terrain	Analyse comparative	
Innovation					

Dans quelles mesures l'approche du projet Appui à la gouvernance locale et à l'accès équitable aux dividendes de la paix dans les préfectures de la Basse-Kotto et du Haut-Mbomou était-elle innovante? Peut-on identifier des bonnes pratiques et leçons apprises pour enrichir des approches similaires dans d'autres programmations?	Appréciation de l'innovation	Document du projet, Rapport annuel, Rapport final, Rapport de mission de terrain.	Revue documentaire, Entretiens individualisés, Focus group, Visite de terrain	Analyse comparative
Droits humains				
Dans quelle mesure les pauvres, les autochtones et les handicapés physiques, les femmes, les hommes, les déplacés et autres les groupes défavorisés et marginalisés ont-ils bénéficié du travail du PNUD dans le pays ?	Appréciation des dividendes réservées aux groupes vulnérables, marginalises et défavorisés	Document du projet, Rapport annuel, Rapport final, Rapport de mission de terrain.	Revue documentaire, Entretiens individualisés, Focus group, Visite de terrain	Analyse comparative
Egalité des genres				
Dans quelle mesure l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont-elles été abordées dans la conception, mise en œuvre et suivi du projet ?	Appréciation de l'égalité de genre et autonomisation des femmes	Document du projet, Rapport annuel, Rapport final, Rapport de mission de terrain.	Revue documentaire, Entretiens individualisés, Focus group, Visite de terrain	Analyse comparative
Le marqueur genre attribué à ce projet est-il représentatif de la réalité ?	Appréciation du marqueur genre	Document du projet, Rapport annuel, Rapport final, Rapport de mission de terrain.	Revue documentaire, Entretiens individualisés, Focus group, Visite de terrain	Analyse comparative
Des effets indésirables sont-ils apparus pour les femmes, les hommes ou les personnes ou groupes vulnérables ?	Appréciation des effets indésirables	Document du projet, Rapport annuel, Rapport final, Rapport de mission de terrain.	Revue documentaire, Entretiens individualisés, Focus group, Visite de terrain	Analyse comparative
Invalidité				
Les personnes handicapées ont-elles été consultées et impliquées de manière significative dans la planification et la mise en oeuvre ?	Appréciation des consultations et implication des personnes handicapées	Document du projet, Rapport annuel, Rapport final, Rapport de mission de terrain.	Revue documentaire, Entretiens individualisés, Focus group, Visite de terrain	Analyse comparative
Quelle proportion des bénéficiaires d'un programme étaient des personnes handicapées ?	Proportion des personnes handicapées	Document du projet, Rapport annuel, Rapport	Revue documentaire, Entretiens individualisés,	Analyse comparative

		final, Rapport de mission de terrain	Focus group, Visite de terrain	
À quels obstacles les personnes handicapées ont- elles été confrontées ? - Une approche à deux voies a-t-elle été adoptée ?	Appréciation des obstacles aux personnes handicapées	Document du projet, Rapport annuel, Rapport final, Rapport de mission de terrain	Revue documentaire, Entretiens individualisés, Focus group, Visite de terrain	Analyse comparative
Dans quelle mesure les pauvres, les populations autochtones, les personnes ayant des difficultés physiques et d'autres groupes défavorisés ou marginalisés y compris les déplacés ont-ils bénéficié des résultats du projet ?	dividendes réservées aux groupes	Document du projet, Rapport annuel, Rapport final, Rapport de mission de terrain	Revue documentaire, Entretiens individualisés, Focus group, Visite de terrain	Analyse comparative

ANNEXE 4: LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES (BIBLIOGRAPHIE)

- Document du projet
- Appui à la Coordination et au Suivi des Fonds de la Consolidation de la Paix (PBF) en République Centrafricaine (RCA)
- Arrêté portant création du Comité de Pilotage du Programme d'Appui au Développement Local et la Résilience
- Rapport de mission de terrain : Bamgui-Ndéle-Bangui ,16 au 19 juillet 2019
- Rapport de mission de terrain : Bamqui-Obo-Banqui ,10 au 15 Octobre 2019
- Rapport de mission conjointe : Bangui-Mobaye-Belima-Bangui, 14 au 18 septembre 2019
- Rapport de mission de terrain : Bamgui-Ndélé-Bangui ,12 au 20 Octobre 2020
- Rapport de mission de terrain : Bamgui-Bambari-Bangui ,15 au 17 Novembre 2020
- Compte rendu de la réunion du Comité Technique du projet ,28 Janvier 2021
- Compte rendu de la réunion du Comité de Pilotage du projet, 22 Janvier 2019
- Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix (RCPA) 2017-2021
- Rapport annuel 2019
- Rapport annuel 2020
- Rapport annuel 2021
- Rapport de mission dans la sous-préfecture de Mboki (Préfecture de Haut Mbomou) ,16 au 18 Novembre 2020
- Rapport de mission conjointe dans les communes d'OBO et Zemio, 23 au 30 Mai 2019
- Rapport du lancement du processus d'élaboration du plan de développement local (PDL)
- Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UNDAF+) 2018-2021
- Plan stratégique du PNUD et Programme Pays pour la République centrafricaine (2018-2021)
- The Evaluation policy of UNDP
- Politique d'évaluation révisée du PNUD
- Plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021
- La politique d'évaluation du Programme des Nations Unies pour le Développement
- Guide de planification, suivi et évaluation axée sur les résultats de développement
- Normes d'évaluation applicables dans le Système des Nations Unies

ANNEXE 5: LISTE DES PARTIES PRENANTES RENCONTREES

N	NOMS ET PRENOMS	FONCTIONS	CONTACTS
01	Ministère de l'Administration	du Territoire de la Décentralisation et du Développer	ment Local
02	Mr. David SOGBO	Chargé de Mission en Développement Local	72 81 92 65
03	Mr. Symphorien NGAMA PIAUL	Directeur General du Développement Local	72 02 15 17
04	Ministère		
05	Mr. NDOSON Bienvenu Célestin	Chef de Service Régional de l'Agriculture	72 22 20 14
06	Mr. GBOULEYO Bertrand B.	Chef de Service ACDA	72 53 91 80
07	Minis	tère de l'Elevage et de la Santé Animale	
08	Mr. KAPITOUNGOU J. Firmin	Chef de Service Elevage	72 68 47 26
09	Mr. ANDEKO Raoul A.	Chef de Service Phytosanitaire	72 72 40 40
10	В	ureau du Secrétariat de PBF en RCA	
11	Mr Anatole N'DOMA	Spécialiste Suivi Evaluation	75 50 75 95
12		Bureau du PNUD en RCA	
13	Mr. Alpha AMADOU BAH	Senior Spécialiste en Suivi et Evaluation	75 20 20 82
14	Mr MAMADOU BOBO Sow	Economiste Régional/Ancien CTP-Chef de Projet Gouvernance Locale	+235 65 06 43 98
15	Mr Bruno BOKOTO DE SEMBOLI	Charge de Programme Résilience et Stabilisation	72 79 04 95
16	Mr. Corneille OUANIZOLO	Expert en Administration Publique et Développement Local	72 09 08 28
17	Mr. Tony DOLIOUANE	Expert National en Suivi et Evaluation	72 10 57 82
18	Mr. Herve Junior MINISSARE	Expert en Génie Civil	72 71 00 60
19	Mme. Marceline	Associée Exécutive	75 81 37 89
20		Bureau de FAO en RCA	
21	Mme Célestine	Chef de Projet gouvernance locale/ ai et transhumance	75 80 65 59
22	Mr Mathias VONDO	Chef de Projet	
23	Mr Steve SOKAMBI	Expert en Suivi et évaluation	
24	Mr Yves WILIKOSSE	Chargé de Communication	75 77 19 17
25		MINUSCA/ AFFAIRES CIVILES	
26			
27			
28	Organisations	de la Société Civile/Partenaires de Mise en Œuvre	
29		NRC	
30	Mr. Hugues FURUGUTA	Head of Programme	72 46 25 23
31	Innocent Cirhuza Mwolo	Chef de Projet Alindao	
32		СОНЕВ	
33	Mr. Charles SETA	Chef de Mission	70 19 45 16
34	Mr. MOKAMA	Charge de Programme	72 27 43 25
35		AHA	-0.22.2 -12
36	Mr. Nazaire LINZELASS	Chef de Projet	72 20 95 48
37	Mr. WOUMON		_,
38	Mr Sathurnin KOSSIMA	Assistant log	74 15 49 52
39		PNRM	

40	Mr. Thierry YONGO	Chef de Mission	72 57 45 21
41	Dr. Etienne Smith MOYABAYE	Coordonnateur du Programme	72 74 75 65
42		ACTED	
43	Mme Mélanie LAROSE	Chef de Projet	72 99 98 16
44	Mr. Maxime Denis	Spécialiste de Suivi et Evaluation	
45	Autorités Admini	strative Préfectorale du Haut Mbomou et Basse Kotto	
46	Mr. BENIME GBABETE Pawo	Préfet intérimaire de la Basse Kotto	72 51 52 83
47	Mr Jules NGAYOKO	Préfet du Haut Mbomou	72 81 00 88
48	Mr. Bienvenu KOMOBAYA	Sous-Préfet de Mobaye	72 88 84 88
49	Mr. Victor OUIABONA	Sous-Préfet d'Alindao	72 50 28 35
50	Mr. BI-NDJOBDI Aroun	Sous-Préfet de Zemio	72 28 07 07
51	Autorités	locales du Haut Mbomou et de la Basse Kotto	
52	Mme Rosalie NAWIRA	Maire de la ville de Zemio	72 72 92 43
53	Mr DAKPO Marc	Maire de la Ville de Mobaye	72 93 26 35
54	Mr OUSMANE Guidado	Adjoint au Maire de Zemio	72 72 55 17
55	Mr MOLIGUI Mathieu	Chef de Groupe/ Représentant des Chefs de quartier	72 10 16 10
		et village a Zemio	
56	Mme GUERET Lydie	Cheffe de Groupe/ Représentante des Chefs de	
		quartier a Mobaye	
57		centrés de l'Etat dans le Haut Mbomou et la Basse Kot	
58	Mr. Nerval KONGBO	Commissaire de la ville de Mobaye	72 15 00 10
59	Mme. Alida Edwige AKOLOZA	Chef de Service Environnement a Mobaye	72 79 06 37
60	Mr. Leonard ZANGBANDA	Chef de Service Régional Commerce	72 72 28 81
61	Mr. Mathurin BALEOUA	Inspecteur d'Académie de Basse Kotto	72 91 91 08
62	Mme. Sophie Ursula BALEGBODO	Chef de Service Fonction Publique	72 65 70 80
63	Mr Guy DEKO NDOMO	Conseiller Technique ACDA	72 10 60 91
64	Mr Hilaire MENGO LIGNE	Chef Vétérinaire de Mobaye	72 82 38 67
65	Mr Sylvère KOBADI	Inspecteur de la Jeunesse de Basse Kotto	72 71 89 99
66	Mr François IMAINGA	CS Eau et Foret de Zemio	72 91 06
67	Mr Charlemagne LABO	SG Inspection Académique du Haut Mbomou	72 72 68 00
68	Mr BERET René	Chef de Service ACDA de Zemio	72 23 54 86
69	Mr BABA SIBANGU	Proviseur du Lycée de Zemio	72 10 82 60
70	Dr Cyrille MBOUKOU	Médecin Chef du District Sanitaire de Zemio	72 67 27 20
71		Les Leaders Communautaires	
72	Mme KALTOUMA HUSSEN	Présidente Préfectorale de l'OFCA de Basse Kotto	74 01 98 07
73	Mme Clémentine LANGBAKPIO	Présidente OFCA de Zemio	72 65 09 89
74	Mr AMBACK Jude	Président de la Jeunesse	72 55 87 21
75	Mr Ibrahim Mahamat	Président du Comité de Gestion du Marche de Mobaye	72 95 61 20
76	Mr Adam OUSMAN	Président de l'Association des Handicapées	74 09 70 74